

Rapport Annuel

au 31 décembre 2024
incluant les états financiers révisés

AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES

(Fonds Commun de Placement)

R.C.S. Luxembourg K1479

AXA Investment Managers Paris
SIREN 353 534 506

AXA IM Fixed Income Investment Strategies

Fonds commun de placement de droit
luxembourgeois

Rapport annuel au 31 décembre 2024
incluant les états financiers révisés

Rapport annuel au 31 décembre 2024 incluant les états financiers révisés

Aucune souscription ne peut être effectuée sur la seule base de ce rapport. Les souscriptions sont uniquement valables si elles sont effectuées sur la seule base du Prospectus complet en vigueur, accompagnés du formulaire de souscription, des Documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), des Documents d'information clé (KID), du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel s'il a été publié ultérieurement.

Sommaire

Généralités	6
Informations à l'attention des Porteurs de parts	7
Distribution à l'étranger	8
Rapport des Administrateurs	12
Rapport d'audit	30
Etats financiers	
Etat des actifs nets	33
Etat des opérations et des variations des actifs nets	35
Statistiques	37
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	
■ Etat des investissements et autres actifs nets	40
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	
■ Etat des investissements et autres actifs nets	46
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	
■ Etat des investissements et autres actifs nets	52
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB	
■ Etat des investissements et autres actifs nets	57
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028	
■ Etat des investissements et autres actifs nets	64
Notes aux états financiers	69
Annexe complémentaire non révisée	82

Généralités

Société de gestion

AXA Investment Managers Paris, Tour Majunga, La Défense 9, 6, place de la Pyramide - F-92800 Puteaux, France

Conseil d'Administration de la Société de gestion

Président

M. Marco Morelli, Chief Executing Officer, AXA Investment Managers SA, résidant en Italie

Membres

Mme Florence Dard, Global Head of Client Group, AXA Real Estate Investment Managers, résidant en France

Mme Marion Le Morhedec, Director, Group Head of Fixed Income, AXA Investment Managers Paris, résidant en France

Mme Caroline Portel, Global Chief Operating Officer, AXA Investment Managers Paris, résidant en France

Gestionnaires de Portefeuille

AXA Investment Managers US Inc., 100 West Putnam Avenue, 4th floor, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis

AXA Investment Managers UK Limited, 22 Bishopsgate London EC2N 4BQ, Royaume-Uni

Agent responsable des activités de prêt de titres et des opérations de prise en pension

AXA Investment Managers GS Limited, 22 Bishopsgate London EC2N 4BQ, Royaume-Uni

Dépositaire, Agent payeur, Agent administratif, Agent de registre

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Conseiller juridique au Luxembourg

Arendt & Medernach S.A., 41A, avenue J.F. Kennedy, L-2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Informations à l'attention des Porteurs de parts

Le Prospectus complet, les Documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), les Documents d'information clé (KID), le Règlement de gestion ainsi que tout autre document informatif sont disponibles au siège social de la Société de gestion.

Les rapports annuels et semestriels sont disponibles au siège social de la Société de gestion. Le siège social de la Société de gestion met également à votre disposition des informations sur les prix d'émission et de rachat.

Ces documents peuvent également être téléchargés sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

La Valeur nette d'inventaire du Fonds est déterminée quotidiennement. L'exercice financier du Fonds est clôturé le 31 décembre de chaque année.

Distribution à l'étranger

Informations relatives à la distribution du Fonds en Autriche

Certaines tâches d'agent de services sont effectuées par AXA Investment Managers Deutschland GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Francfort-sur-le-Main, Allemagne.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Autriche à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds en Belgique

CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86 C b320, 1000 Bruxelles a été désigné en tant qu'Agent financier en Belgique.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Belgique à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds au Chili

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés au Chili à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds au Danemark

Certaines tâches d'agent de services sont fournies au Danemark par AXA Investment Managers Deutschland GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Francfort-sur-le-Main, Allemagne.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés au Danemark à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds en Finlande

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Finlande à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Distribution à l'étranger

Informations relatives à la distribution du Fonds en France

Certaines tâches d'agent de services sont fournies en France par BNP Paribas S.A., 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en France.

Informations relatives à la distribution du Fonds en Allemagne

Les résidents allemands peuvent obtenir gratuitement les Prospectus complet et le dernier rapport annuel (ou semestriel, le Document d'informations clés (« KID ») et le Règlement de gestion du Fonds, s'il a été publié ultérieurement, gratuitement auprès de l'Agent de services en Allemagne, à savoir AXA Investment Managers Deutschland GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Frankfurt-sur-le-Main. Ils peuvent également obtenir au siège social de la Société de gestion toute information financière concernant le Fonds et mise à la disposition des Porteurs de Parts, y compris la Valeur nette d'inventaire par Part, les derniers prix d'émission, de conversion et de rachat ainsi qu'une liste détaillée des changements intervenus au sein du portefeuille.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Allemagne à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds en Italie

Les représentants et agents payeurs en Italie sont:

- Allfunds Bank S.A.U., Italian Branch, 6, Via Bocchetto, I-20123 Milan
- Banca Monte dei Paschi di Siena S.p.A., 3, Via Ludovico Grossi, I-46100 Mantova
- SGSS S.p.A., 19/A, Via Benigno Crespi – MAC 2, I-20159 Milan
- CACEIS Bank, Italy Branch, 2 Piazza Cavour, I-20121 Milan.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Italie.

Informations relatives à la distribution du Fonds au Liechtenstein

Certaines tâches d'agent de services sont fournies au Liechtenstein par AXA Investment Managers Deutschland GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Francfort-sur-le-Main, Allemagne.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés au Liechtenstein à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB
 AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds aux Pays-Bas

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés aux Pays-Bas à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Distribution à l'étranger

Informations relatives à la distribution du Fonds en Norvège

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Norvège à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds au Portugal

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés au Portugal à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds à Singapour

Il n'y a pas de représentant à Singapour. Les autres Compartiments enregistrés à Singapour font partie d'un programme restreint.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés à Singapour à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds en Espagne

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Espagne à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds en Suède

Certaines tâches d'agent de services sont fournies en Suède par AXA Investment Managers Deutschland GmbH, Thurn-und-Taxis-Platz 6, 60313 Francfort-sur-le-Main, Allemagne.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Suède à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Distribution à l'étranger

Informations relatives à la distribution du Fonds en Suisse

Le représentant et agent payeur en Suisse est FIFS, S.A., Feldeggstrasse 12, 8008 Zurich.

L'Agent payeur est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH - 8024 Zurich.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés en Suisse à l'exception du Compartiment suivant:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Informations relatives à la distribution du Fonds au Royaume-Uni

L'Agent de services au Royaume-Uni est AXA Investment Managers UK Limited, 22 Bishopsgate London EC2N 4BQ, United Kingdom.

Au 31 décembre 2024, tous les Compartiments sont enregistrés au Royaume-Uni à l'exception des Compartiments suivants:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

Rapport des Administrateurs

Chers Porteurs de Parts,

Votre Conseil d'administration a le plaisir de vous faire part des activités du Fonds pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.

Résumé macro global – Année 2024

Conditions macroéconomiques

Les banques centrales ont continué à maintenir la pression sur la réduction de l'inflation au début de l'année, les surprises en matière d'inflation aux États-Unis ayant entraîné un retard dans le cycle d'assouplissement prévu par la Réserve Fédérale (Fed). Toutefois, l'inflation a continué à baisser dans la plupart des régions et la plupart des banques centrales des économies développées ont assoupli leur politique en 2024, car les inquiétudes se sont déplacées des risques d'inflation à la hausse vers des risques de perspectives de prix plus équilibrées ou même vers un soutien pur et simple de la croissance. Les inquiétudes se sont accrues quant à la portée de la croissance chinoise - ce qui a donné lieu à d'importantes mesures de relance officielles - et ont persisté dans la zone euro, malgré l'amélioration de l'activité. Toutefois, les États-Unis ont poursuivi leur expansion à un rythme soutenu. L'année 2024 a été marquée par de nombreux événements politiques. L'Europe a organisé plusieurs élections, dont une surprise en France, mais dans plusieurs cas, ces élections n'ont pas donné de résultats décisifs et les coalitions n'ont pas émergé ou se sont effondrées. Le Royaume-Uni a connu un changement de gouvernement, tandis que les États-Unis ont réélu Donald Trump pour un deuxième mandat, quatre ans après son premier.

En Europe, l'inflation a continué de baisser et, bien que l'activité se soit améliorée, elle est restée modérée, ce qui reflète de plus en plus une insuffisance de la demande plutôt que des contraintes d'offre et ouvre la voie à un soutien de la politique monétaire. L'inflation globale est passée de 2,9% à la fin de 2023 à 1,7% en septembre, avant que les effets de base de l'énergie n'expliquent une certaine augmentation pour clôturer l'année 2024 à 2,4%. Une amélioration plus marquée de l'inflation de base a permis de ramener le taux de 3,4% à 2,7% à la fin de 2024. Cette évolution reflète en partie la faiblesse persistante de l'économie. Le Produit Intérieur Brut (PIB) trimestriel est sorti de la stagnation connue en 2023, augmentant de 0,3% au premier trimestre, de 0,2% au deuxième trimestre et de 0,4% au troisième trimestre - bien que cela semble plus temporaire en raison de facteurs tels que les Jeux olympiques de Paris, et nous nous attendons à un quatrième trimestre plus faible. La croissance est restée mitigée selon les états, l'Allemagne affichant une deuxième année de contraction pure et simple. En revanche, la croissance espagnole a poursuivi son rythme soutenu, de 0,8/0,9% au cours de chaque trimestre. Plus généralement, l'activité industrielle de la zone euro a continué à se contracter, mais les services et les dépenses de consommation se sont améliorés. Plus précisément, les vents contraires de la croissance semblent s'être déplacés de la contrainte de l'offre vers l'insuffisance de la demande - bien que le chômage soit resté à des niveaux records (6,3% en novembre). La Banque Centrale Européenne (BCE) a donc vu plus de possibilités de soutenir la croissance par une politique monétaire plus souple. La BCE a réduit de 0,25% le taux de sa principale facilité de dépôt, qui était de 4,00% en juin. Elle est revenue sur sa décision en septembre, indiquant un rythme de réduction plus rapide, et a réduit les taux de 0,25 % lors de réunions successives jusqu'à la fin de l'année, un rythme qui, selon nous, devrait se maintenir au premier semestre 2025. La politique européenne présente toutefois un risque supplémentaire. Plusieurs États restent sans gouvernement à la suite d'élections qui n'ont pas permis de former des coalitions. La France a également vu l'effondrement d'un gouvernement de coalition après des élections surprises en milieu d'année. La coalition allemande s'est également effondrée et de nouvelles élections auront lieu en février 2025.

Rapport des Administrateurs

Résumé macro global – Année 2024 (suite)

Conditions macroéconomiques (suite)

Le Royaume-Uni a connu une reprise plus ferme de la croissance, qui, combinée aux mesures politiques, a entraîné une baisse plus modérée de l'inflation de base, ce qui s'est traduit par un assouplissement plus lent de la politique de la Banque d'Angleterre. Le PIB a fortement augmenté au premier trimestre, la production du secteur public ayant rebondi après la récession du second semestre 2023. Toutefois, cette hausse s'est estompée au cours des trimestres suivants, et l'on s'attend à ce que le second semestre 2024 soit marqué par une véritable stagnation et une croissance sous-jacente modérée du secteur privé. Cela a conduit à une détente sur le marché du travail, le taux de chômage passant de 3,9% à la fin de l'année 2023 à 4,3% au cours des trois mois précédant octobre - malgré les doutes concernant les données officielles. Toutefois, la croissance des salaires, bien qu'inférieure au rythme de 5,8% prévu pour la fin de l'année 2023, est restée élevée, à 5,2%. Cela a renforcé les inquiétudes concernant l'inflation et, bien que le taux global soit passé de 4,0% fin 2023 à 2,6% en novembre et que l'inflation de base ait diminué de 5,1% à 3,5% au cours de la même période, l'inflation des services restait élevée à 5,0%, bien qu'elle soit inférieure au taux de 6,4% de fin 2023. La Banque d'Angleterre a assoupli sa politique plus lentement, réduisant ses taux à 4,75% en deux fois, en août et en novembre, un rythme qui devrait se poursuivre en 2025. L'incertitude a continué d'entourer les finances publiques britanniques. L'élection d'un nouveau gouvernement travailliste en milieu d'année a mis l'accent sur le bilan du gouvernement précédent. Cependant, le nouveau gouvernement a surpris en augmentant les impôts, les dépenses et les emprunts dans le budget d'octobre, soulevant de nouvelles inquiétudes quant à l'ampleur des emprunts publics.

En contraste, les États-Unis ont poursuivi leur croissance vigoureuse. La croissance a continué d'être soutenue par de solides dépenses de consommation, qui montrent peu de signes de fléchissement et qui sont à leur tour soutenues en partie par des gains de richesse. Cependant, malgré une croissance toujours forte - qui devrait répéter le rythme connu en 2023, légèrement inférieur à 3% - le marché du travail s'est quelque peu détendu et l'inflation a baissé. Le taux de chômage est passé de 3,7% à la fin de 2023 à 4,1% en décembre 2024 et le rythme de croissance de la masse salariale s'est ralenti, malgré les perturbations temporaires causées par les ouragans au cours des derniers mois de 2024. L'inflation a également baissé, avec un ralentissement de l'inflation globale à 2,9% en décembre, contre 3,4% à la fin de 2023, reflétant une amélioration de l'inflation de base à 3,2%, contre 3,9%. Cette combinaison d'une forte croissance et d'une désinflation continue doit beaucoup à l'amélioration de l'offre. Cela reflète en partie la croissance de l'offre de main-d'œuvre due à la forte immigration de ces dernières années, bien que les flux d'immigration aient nettement ralenti en 2024. La croissance de la productivité semble également s'être accélérée. Face au ralentissement de l'inflation, la Fed a assoupli sa politique. La hausse de l'inflation des services au début de 2024 a retardé le début de l'assouplissement de la Fed à partir du milieu de l'année. La Fed a ensuite semblé réagir de manière excessive aux signes de faiblesse du marché du travail au cours de l'été en procédant à une réduction surprise de 50 points de base de ses taux en septembre. Elle a ensuite procédé à des baisses de taux plus modestes, mais successives, pendant le reste de l'année, ramenant le taux des fonds fédéraux à 4,50-4,25%, contre un pic de 5,50-5,25%. Les États-Unis se sont également concentrés sur les élections présidentielles de 2024. Le président Biden s'est retiré tardivement de la course à la réélection, laissant la place au vice-président Harris, qui a perdu face à l'ancien président Donald Trump. Les fluctuations des attentes concernant le résultat de l'élection et les propositions économiques peu orthodoxes de Trump ont entraîné une certaine volatilité du marché au cours du second semestre 2024.

Rapport des Administrateurs

Résumé macro global – Année 2024 (suite)

Conditions macroéconomiques (suite)

En Asie, la Chine a continué à dominer les préoccupations. Le marché immobilier chinois a connu sa troisième année consécutive de contraction, chutant de 5 points de pourcentage pour porter la contraction totale à 15% à ce jour - et d'autres baisses sont attendues. Cette situation a pesé à la fois sur les dépenses des ménages - le logement étant une source essentielle de leur richesse - et sur l'enchevêtrement des gouvernements locaux et du système bancaire chinois. Ces deux facteurs ont ralenti l'activité économique. La croissance annuelle du PIB de la Chine a atteint l'objectif officiel d'« environ 5% » en 2024, proche des 5,2% connus en 2023. Cela reflète les mesures de relance importantes prises par le gouvernement chinois et la banque centrale. La Chine continue d'éviter la déflation; l'inflation s'est élevée en moyenne à 0,2% en 2024, comme en 2023. Les autorités ont annoncé de nouvelles mesures de relance importantes à la fin de 2024, dont la plupart seront quantifiées lors du Congrès national du peuple en mars 2025. La croissance japonaise s'est améliorée tout au long de l'année 2024. La faiblesse du début d'année, où les baisses de la production industrielle liées à la réglementation ont entraîné une forte contraction initiale du PIB, a été compensée par une croissance plus forte aux 2ème et 3ème trimestres, à l'image des dépenses de consommation. Le Japon semble s'être éloigné de manière plus décisive de sa propre lutte contre la déflation, qui dure depuis des décennies. Les attentes en matière d'inflation ont augmenté et les salaires ont affiché une hausse record sur plusieurs décennies en 2024, avec des signes préliminaires de nouvelles hausses pour 2025. L'inflation globale a augmenté à 2,9% en novembre 2024, contre 2,6% fin 2023, même si l'inflation hors carburant et aliments frais a ralenti à 2,4%, contre 3,7%. Cela a encouragé la Banque du Japon (BoJ) à resserrer sa politique monétaire alors que la plupart des autres juridictions ont réduit leurs taux. La BoJ a relevé son principal taux directeur de -0,1%, son niveau le plus bas depuis près de dix ans, en mars, puis à nouveau à 0,25% en juillet. Bien que la communication de la BoJ sur son intention de procéder à de nouvelles hausses ait été hésitante, nous prévoyons d'autres hausses en 2025.

Rapport des Administrateurs

Résumé macro global – Année 2024 (suite)

Revue des marchés financiers

Stock Markets

(main indexes, in pts or %)	31-Dec-2024	31-Dec-2024 / 31-Dec-2023	31-Dec-2023	31-Dec-2023 / 31-Dec-2022
CAC 40	7380.7	-2.2	7543.2	16.5
Eurostoxx 50	4896.0	8.3	4521.7	19.2
FTSE 100	8173.0	5.7	7733.2	3.8
Nikkei	39894.5	19.2	33464.2	28.2
S&P 500	5881.6	23.3	4769.8	24.2
MSCI World	3707.8	17.0	3169.2	21.8
MSCI Emerging	1075.5	5.1	1023.7	7.0

L'indice mondial des actions MSCI a connu une nouvelle année de forte hausse, affichant une croissance de 17% en 2024 après une hausse de 21,8% en 2023. Toutefois, les différentes régions ont connu des évolutions très différentes. Aux États-Unis, l'indice S&P 500 a connu une nouvelle année faste, avec une hausse de 23,3% à la fin de 2024, contre 24,2% auparavant. L'année a été marquée par une certaine rotation sectorielle, mais les valeurs technologiques ont continué d'afficher de bonnes performances. En outre, l'appréciation a été globalement homogène tout au long de l'année et a continué à progresser après les élections. En revanche, les actions européennes ont continué d'augmenter au début de 2024, mais ont globalement stagné à partir du deuxième trimestre en raison du ralentissement de la croissance économique. L'indice Eurostoxx 50 n'a progressé que de 8,3% sur l'ensemble de l'année, contre 19,2% à la fin de 2023. En France, la performance du CAC 40 a été pire, les actions ayant souffert de l'incertitude politique et fiscale entourant l'élection de mi-année, qui a fait chuter les marchés par rapport aux sommets atteints en mai. L'indice français a reculé de 2,2% à la fin de l'année 2024, après avoir progressé de 16,5% en 2023. L'indice britannique FTSE 100 a reflété les gains plus larges des actions européennes, en se stabilisant à partir de mars. L'indice FTSE 100 a progressé de 5,7% à la fin de 2024, contre une hausse de 3,8% en 2023. L'Asie a également connu des performances mitigées. L'indice japonais Nikkei 225 a enregistré des gains de 19,2% en 2024 après des gains importants de 28,2%, l'indice étant soutenu par la faiblesse renouvelée du yen qui a stimulé la contribution des bénéfices réalisés à l'étranger. En contraste, l'indice chinois CSI 300 s'est quelque peu remis de la chute de 11% enregistrée en 2023 et a progressé de 16,5% en 2024. Au total, l'indice MSCI des marchés émergents a progressé de 5,1%, après 7% en 2023.

Rapport des Administrateurs

Résumé macro global – Année 2024 (suite)

Revue des marchés financiers (suite)

Bond Markets

(Government bonds in % or basis points (bps))	31-Dec-2024	31-Dec-2024 / 31-Dec-2023	31-Dec-2023	31-Dec-2023 / 31-Dec-2022
10Y French bond	3.12	+63 bps	2.47	-54 bps
10Y German bond	2.36	+33 bps	2.00	-53 bps
10Y Swiss bond	0.23	-82 bps	0.70	-30 bps
10Y Italian bond	3.42	-18 bps	3.53	-98 bps
10Y UK bond	4.57	+103 bps	3.60	-13 bps
10Y Japanese bond	1.08	+46 bps	0.62	-21 bps
10Y US bond	4.57	+70 bps	3.87	+3 bps

Sur les marchés obligataires, les rendements sont globalement en hausse en 2024 aux États-Unis, en Europe et au Japon mais ont baissé en Chine. Aux États-Unis, après qu'une combinaison d'inquiétudes liées à l'inflation, à la fiscalité et aux taux directeurs ait fait culminer les rendements du Trésor à 10 ans à 5% en 2023, les rendements sont retombés à un niveau plancher de 3,62% en septembre - toujours au-dessus des plus bas de 2023 - après une baisse de 50 points de base du taux directeur de la Fed et des prévisions optimistes de celle-ci. Le renforcement de l'économie et de l'inflation a incité la Fed à revoir ses prévisions plus tard dans l'année. Combinés à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, les rendements ont clôturé l'année à 4,57%, soit 70 points de base de plus qu'à la fin de 2023. Les rendements allemands ont baissé au début du deuxième semestre 2024, reflétant la faiblesse de la croissance, mais l'effondrement du gouvernement de coalition et l'imminence de nouvelles élections ont suscité des inquiétudes quant à l'assouplissement budgétaire, ce qui a entraîné une hausse des rendements pour clôturer l'année 2024 à 2,36%, soit 36 points de base de plus qu'à la fin de 2023, ceci malgré les attentes d'une accélération de l'assouplissement de la politique de la BCE dans les derniers mois de l'année. Les rendements des OAT françaises ont augmenté davantage, de 66 points de base, pour atteindre 3,12% à la fin de l'année, alors que les élections surprises du président Macron en milieu d'année entraînaient la démission du gouvernement et que le déficit budgétaire de 2024 était annoncé autour de 6% du PIB. Le rendement du BTP italien a baissé de 11 points de base à 3,42%. Les rendements des gilts britanniques ont suivi une trajectoire similaire à celle des rendements européens plus large jusqu'en octobre, lorsque le premier budget du nouveau gouvernement travailliste a surpris avec un relâchement fiscal marqué, ravivant les inquiétudes sur les finances publiques britanniques. Les rendements des gilts ont augmenté de 97 points de base pour atteindre 4,57% à la fin de 2024. En Asie les principaux marchés obligataires ont connu des tendances divergentes. De plus en plus convaincue que le Japon a échappé à la déflation, la Banque du Japon a relevé son taux directeur et annoncé un nouveau resserrement. Le taux japonais à 10 ans a ainsi augmenté de 46 points de base à la fin de l'année pour clôturer à 1,08%. En Chine, les inquiétudes croissantes concernant le piège de la dette et de la déflation ont fait chuter les rendements de 82 points de base sur l'ensemble de l'année pour clôturer l'année 2024 à 1,77%.

Les spreads de crédit ont continué à se resserrer en 2024, quels que soient les pays et la qualité du crédit. Aux États-Unis, les spreads ont continué à se resserrer pour atteindre leurs niveaux les plus bas depuis 2007, en dessous des seuils atteints après la pandémie. Ainsi, les écarts de taux des obligations américaines de première qualité (IG) se sont encore resserrés de 22 points de base pour atteindre seulement 0,82% à la fin de 2024, après avoir chuté de 34 points de base en 2023. Les spreads des obligations à haut rendement (HY) ont diminué de 42 points de base pour atteindre 2,92%, après une chute brutale de 145 points de base en 2023. Le crédit européen s'est rétréci encore plus fortement. Dans le segment IG, les écarts se sont réduits de 34 points de base en 2024 pour atteindre 1,01% (après 31 points de base l'année précédente), tandis que le haut rendement s'est réduit de 84 points de base pour atteindre 3,11% (après 99 points de base en 2023).

Rapport des Administrateurs

Résumé macro global – Année 2024 (suite)

Revue des marchés financiers (suite)

Exchange Rates

	End of Period Exchange Rate		Average Exchange Rate	
	31-Dec-2024	31-Dec-2024 / 31-Dec-2023	2024	2024 / 2023
(for €1)				
US Dollar	1.04	-6.3	1.08	-0.3
British Pound Sterling	0.83	-4.6	0.84	-2.7
Swiss Franc	0.94	0.9	0.95	-1.9
Japanese Yen	162.7	4.5	163.8	7.1

Le dollar est resté globalement stable par rapport à un panier des principales devises tout au long de l'année 2023 et pendant la majeure partie de l'année 2024. Toutefois, à partir de la fin septembre, il a enregistré des gains significatifs par rapport à la plupart des monnaies grâce à la combinaison d'une dynamique économique américaine résiliente, d'une révision des prévisions de taux d'intérêt américains et de l'élection américaine. Le dollar a atteint son plus haut niveau depuis deux ans par rapport à un panier de devises, y compris l'euro, et est resté élevé par rapport au yen japonais et au yuan chinois. L'euro a chuté de 6,3% pour atteindre 1,036 dollar fin 2024, la livre sterling a également perdu 1,8% par rapport au dollar pour atteindre 1,252 dollar et le yen a chuté de 10% pour atteindre 157,2 ¥. Au-delà de la vigueur du dollar, l'euro a été mis sous pression, car le ralentissement de la croissance et la baisse de l'inflation ont permis à la BCE d'assouplir sa politique à un rythme plus rapide. L'euro a chuté de 4,6% par rapport à la livre sterling (à 0,827 £), qui est restée soutenue par les attentes d'un moindre assouplissement monétaire de la part de la Banque d'Angleterre, mais a gagné 4,5% par rapport au yen japonais (à 162,7 ¥), qui est resté faible étant donné les attentes d'augmentations limitées de la part de la Banque du Japon.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield**

Après une fin d'année 2023 très dynamique, durant laquelle les craintes de récession et d'inflation semblaient pour l'essentiel s'être dissipées, notre scénario de base, partagé par la plupart des observateurs, prévoyait un « atterrissage en douceur » pour 2024. Autrement dit, une année qui serait marquée par une baisse des taux d'intérêt (enfin) et, au pire, une légère récession dans les économies développées. Si l'on examine les rendements totaux des différents marchés, il apparaît clairement que ce scénario s'est dans l'ensemble concrétisé, avec une hausse de 8.7% pour le haut rendement européen (sur une base couverte en EUR), de 8.2% pour le haut rendement américain, de 4.6% pour le segment investment grade européen, de 9.6% pour l'indice Eurostoxx 600 et de pas moins de 25% pour l'indice S&P 500. Compte tenu de la progression de 12.2% déjà enregistrée en 2023, il s'agit pour notre classe d'actifs d'une reprise tout à fait remarquable dans le sillage du recul de 11.5% accusé en 2022.

Les chiffres présentés ci-dessus occultent toutefois d'autres évolutions. Les indices d'emprunts d'Etat ont chuté dès lors que les rendements des bons du Trésor américain, des Bunds allemands et des Gilts britanniques à 10 ans ont augmenté pour la quatrième année consécutive. La période n'a pas non plus été exempte d'épisodes de sous-performance pour les actifs risqués. En avril, l'aggravation des tensions au Moyen-Orient a provoqué une correction des marchés. Après l'accès de volatilité généralisé observé début juin, les actifs risqués français sont restés particulièrement malmenés à la suite des élections législatives anticipées convoquées par le président Emmanuel Macron, qui se sont soldées par une paralysie politique. Le mois de décembre a même vu aboutir la première motion de censure depuis 1962, qui a fait tomber le gouvernement et poussé le spread entre les emprunts français et allemands à 10 ans à son niveau le plus élevé depuis 2012 (+88 pb).

En dépit de ce qui précède, les performances des obligations à haut rendement européennes sont malgré tout restées stables, ne passant en territoire (légèrement) négatif qu'une seule fois, en avril (-0.05%). Bien entendu, cela s'explique en partie par un niveau de portage élevé, le rendement de notre univers d'investissement ayant entamé l'année à 6.6%. Mais le rendement total de +8.7% reflète également un resserrement des spreads de plus de 50 pb. Il est intéressant de noter que cette année, les différentes tranches de notation ont signé des performances très similaires (BB: +8.3%; B: +9.1%; CCC: +8.0%). Le haut rendement américain a suivi une trajectoire semblable: bien qu'il se soit replié de 0.4% en décembre sous l'effet des taux, ce qui a permis au marché européen de faire légèrement mieux sur l'année, son rendement total final est ressorti à +8.2%, un niveau tout à fait conforme au nôtre.

[Sources: Bloomberg]

Performance

En 2024, le Compartiment a généré un rendement total de +5.43% (net de commissions, classe d'actions A) et de +6.02% (avant imputation des commissions, classe d'actions A).

Sans surprise, compte tenu de sa durée plus courte et de son positionnement plus défensif, le Compartiment a sous-performé l'univers des titres européens à haut rendement (comme indiqué dans la section précédente, l'indice ICE BofA European Currency High Yield a progressé de +8.68%). Il est cela dit parvenu à capturer une bonne partie de la hausse, en particulier au vu de sa très faible volatilité. Le Compartiment AXA IM FIIS Europe Short Duration High Yield n'a en effet enregistré aucune performance mensuelle négative cette année, pas plus que depuis septembre 2022.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield (suite)**

Performance (suite)

En termes d'attribution, le Compartiment a bénéficié de son allocation d'environ 15% à la livre sterling. L'indice ICE BofA Sterling High Yield a grimpé de +9.20%, sur une base couverte en euros. Sur le plan sectoriel, les services financiers et les industries de base ont signé les meilleures performances. Ce dernier secteur a bénéficié d'un début de reprise cyclique dans certains de ses sous-secteurs les plus faibles, à l'instar des produits chimiques. Nous sommes passés à côté de solides rendements dans l'immobilier. Après deux années difficiles, ce secteur a connu une reprise remarquable en 2024, avec un rendement total de +38.61% au niveau de l'indice. Toutefois, la volatilité inhérente à bon nombre des titres concernés n'était pas compatible avec notre stratégie.

Au niveau des titres individuels, deux des meilleures contributions à la performance sont venues d'Arrow Global (services financiers) et d'Ocado (services). La solide performance dans le secteur des services financiers est ainsi à mettre à l'actif de notre importante participation dans Arrow Global. Ces deux positions relèvent d'un thème que nous avons jugé particulièrement efficace en 2023 et toujours porteur d'opportunités spécifiques en 2024, à savoir les émetteurs notés B assortis d'échéances à court terme. Le marché faisait selon nous toujours preuve d'un scepticisme excessif quant à la capacité de ces derniers à refinancer leurs dettes, d'autant plus dans un contexte de baisse des taux. Au début de l'été, les deux obligations se négociaient à un prix au comptant inférieur à 85 centimes. En décembre, les deux sociétés avaient émis de nouvelles dettes et nos obligations étaient remontées à un niveau proche de leur valeur nominale.

Cette année encore, le portefeuille du Compartiment n'a enregistré aucun défaut, prolongeant ainsi une tendance amorcée en 2017. Quelques cas de défaut ont été observés au sein de l'univers d'investissement, l'un des plus médiatisés concernant Intrum (services financiers). En l'espace d'un peu plus d'une semaine seulement, Intrum, SFR/Altice (télécommunications) et Ardagh (biens d'équipement) ont de fait tous annoncé qu'ils avaient engagé des conseillers financiers pour les aider à réorganiser leur structure de capital. La réponse a été immédiate, sous la forme d'une correction brutale. Ces trois titres, qui représentaient environ 2.5% de l'indice ICE BofA European High Yield Currency au début du mois de mars, ont à eux seuls érodé la performance mensuelle de près de -35 pb. Les pertes initiales du Compartiment, malgré une exposition similaire à ces trois titres, ne se sont montées qu'à -15 pb, soit moins de la moitié. Nous avons tiré parti de nos positions sur les obligations de premier rang dans les trois structures de capital et, surtout, de notre positionnement sur la partie courte de la courbe. Tous les instruments que nous détenions ont même continué de se redresser par la suite.

Perspectives

Comme indiqué plus haut, le scénario de base misant sur un atterrissage en douceur semble bel et bien s'être concrétisé en 2024. Et comme nous l'avions prévu il y a un an à la même époque, les performances du haut rendement européen ont principalement découlé du portage, conjugué à un certain resserrement des spreads.

Mais ce que nous n'avions pas anticipé, c'est que les incertitudes politiques qui prévalaient en décembre 2023 seraient toujours en grande partie d'actualité un an plus tard. Nous pensions que l'éventualité d'une récession plus profonde ou de niveaux d'inflation durablement élevés (qui correspondent respectivement aux risques extrêmes d'atterrissage brutal et d'absence d'atterrissage que nous avons signalés il y a un an) pourrait être écartée. C'était pour ainsi dire le cas à la fin du troisième trimestre. La Réserve fédérale (« Fed ») venait de réduire ses taux de 50 points de base (« pb ») lors de sa réunion de septembre, les investisseurs tablaient sur des baisses de taux presque ininterrompues jusqu'à mi-2025 et les chiffres mensuels de l'inflation semblaient avoir définitivement perdu leur capacité à perturber les marchés, du moins dans le cadre du cycle actuel.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield (suite)**

Perspectives (suite)

Malgré une année ponctuée par les chocs géopolitiques, la nette victoire de Donald Trump aux élections américaines a tout de même pris les marchés par surprise. Avec un programme économique faisant la part belle aux droits de douane et aux réductions d'impôts, la perspective d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt est à nouveau tout ce qu'il y a de plus plausible. En outre, même si la situation politique en Europe semble bien différente, il ne faut pas sous-estimer la capacité de la Fed à influencer les taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

Pour résumer, comme en 2024, nous discernons trois voies possibles pour notre classe d'actifs en 2025:

1. Pour commencer, notre scénario de base, partagé par le marché, table toujours sur un atterrissage en douceur. Mais compte tenu de la marge de progression réduite des spreads et des taux d'intérêt à court terme, le portage dominera les rendements du haut rendement européen, qui ne devraient selon nous guère s'éloigner de leur niveau de départ (actuellement +5.9%).
2. Ensuite, le scénario d'une moindre marge d'assouplissement pour la Fed, avec par conséquent des taux d'intérêt qui restent élevés, est à nouveau à l'ordre du jour. Le haut rendement devrait bien sûr bénéficier d'une certaine protection grâce à sa duration naturellement plus courte et ses niveaux de revenus élevés. Toutefois, certains des défis que cela représenterait pour les fondamentaux se refléteraient inévitablement dans un élargissement des spreads. Nous anticipons des gains un peu moins importants que dans le cadre du premier scénario.
3. Il est toujours possible que les banques centrales soient à la traîne et que les économies développées basculent dans une récession plus profonde. Il faudrait alors composer avec un creusement plus marqué encore des spreads, qui impacterait les rendements. Cela dit, comme expliqué ci-dessous, nous conservons une part d'optimisme vis-à-vis de notre marché.

Bien que les valorisations des obligations européennes à haut rendement semblent moins attrayantes qu'il y a 12 mois, l'équilibre entre risque et rendement demeure à nos yeux très intéressant au vu des résultats possibles évoqués ci-dessus. Et en fin de compte, les événements de début novembre nous confortent dans l'idée que 2025 sera une année de portage défensif, dans l'attente de la fin du cycle.

Dans un tel scénario, le Short Duration High Yield pourrait être décrit comme un compartiment de portage « extra-défensif ». Compte tenu de l'aplatissement des courbes de spreads et de l'inversion persistante des courbes souveraines, le Compartiment présente des caractéristiques intéressantes par rapport à celles du marché européen du haut rendement dans son ensemble. Il offre en effet l'essentiel des rendements de ce dernier, moyennant une meilleure qualité de crédit ainsi qu'une duration nettement moins longue, susceptible d'offrir une couverture astucieuse en cas de résurgence de la volatilité des taux induite par l'administration Trump. Par ailleurs, dans la mesure où le marché affiche des valorisations raisonnables, le coût d'opportunité lié à une hausse supplémentaire est limité.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration High Yield**

Le marché du haut rendement a dégagé une performance positive au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, l'indice ICE BofA Merrill Lynch U.S. High Yield ayant généré un rendement total de +8.20% sur l'ensemble de la période. Ce solide résultat s'explique par la bonne tenue des entreprises, le tassement des données sur l'inflation et la résilience générale de l'économie. Bien que le nombre et le rythme des baisses de taux de la Fed aient été inférieurs aux prévisions, l'inflation a montré des signes de ralentissement au cours de l'année, ce qui a constitué un catalyseur positif pour la plupart des actifs obligataires. Sur le plan technique, l'année 2024 a été marquée par d'importantes entrées de capitaux (16.4 milliards USD) en faveur du haut rendement et par un dynamisme accru sur les marchés de capitaux. L'activité sur le marché primaire a augmenté de 64% en glissement annuel, avec des émissions obligataires représentant quelque 288 milliards USD en 2024. Le marché du haut rendement a enregistré un volume d'environ 4.7 milliards USD de titres en situation de défaut, un chiffre nettement moins élevé que les 27.5 milliards USD environ cumulés sur la période de 12 mois close le 31 décembre 2023. Le taux de défaut pondéré par la valeur nominale a clôturé l'année à 0.36%, en forte baisse par rapport à décembre 2023 (2.08%).

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, le haut rendement américain a surperformé les obligations d'entreprises américaines (+2.76%) et les bons du Trésor américain (+0.51%), mais a sous-performé les actions américaines (S&P 500 +25.02%). Au sein du haut rendement américain, les titres notés CCC ou moins (+18.18%) ont surperformé leurs homologues notés BB (+6.28%) et B (+7.55%). Sur le plan sectoriel, les 18 secteurs ont tous enregistré un rendement total positif sur la période. La santé (+11.22%), la technologie et l'électronique (+9.59%) et les transports (+9.53%) ont été les secteurs les plus performants. Sur une base relative, les secteurs les moins performants ont été les services aux collectivités (+6.01%), les biens d'équipement (+6.52%) et l'automobile (+7.10%). Au cours de la période, le spread ajusté de l'option de l'indice du haut rendement s'est resserré de 339 à 292 points de base. Le rendement minimum (yield to worst) de l'indice du haut rendement est passé de 7.69% en début de période à 7.47% en fin de période. Le cours moyen de l'indice du haut rendement s'établissait à 95.48 USD au 31 décembre 2024, contre 92.86 USD en début d'année.

Le AXA IM U.S. Short Duration High Yield Fund a une fois de plus réalisé une performance solide en 2024, s'assurant environ 85%/80% (en termes bruts/nets de commissions, en USD) de la performance du marché global (+8.20%). La sélection de titres judicieuse dans le secteur de la technologie et de l'électronique (notamment le positionnement sur la structure du capital de Commscope LLC) a apporté une contribution positive à la performance, qui a été contrebalancée par notre biais en faveur de la qualité, la durée plus courte de nos positions et les choix défavorables opérés dans les secteurs de la santé et des télécommunications. Les obligations à haut rendement à durée courte ont en outre bénéficié de l'aplatissement continu de la courbe du haut rendement, s'assurant régulièrement environ 85-90% du rendement du marché global. En 2024, le rendement minimum (yield to worst) du Compartiment (hors liquidités) a diminué de 15 pb, à 6.41%, contre une baisse de 22 pb, à 7.47%, pour le rendement du marché. Le spread ajusté de l'option du Compartiment s'est élargi de 15 pb, à 199 pb. La durée globale du Compartiment (obtenue sur la base d'un calcul de la durée minimum modifiée) a reculé de 2.0 à 1.9, alors que la durée du marché est passée de 3.7 à 3.4.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration High Yield (suite)**

Le nombre de positions a légèrement diminué au cours de l'exercice, mais le Compartiment reste bien diversifié. Nous sommes convaincus que la diversification des positions en portefeuille est importante pour le Compartiment et facilite la gestion du risque de crédit. Notre plus importante participation en fin d'exercice, représentant 1.6%, concernait Watco Companies LLC. En fin d'exercice, le portefeuille était investi à hauteur de 32% environ dans des titres dont les échéances étaient supérieures à trois ans, mais pour lesquels nous anticipons un rachat précoce. Il s'agit là d'une baisse d'environ 6% par rapport à l'année précédente. Les facteurs techniques du marché sont restés bien orientés pendant la majeure partie de l'année, sur fond d'entrées de capitaux solides, et l'activité sur le marché primaire, bien que beaucoup plus dynamique que l'année précédente, a été principalement axée sur le refinancement. Les données sur l'inflation, les baisses de taux de la Fed, le ralentissement de la croissance économique et l'impact de la nouvelle administration républicaine continueront de dicter l'évolution du marché, mais nous restons convaincus que les fondamentaux des obligations d'entreprises sont sains et que le taux de défaut des titres à haut rendement demeurera faible. Les valorisations s'établissent toujours à des niveaux intéressants et offrent un rendement similaire au coupon. Dans la mesure où l'attention des acteurs de marché reste rivée sur la trajectoire des taux d'intérêt et sur les répercussions d'un léger ralentissement aux Etats-Unis, nous pensons que le Short Duration Fund demeure bien positionné dans ce contexte de marché.

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds**

Après une nouvelle année caractérisée par des performances positives, des spreads proches de plus bas historiques et une « désinversion » de la courbe des taux, le crédit reste bien positionné à l'horizon 2025.

A l'approche de 2024, nous avons anticipé que l'économie américaine resterait robuste et que les consommateurs se montreraient plus résilients que prévu. Les craintes de récession s'étaient tassées et le scénario le plus probable tablait sur un atterrissage en douceur. Fin 2023, nous avons donc jugé excessives les 6 à 7 baisses de taux anticipées par le marché pour 2024, préférant rester prudents en ce qui concerne la duration (position neutre) tout en ciblant une fourchette de DTS d'environ 105-110%, dans la perspective de spreads de crédit bien orientés dans un environnement de portage positif. Parallèlement, la courbe des bons du Trésor américain était toujours inversée au début de l'année, le spread entre les échéances à 10 et 2 ans s'établissant à -37 pb. Dans ce contexte, il était difficile d'allonger la duration du Compartiment sans renoncer à du rendement. Dans les premiers mois de 2024, ce positionnement a été étayé par des données économiques solides et une inflation persistante. Les bons du Trésor américain à 2 ans ont atteint un sommet de 5.0% en avril, après avoir commencé l'année à 4.3%, alors que le marché abandonnait la quasi-totalité de ses attentes en matière de réduction des taux et que la perspective de taux « plus élevés pendant une période prolongée » revenait sur le devant de la scène.

Durant cette période, les spreads de crédit sont restés soutenus par le solide environnement fondamental et technique dont bénéficiaient les obligations d'entreprises de qualité investment grade, l'OAS de l'indice de référence passant de 90 pb début 2024 à 78 pb en avril. Dans ce contexte, nous avons renforcé la surpondération des titres notés BBB au sein du Compartiment, la faisant passer de 122% au début de l'année à 127% en avril, consolidant ainsi l'avantage de ce dernier en termes de rendement et de spread par rapport à l'indice de référence et portant son DTS à 113%, son niveau le plus élevé de 2024. Malgré des performances globales négatives depuis le début de l'année tant pour le Compartiment que pour l'indice de référence à la fin du mois d'avril, compte tenu de la baisse des prix consécutive à l'intervention au niveau des taux, le positionnement du Compartiment lui a permis de surperformer l'indice (sur une base brute et nette de commissions) au cours de cette période, principalement grâce à la sélection des titres, mais aussi aux effets positifs du positionnement sur la duration et de l'évolution de la courbe des taux.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds (suite)**

Lorsque les données économiques ont commencé à se modérer durant l'été, les taux ont abandonné leur sommet, notamment en raison de la déception suscitée par les données sur l'emploi non agricole début août. Alors que l'attention s'était déplacée du caractère persistant de l'inflation vers l'affaiblissement des données sur le marché du travail, les marchés obligataires ont pu compter sur la baisse des taux de 50 pb opérée par la Fed en septembre, plus importante que prévu, ce qui ne se produit généralement qu'en période de récession ou en réponse à une forte volatilité sur les marchés. La Fed a également indiqué que nous pourrions assister à de nouvelles baisses, potentiellement à un rythme mesuré. A la fin du troisième trimestre, les bons du Trésor américain à 2 ans avaient chuté de plus de 130 pb par rapport à leur pic de 3.7%, tandis que la courbe des taux s'était pentifiée et désinvertée, le spread entre les échéances à 10 et 2 ans s'établissant à +14 pb. Le compartiment a sous-performé son indice de référence (en termes bruts et nets de commissions) au cours de ce vif rallye des taux d'avril à septembre, en raison de sa sous-pondération de la partie du marché de meilleure qualité et plus sensible à l'évolution des taux (titres notés AA et A) et de son positionnement sur la courbe des taux.

Le quatrième trimestre a été dicté par les résultats des élections américaines: les rendements des bons du Trésor américain ont augmenté et les spreads de crédit se sont à nouveau resserrés, les marchés prédisant que la victoire décisive de Donald Trump et la mainmise de son parti sur le Congrès auraient probablement des effets inflationnistes, limitant ainsi la capacité de la Fed à réduire ses taux dans la mesure initialement anticipée en 2025. Malgré ce contexte, la Fed a continué de réduire ses taux de 25 pb en novembre et en décembre, comme prévu, mais a adopté un ton de plus en plus ferme dans ses communications en fin d'année alors qu'elle évalue l'ampleur de l'impact possible de la nouvelle administration sur les perspectives de croissance et d'inflation pour 2025 et les années suivantes. Le Compartiment a surperformé son indice de référence au quatrième trimestre (en termes bruts et nets de commissions), grâce aux effets bénéfiques de la sélection de titres et de la durée.

En ce qui concerne la performance globale en 2024, l'indice Bloomberg US Corporate Intermediate a généré un rendement total de +4.22% sur l'année et un rendement excédentaire de +2.10%. Parmi les secteurs, l'industrie (rendement excédentaire de +1.17%) a sous-performé les institutions financières (+3.91%) et les services aux collectivités (+1.74%). Les titres notés BBB ont surperformé (+2.97%) leurs homologues notés A (+1.63%) et Aa (+0.24%) au cours de l'année. Le rendement excédentaire de +2.10% reflète l'OAS de l'indice Bloomberg US Corporate Intermediate, qui a clôturé l'année 2024 à +71 pb, soit une baisse de 19 pb par rapport à fin 2023 (+90 pb). Le Compartiment a terminé l'année avec un rendement minimum (yield to worst) de 5.20%, contre 5.11% pour l'indice.

En 2024, le Compartiment AXA IM FIIS US Corporate Intermediate Bonds Fund a surperformé son indice de référence avant imputation des commissions, mais l'a légèrement sous-performé en termes nets. La sélection judicieuse des titres, en particulier dans les secteurs de la consommation cyclique et non cyclique, de l'énergie et de la technologie, a constitué le principal moteur de la performance annuelle, mais a été partiellement neutralisée par les choix défavorables opérés dans l'assurance, les services financiers et les médias. La rotation sectorielle a eu un impact relativement limité sur la performance globale du Compartiment en 2024, les spreads n'ayant pas été suffisamment différenciés, et a légèrement pesé sur les liquidités. Nous avons maintenu une exposition plus neutre au secteur bancaire, avec des positions sur les banques d'importance systémique mondiale et les banques suprarégionales. Nous sommes restés fidèles à notre positionnement prudent au sein du vaste secteur industriel, en surpondérant certains secteurs cycliques (tels que l'énergie, les transports et l'industrie de base) et en sous-pondérant les secteurs de la technologie, de la consommation cyclique et non cyclique et des biens d'équipement. Nous avons en outre conservé notre sous-pondération du secteur plus défensif des services aux collectivités, compte tenu de la vigueur persistante de l'économie américaine. Le positionnement sur la durée a eu un impact neutre sur la performance du Compartiment, tandis que l'évolution de la courbe des taux s'est révélée quelque peu préjudiciable.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds (suite)**

Performance

Les meilleures contributions à la performance sont venues de HSBC Holdings (HSBC), Goldman Sachs (GS), Citigroup (C), Bank of America (BAC), Bank of New York Mellon (BK) et Ford Motor Company (F).

Les principaux freins sont en revanche à mettre à l'actif de Campbell's Company (CPB), Pfizer (PFE), Aptiv (APT), Comcast (CMCSA) et Bristol Myers (BMY).

Perspectives

Les perspectives du marché américain des obligations investment grade restent influencées par un environnement macroéconomique favorable, la croissance économique soutenant l'augmentation des bénéfices et les flux de trésorerie des émetteurs de ce segment, tandis que les fondamentaux des entreprises ne suscitent aucune inquiétude de fin de cycle en matière d'endettement. Sur le plan des valorisations, les spreads de crédit semblent ressortir à de faibles niveaux par rapport aux moyennes à long terme, tandis que les rendements demeurent intéressants en termes absolus. Bien que l'on s'attende toujours à ce que la Fed réduise ses taux en 2025, les marchés ont prédit que la victoire décisive de Donald Trump et la mainmise de son parti sur le Congrès auraient probablement des effets inflationnistes, limitant ainsi la capacité de la Fed à assouplir sa politique dans la mesure initialement anticipée. La bonne tenue des fondamentaux semble être largement intégrée dans les valorisations aux niveaux actuels. Le sentiment à l'égard du segment investment grade américain est dans l'ensemble positif, avec un atterrissage en douceur et de nouvelles baisses de taux toujours anticipés en 2025, mais peut-être pas dans les proportions escomptées précédemment. Nous prévoyons également une augmentation modérée des émissions brutes, qui dépendra dans une certaine mesure des fusions-acquisitions potentielles, susceptibles de se multiplier dans un environnement réglementaire plus souple. Les facteurs techniques bénéficient par ailleurs d'une demande de crédit qui reste soutenue, les investisseurs se concentrant sur le niveau toujours attrayant des rendements globaux et sur les préoccupations limitées entourant les spreads de crédit. Dans l'ensemble, le contexte actuel demeure à nos yeux favorable et les spreads des obligations d'entreprises devraient rester bien soutenus autour des niveaux actuels.

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US High Yield B/BB**

L'indice ICE BofA BB-B US High Yield Constrained a enregistré un rendement total de +6.84% au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024. Ce solide résultat s'explique par la bonne tenue des entreprises, le tassement des données sur l'inflation et la résilience générale de l'économie. Bien que le nombre et le rythme des baisses de taux de la Fed aient été inférieurs aux prévisions, l'inflation a montré des signes de ralentissement au cours de l'année, ce qui a constitué un catalyseur positif pour la plupart des actifs obligataires.

Le Compartiment AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB a surperformé son indice de référence, l'ICE BofA BB-B US High Yield Constrained, sur une base brute en 2024 (en USD) et a globalement fait jeu égal avec ce dernier sur une base nette. Il a capté environ 110% (en termes bruts, USD) du rendement de l'indice de référence sur la période. La sélection de titres opérée dans tout le spectre du risque a constitué le principal moteur de la surperformance du Compartiment, tandis que son positionnement sur le risque macro a eu une incidence globalement neutre. La participation du portefeuille à un certain nombre de nouvelles émissions au cours de l'année a également dopé la performance.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US High Yield B/BB (suite)**

D'un point de vue sectoriel, la sélection de titres dans les secteurs des télécommunications et des services financiers a le plus soutenu la performance relative, à l'inverse des choix opérés dans les médias et les transports. La surpondération du secteur de la santé a par ailleurs contribué à la performance relative, tandis que la sous-pondération des services financiers a coûté des points.

Le Compartiment a terminé l'année avec un rendement minimum (yield to worst) de 6.73% (hors liquidités), contre 6.87% pour son indice de référence. Sa duration minimum (duration to worst) hors liquidités est ressortie à 3.3, un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence (3.4). Nous continuons de penser que le taux de défaut du marché américain du haut rendement ne devrait pas sensiblement dépasser sa moyenne à long terme. Sur la base de nos perspectives économiques et des valorisations actuelles, le marché américain du haut rendement reste selon nous susceptible d'offrir un rendement total attrayant sous l'effet du portage au cours des 12 prochains mois.

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028**

Après une fin d'année 2023 très dynamique, durant laquelle les craintes de récession et d'inflation semblaient pour l'essentiel s'être dissipées, notre scénario de base, partagé par la plupart des observateurs, prévoyait un « atterrissage en douceur » pour 2024. Autrement dit, une année qui serait marquée par une baisse des taux d'intérêt (enfin) et, au pire, une légère récession dans les économies développées. Si l'on examine les rendements totaux des différents marchés, il apparaît clairement que ce scénario s'est dans l'ensemble concrétisé, avec une hausse de 8.7% pour le haut rendement européen (sur une base couverte en EUR), de 8.2% pour le haut rendement américain, de 4.6% pour le segment investment grade européen, de 9.6% pour l'indice Eurostoxx 600 et de pas moins de 25% pour l'indice S&P 500. Compte tenu de la progression de 12.2% déjà enregistrée en 2023, il s'agit pour notre classe d'actifs d'une reprise tout à fait remarquable dans le sillage du recul de 11.5% accusé en 2022.

Les chiffres présentés ci-dessus occultent toutefois d'autres évolutions. Les indices d'emprunts d'Etat ont chuté dès lors que les rendements des bons du Trésor américain, des Bunds allemands et des Gilts britanniques à 10 ans ont augmenté pour la quatrième année consécutive. La période n'a pas non plus été exempte d'épisodes de sous-performance pour les actifs risqués. En avril, l'aggravation des tensions au Moyen-Orient a provoqué une correction des marchés. Après l'accès de volatilité généralisé observé début juin, les actifs risqués français sont restés particulièrement malmenés à la suite des élections législatives anticipées convoquées par le président Emmanuel Macron, qui se sont soldées par une paralysie politique. Le mois de décembre a même vu aboutir la première motion de censure depuis 1962, qui a fait tomber le gouvernement et poussé le spread entre les emprunts français et allemands à 10 ans à son niveau le plus élevé depuis 2012 (+88 pb).

En dépit de ce qui précède, les performances des obligations à haut rendement européennes sont malgré tout restées stables, ne passant en territoire (légèrement) négatif qu'une seule fois, en avril (-0.05%). Bien entendu, cela s'explique en partie par un niveau de portage élevé, le rendement de notre univers d'investissement ayant entamé l'année à 6.6%. Mais le rendement total de +8.7% reflète également un resserrement des spreads de plus de 50 pb. Il est intéressant de noter que cette année, les différentes tranches de notation ont signé des performances très similaires (BB: +8.3%; B: +9.1%; CCC: +8.0%). Le haut rendement américain a suivi une trajectoire semblable: bien qu'il se soit replié de 0.4% en décembre sous l'effet des taux, ce qui a permis au marché européen de faire légèrement mieux sur l'année, son rendement total final est ressorti à +8.2%, un niveau tout à fait conforme au nôtre.

[Sources: Bloomberg]

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028 (suite)**

Performance

Depuis son lancement en octobre, le Compartiment a généré un rendement total de +0.07% (net de commissions, classe d'actions B) et de +0.17% (avant imputation des commissions, classe d'actions B).

Pendant la période de deux mois au cours de laquelle la fenêtre de souscription était ouverte, le Compartiment était entièrement investi en liquidités et en instruments du marché monétaire. A la fermeture de cette fenêtre à la mi-décembre, il s'est mué en portefeuille diversifié d'obligations à haut rendement. Sa performance en 2024 reflète cette allocation d'actifs.

Perspectives

Comme indiqué plus haut, le scénario de base misant sur un atterrissage en douceur semble bel et bien s'être concrétisé en 2024. Et comme nous l'avions prévu il y a un an à la même époque, les performances du haut rendement européen ont principalement découlé du portage, conjugué à un certain resserrement des spreads.

Mais ce que nous n'avions pas anticipé, c'est que les incertitudes politiques qui prévalaient en décembre 2023 seraient toujours en grande partie d'actualité un an plus tard. Nous pensions que l'éventualité d'une récession plus profonde ou de niveaux d'inflation durablement élevés (qui correspondent respectivement aux risques extrêmes d'atterrissage brutal et d'absence d'atterrissage que nous avons signalés il y a un an) pourrait être écartée. C'était pour ainsi dire le cas à la fin du troisième trimestre. La Réserve fédérale (« Fed ») venait de réduire ses taux de 50 points de base (« pb ») lors de sa réunion de septembre, les investisseurs tablaient sur des baisses de taux presque ininterrompues jusqu'à mi-2025 et les chiffres mensuels de l'inflation semblaient avoir définitivement perdu leur capacité à perturber les marchés, du moins dans le cadre du cycle actuel.

Malgré une année ponctuée par les chocs géopolitiques, la nette victoire de Donald Trump aux élections américaines a tout de même pris les marchés par surprise. Avec un programme économique faisant la part belle aux droits de douane et aux réductions d'impôts, la perspective d'une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt est à nouveau tout ce qu'il y a de plus plausible. En outre, même si la situation politique en Europe semble bien différente, il ne faut pas sous-estimer la capacité de la Fed à influencer les taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

Pour résumer, comme en 2024, nous discernons trois voies possibles pour notre classe d'actifs en 2025:

1. Pour commencer, notre scénario de base, partagé par le marché, table toujours sur un atterrissage en douceur. Mais compte tenu de la marge de progression réduite des spreads et des taux d'intérêt à court terme, le portage dominera les rendements du haut rendement européen, qui ne devraient selon nous guère s'éloigner de leur niveau de départ (actuellement +5.9%).
2. Ensuite, le scénario d'une moindre marge d'assouplissement pour la Fed, avec par conséquent des taux d'intérêt qui restent élevés, est à nouveau à l'ordre du jour. Le haut rendement devrait bien sûr bénéficier d'une certaine protection grâce à sa durée naturellement plus courte et ses niveaux de revenus élevés. Toutefois, certains des défis que cela représenterait pour les fondamentaux se refléteraient inévitablement dans un élargissement des spreads. Nous anticipons des gains un peu moins importants que dans le cadre du premier scénario.
3. Il est toujours possible que les banques centrales soient à la traîne et que les économies développées basculent dans une récession plus profonde. Il faudrait alors composer avec un creusement plus marqué encore des spreads, qui impacterait les rendements. Cela dit, comme expliqué ci-dessous, nous conservons une part d'optimisme vis-à-vis de notre marché.

Rapport des Administrateurs

Principaux événements concernant le Fonds survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 (suite)

- **AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028 (suite)**

Perspectives (suite)

Bien que les valorisations des obligations européennes à haut rendement semblent moins attrayantes qu'il y a 12 mois, l'équilibre entre risque et rendement demeure à nos yeux très intéressant au vu des résultats possibles évoqués ci-dessus. Et en fin de compte, les événements de début novembre nous confortent dans l'idée que 2025 sera une année de portage défensif, dans l'attente de la fin du cycle.

Dans un tel scénario, un compartiment à duration relativement courte comme celui-ci pourrait être décrit comme un compartiment de portage « extra-défensif ». Compte tenu de l'aplatissement des courbes de spreads et de l'inversion persistante des courbes souveraines, le Compartiment présente des caractéristiques intéressantes par rapport à celles du marché européen du haut rendement dans son ensemble. Il offre en effet l'essentiel des rendements de ce dernier, moyennant une meilleure qualité de crédit ainsi qu'une duration nettement moins longue, susceptible d'offrir une couverture astucieuse en cas de résurgence de la volatilité des taux induite par l'administration Trump. Par ailleurs, dans la mesure où le marché affiche des valorisations raisonnables, le coût d'opportunité lié à une hausse supplémentaire est limité.

Cotation d'une Classe d'Actions du Compartiment AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration Bonds sur le Global Exchange Market d'Euronext Dublin

Le 6 mars 2024, la société de gestion a décidé d'inscrire la classe d'actions A mDis USD (ISIN: LU0931226079) (la « Classe d'Actions ») d'AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration Bonds (le « Compartiment ») à la cotation sur le Global Exchange Market d'Euronext Dublin.

Création et lancement de compartiments

- AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028. Ce nouveau compartiment a été lancé le 16 octobre 2024.

Le Nouveau compartiment cherche à générer des revenus en investissant essentiellement dans des titres de créance (y compris des obligations vertes), sur la base d'une période de détention supposée courant jusqu'au 29 septembre 2028 ou toute autre date mentionnée à cet égard dans le prospectus révisé du Fonds (la « Date d'échéance »). En conséquence, les souscriptions dans le Nouveau compartiment seront organisées pendant une période de souscription prédéterminée, qui sera précisée dans le prospectus révisé du Fonds, et les commissions de rachat, le cas échéant, diminueront chaque année afin d'encourager la détention à long terme.

Rapport des Administrateurs

Mise à jour du prospectus et du règlement de gestion

Implémentation des modifications et mises à jour supplémentaires suivantes du prospectus du Fonds, y compris, le cas échéant, des annexes SFDR:

- création d'une nouvelle classe de parts « BE », uniquement disponible par l'intermédiaire de distributeurs ayant conclu des accords de distribution spécifiques avec la Société;
- clarification selon laquelle le « tabac » est couvert par les politiques d'exclusions sectorielles d'AXA Investment Managers;
- approfondissement des caractéristiques environnementales et sociales promues par les compartiments (i) en incluant des considérations liées à la protection des droits de l'homme (par l'exclusion des instruments de dette émis par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées) et (ii) en remplaçant l'exclusion des activités liées aux sables bitumineux par une exclusion plus large englobant les activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels;
- inclusion de nouveaux indicateurs dans le cadre relatif aux principales incidences négatives applicable aux compartiments;
- clarification selon laquelle tout compartiment du Fonds peut détenir des liquidités représentant plus de 20% de ses actifs nets non seulement en cas de conditions de marché exceptionnellement défavorables, mais également en cas d'autres circonstances exceptionnelles, conformément à et sous réserve de la FAQ la plus récente de la CSSF relative à la loi du 17 décembre 2010;
- précision selon laquelle les frais de garde et de conservation liés aux activités de prêt de titres ne seront plus payés à partir de la part de l'agent de prêt dans le revenu brut généré par ces activités, mais par la Société de gestion à partir de la Commission de service appliquée, et que les coûts de transaction liés au prêt de titres font partie des frais opérationnels directs et indirects payés à partir de la part de l'agent de prêt dans le revenu brut (35%). Il est confirmé que ce changement n'entraînera pas d'augmentation des frais à la charge du Fonds ou de ses compartiments;
- inclusion d'informations supplémentaires concernant l'impact potentiel de la souscription via des intermédiaires financiers sur les droits d'indemnisation des investisseurs finaux, conformément à la Circulaire CSSF 24/856 concernant la protection des investisseurs en cas de survenance d'une erreur dans le calcul de la VNI, d'un non-respect des règles de placement et d'autres erreurs au niveau d'un OPC;
- le cas échéant, dans les annexes du compartiment concerné, (i) mise à jour de la section relative au risque lié aux obligations de type « contingent convertible » pour ajouter le risque de liquidité associé à des conditions de marché difficiles, et (ii) clarification selon laquelle la détention par le compartiment de certains instruments du marché monétaire, fonds du marché monétaire et dépôts bancaires s'inscrit dans une optique de trésorerie; et
- insertion d'un nombre limité de changements de formulation mineurs et d'autres changements et mises à jour dans le prospectus du Fonds, y compris une mise à jour (i) du nom de la personne représentant AXA Investment Managers S.A. au sein du conseil d'administration de la Société, (ii) de l'adresse aux Etats-Unis d'Amérique de l'un des gestionnaires financiers par délégation du Fonds, AXA Investment Managers US Inc., et (iii) de la référence au site Internet sur lequel les politiques d'exclusions des compartiments concernés peuvent être consultées, et harmonisation des annexes SFDR pour toutes les gammes de fonds d'AXA IM, notamment afin d'améliorer certaines formulations.

Le prospectus a été mis à jour en septembre 2024.

Rapport des Administrateurs

Evènements concernant la Société de gestion survenus au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

Nous vous informons de la composition de la Société de gestion, AXA Investment Managers Paris, au 31 décembre 2024:

Membres du Conseil d'administration

- M. Marco Morelli, Président et Administrateur, résidant en Italie
- Mme Florence Dard, Administrateur, Global Head of Client Group, résidant en France
- Mme Marion le Morhedec, Administrateur, Group Head of Fixed Income, résidant en France
- Mme Caroline Portel, Global Chief Operating Officer, représentant permanent d'AXA Investment Managers, Administrateur, résidant en France

Executive Officers

- M. Marco Morelli, Chief Executive Officer, résidant en Italie
- M. Jean-Louis Laforge, Deputy Chief Executive Officer, résidant en France
- M. Jean-Christophe Ménioux, Deputy Chief Executive Officer, résidant en France
- M. René Rauscher-Marroc, Deputy Chief Executive Officer, résidant en France

Le Conseil d'administration de la Société de gestion

Luxembourg, le 7 avril 2025

Note: les chiffres exposés dans ce rapport sont basés sur des données historiques et ne préjugent pas nécessairement des performances futures.



Rapport d'audit

Aux Porteurs de Parts de
AXA IM Fixed Income Investment Strategies

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière d'AXA IM Fixed Income Investment Strategies et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2024;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et aux Normes internationales d'audit (NIA), telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Nos responsabilités en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, sont plus amplement décrites dans la section de notre rapport intitulée « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers ».

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

Informations complémentaires

Le Conseil d'administration de la Société de gestion est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds;



- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 10 avril 2025

Représentée par

Martin Wais

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.

Etat des actifs nets au 31 décembre 2024

	Consolidé	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US Short Duration High Yield	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US Corporate Intermediate Bonds
	USD	USD	USD
ACTIFS			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2e)	5,431,365,507	2,196,990,350	1,741,890,234
Plus/(moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres	(28,323,233)	(14,618,070)	(32,157,675)
Portefeuille-titres à la valeur de marché (note 2d)	5,403,042,274	2,182,372,280	1,709,732,559
Liquidités et instruments assimilés	146,614,837	95,045,538	11,956,444
Montants à recevoir sur cessions de titres	924,654	-	-
Montants à recevoir provenant des souscriptions	20,058,177	14,853,904	4,028,295
Intérêts courus	71,838,677	33,872,890	20,513,378
Revenus courus provenant d'opérations de prêt de titres	268,936	162,421	80,909
Autres montants à recevoir	111,700	6,982	5,330
Total des actifs	5,642,859,255	2,326,314,015	1,746,316,915
PASSIF			
Découvert bancaire	4,457,185	-	-
Montants à payer au titre de rachats	40,569,301	33,060,177	4,348,599
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	21,816,536	13,216,416	6,361,218
Charges provisionnelles	6,011,569	2,762,432	1,552,545
Dividende à payer	12,387,151	5,620,406	3,631,755
Autres montants à payer	161,803	89,784	33,148
Total du passif	85,403,545	54,749,215	15,927,265
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE	5,557,455,710	2,271,564,800	1,730,389,650

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat des actifs nets au 31 décembre 2024

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies Europe Short Duration High Yield EUR	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US High Yield B/BB USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies Euro Credit Opportunities Target 2028 EUR
ACTIFS			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2e)	1,365,910,300	27,186,736	49,153,135
Plus/(moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres	17,232,914	796,136	(181,851)
Portefeuille-titres à la valeur de marché (note 2d)	1,383,143,214	27,982,872	48,971,284
Liquidités et instruments assimilés	37,757,271	309,845	198,316
Montants à recevoir sur cessions de titres	892,954	-	-
Montants à recevoir provenant des souscriptions	1,135,662	-	-
Intérêts courus	15,667,619	493,499	709,889
Revenus courus provenant d'opérations de prêt de titres	24,728	-	-
Autres montants à recevoir	95,981	-	-
Total des actifs	1,438,717,429	28,786,216	49,879,489
PASSIF			
Découvert bancaire	4,304,380	-	-
Montants à payer au titre de rachats	3,052,173	-	-
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	2,155,310	289	6,557
Charges provisionnelles	1,537,257	30,071	72,131
Dividende à payer	3,027,513	-	-
Autres montants à payer	37,508	-	29
Total du passif	14,114,141	30,360	78,717
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE	1,424,603,288	28,755,856	49,800,772

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

	Consolidé	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US Short Duration High Yield	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US Corporate Intermediate Bonds
	USD	USD	USD
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE EN DEBUT D'EXERCICE	6,657,981,786 *	3,209,816,504	2,084,539,387
REVENUS			
Intérêts sur portefeuille-titres, nets	324,695,300	174,262,165	85,590,038
Revenus provenant d'opérations de prêt de titres (note 11)	1,933,592	1,041,100	392,043
Autres revenus	256,754	178,957	-
Total des revenus	326,885,646	175,482,222	85,982,081
CHARGES			
Frais de distribution (note 4)	485,428	100,571	166,254
Commissions de gestion (note 5)	33,329,533	17,002,798	8,218,117
Frais de transaction (note 7)	61,240	-	23,737
Commissions d'opérations de prêt de titres (note 11)	676,757	364,385	137,215
Frais de service appliqués (note 6)	7,617,641	3,952,235	2,219,612
Total des charges	42,170,599	21,419,989	10,764,935
PLUS-VALUE NETTE RESULTANT DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE	284,715,047	154,062,233	75,217,146
Plus/(moins)-value nette réalisée			
- sur cessions de titres (note 2f)	(109,082,853)	(69,253,556)	(32,542,575)
- sur contrats de change au comptant	9,872,696	3,150,844	1,367,645
- sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	(117,909,576)	(80,285,759)	(30,876,288)
Moins-value nette réalisée au cours de l'exercice	(217,119,733)	(146,388,471)	(62,051,218)
Variation nette de la plus/(moins)-value non réalisée			
- sur investissements	117,838,149	71,501,370	15,913,718
- sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	(35,735,675)	(23,130,789)	(9,977,591)
Variation nette des actifs nets pendant l'année résultant des opérations	149,697,788	56,044,343	19,102,055
Produits nets des souscriptions/(rachats)	(1,215,938,683)	(973,277,823)	(365,584,463)
Dividendes distribués (note 10)	(34,285,181)	(21,018,224)	(7,667,329)
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE EN FIN D'EXERCICE	5,557,455,710	2,271,564,800	1,730,389,650

*Le solde d'ouverture a été calculé au taux de change en vigueur au 31 décembre 2024. En appliquant les taux de change en vigueur au 31 décembre 2023, ce montant était égal à 6,747,596,155 USD. Voir note 2b) pour plus d'information.

Etat des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies Europe Short Duration High Yield EUR	AXA IM Fixed Income Investment Strategies US High Yield B/BB USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies Euro Credit Opportunities Target 2028 EUR
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE EN DEBUT D'EXERCICE	1,295,941,698	21,678,267	-
REVENUS			
Intérêts sur portefeuille-titres, nets	60,609,460	1,863,241	211,260
Revenus provenant d'opérations de prêt de titres (note 11)	483,292	-	-
Autres revenus	75,074	-	56
Total des revenus	61,167,826	1,863,241	211,316
CHARGES			
Frais de distribution (note 4)	177,217	-	33,892
Commissions de gestion (note 5)	7,676,082	128,475	30,478
Frais de transaction (note 7)	27,987	8,171	339
Commissions d'opérations de prêt de titres (note 11)	169,152	-	-
Frais de service appliqués (note 6)	1,359,187	23,908	13,953
Total des charges	9,409,625	160,554	78,662
PLUS-VALUE NETTE RESULTANT DES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE	51,758,201	1,702,687	132,654
Plus/(moins)-value nette réalisée			
- sur cessions de titres (note 2f)	(7,362,965)	338,915	(1,243)
- sur contrats de change au comptant	5,131,101	26,125	14,319
- sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	(6,521,616)	(1,185)	6,557
Moins-value nette réalisée au cours de l'exercice	(8,753,480)	363,855	19,633
Variation nette de la plus/(moins)-value non réalisée			
- sur investissements	30,130,312	(588,570)	(181,851)
- sur contrats de change à terme (notes 2g, 9)	(2,530,297)	(383)	(6,557)
Variation nette des actifs nets pendant l'année résultant des opérations	70,604,736	1,477,589	(36,121)
Produits nets des souscriptions/(rachats)	63,464,510	5,600,000	49,836,893
Dividendes distribués (note 10)	(5,407,656)	-	-
VALEUR NETTE D'INVENTAIRE EN FIN D'EXERCICE	1,424,603,288	28,755,856	49,800,772

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Statistiques - Total des actifs nets

	Devise	Total des actifs nets au 31 décembre 2024	Total des actifs nets au 31 décembre 2023	Total des actifs nets au 31 décembre 2022
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	USD	2,271,564,800	3,209,816,504	3,810,645,419
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	USD	1,730,389,650	2,084,539,387	2,192,793,711
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	EUR	1,424,603,288	1,295,941,698	1,188,659,712
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB	USD	28,755,856	21,678,267	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028	EUR	49,800,772	-	-

Statistiques - Nombre de parts et valeur nette d'inventaire par part

	Nombre de parts en circulation au 31 décembre 2024	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2024	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2023	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2022
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield				
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	142,031.032	100.25	98.29	93.39
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	3,381,005.268	188.08	179.81	167.46
A Capitalisation GBP Hedged (95%)	23,321.200	131.28	123.71	113.42
A Capitalisation USD	2,327,113.389	242.53	227.83	207.45
A Distribution mensuelle USD	2,038,788.254	90.47	88.59	84.00
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	1,327,784.811	64.97	65.52	64.05
A Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	11,789.177	87.38	86.82	83.54
A Distribution semi-annuelle USD	592,840.510	82.76	82.02	78.35
B Capitalisation CHF Hedged (95%)	111,251.124	127.10	124.89	119.03
B Capitalisation EUR Hedged (95%)	94,487.511	185.01	177.16	165.43
B Capitalisation GBP Hedged (95%)	6,106.704	125.23	118.31	108.92
B Capitalisation JPY Hedged (95%)	14,213,064.106	108.44	108.77	105.12
B Capitalisation USD	355,141.323	200.82	189.21	172.80
B Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	18,969.762	78.04	80.72	80.36
B Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	6,097.434	66.95	67.58	66.04
B Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	2,538.444	77.16	76.73	73.82
B Distribution semi-annuelle USD	123,580.032	88.81	88.01	84.07
E Capitalisation EUR Hedged (95%)	75,551.727	127.80	123.29	115.90
E Capitalisation USD	140,530.060	149.65	141.98	130.56
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	139,708.127	121.61	119.90	114.55
F Capitalisation EUR Hedged (95%)	613,059.549	154.31	148.34	139.04
F Capitalisation USD	1,240,854.701	186.36	176.19	161.46
F Distribution mensuelle AUD Hedged (95%)	2,640.770	95.57	95.54	92.68
F Distribution mensuelle USD	423,628.483	95.67	94.78	90.53
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	2,722.294	77.84	80.60	80.26
F Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	170,196.241	66.18	66.71	65.15
I Capitalisation EUR Hedged (95%)	167,757.042	164.92	158.36	148.32
I Capitalisation USD	163,383.607	216.58	204.57	187.30
I Distribution semi-annuelle USD	117,913.155	83.80	83.05	79.33
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	32,687.571	104.83	103.14	98.30
Z Capitalisation EUR Hedged (95%)	254,151.444	114.72	109.98	102.83
Z Capitalisation USD	249,282.070	138.49	130.60	119.38
Z Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	1,235.300	77.86	80.60	80.31
Z Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	22,386.934	76.75	77.41	75.59
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds				
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	300,286.901	106.02	106.53	104.42
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	1,468,993.514	139.39	136.38	131.14
A Capitalisation USD	2,785,335.396	227.22	218.31	205.11
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	1,190,370.929	78.73	80.33	80.09
A Distribution semi-annuelle JPY Hedged (95%)	406.581	7,221.50	7,664.12	7,935.53
A Distribution semi-annuelle USD	344,999.716	115.10	115.25	112.29
E Capitalisation EUR Hedged (95%)	83,052.278	104.78	103.48	100.47
E Capitalisation USD	11,224.771	125.07	121.44	115.29
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	9,957.587	98.82	99.74	98.40
F Capitalisation EUR Hedged (95%)	598,573.198	117.42	115.40	111.57
F Capitalisation USD	2,507,107.763	142.47	137.65	130.04
F Distribution mensuelle USD	26,216.135	96.99	98.78	97.55

Statistiques - Nombre de parts et valeur nette d'inventaire par part

	Nombre de parts en circulation au 31 décembre 2024	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2024	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2023	Valeur nette d'inventaire en devise locale par part 31 décembre 2022
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds (suite)				
F Distribution semi-annuelle USD	338,878.936	98.62	98.76	96.24
I Capitalisation EUR Hedged (95%)	75,139.327	116.91	114.54	110.31
I Capitalisation USD	421,430.966	168.81	162.52	153.00
I Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	20,984.091	75.19	76.65	76.48
I Distribution semi-annuelle USD	93,049.390	94.50	94.62	92.20
N Capitalisation USD	40,758.416	104.43	102.16	-
N Distribution semi-annuelle USD	1,519.009	101.18	101.30	-
U Capitalisation USD	111,669.601	107.28	103.80	98.21
U Distribution semi-annuelle USD	11,634.274	96.05	96.17	93.71
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	30,806.777	93.18	93.73	92.12
Z Capitalisation EUR Hedged (95%)	307,250.705	108.28	106.11	102.17
Z Capitalisation USD	626,529.989	126.97	122.24	115.07
ZF Capitalisation CHF Hedged (95%)	444.720	102.38	102.94	-
ZF Capitalisation EUR Hedged (95%)	3,267.552	106.51	104.30	-
ZF Capitalisation USD	94,313.847	109.72	105.54	-
ZF Distribution mensuelle USD	218.810	98.67	99.97	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield				
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	153,864.135	110.72	107.82	101.90
A Capitalisation EUR	4,802,653.548	157.17	149.08	137.95
A Capitalisation USD Hedged (95%)	21,708.939	189.15	176.50	159.90
A Distribution semi-annuelle EUR	1,284,535.311	86.04	84.94	81.26
B Capitalisation CHF Hedged (95%)	198,416.000	122.60	119.76	113.53
B Capitalisation EUR	889,942.953	150.96	143.62	133.30
B Capitalisation GBP Hedged	2,786.686	119.81	112.55	103.13
B Capitalisation USD Hedged (95%)	37,999.527	168.47	157.77	143.54
B Distribution semi-annuelle EUR	137,880.363	87.94	86.82	83.06
E Capitalisation EUR	376,372.379	137.92	132.12	123.48
E Capitalisation USD Hedged (95%)	11,123.033	139.73	131.75	120.63
E Distribution semi-annuelle USD Hedged (95%)	4,913.108	109.40	106.24	99.54
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	46,914.490	115.92	113.63	108.05
F Capitalisation EUR	1,155,308.485	144.53	137.97	128.50
F Capitalisation USD Hedged (95%)	28,063.793	154.25	144.96	132.30
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	39,150.000	78.91	80.01	78.14
F Distribution semi-annuelle EUR	169,405.491	86.10	85.01	81.34
M Capitalisation EUR	448,423.953	119.91	113.23	104.31
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	36,836.000	110.40	107.95	102.45
Z Capitalisation EUR	361,294.232	122.08	116.27	108.01
Z Capitalisation USD Hedged (95%)	198.395	127.68	119.78	108.90
Z Distribution semi-annuelle EUR	78,446.775	91.26	90.10	86.21
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB				
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	200.000	113.58	107.90	-
A Capitalisation USD	56,000.000	99.90	-	-
I Capitalisation USD	200,000.000	115.69	108.27	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028				
BE Distribution semi-annuelle EUR	497,385.635	100.13	-	-

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE				OBLIGATIONS (SUITE)			
OBLIGATIONS				Canada (suite)			
Allemagne							
Cheplapharm Arzneimittel 5.5% 15/01/2028	7,112,000	6,478,838	0.29	Nova Chemicals Corp 8.5% 15/11/2028	2,580,000	2,736,116	0.12
		6,478,838	0.29	Open Text Corp 6.9% 01/12/2027	6,536,000	6,760,041	0.30
Bermudes						135,129,997	5.95
Carnival Holdings Bermuda Ltd 10.375% 01/05/2028	22,050,000	23,507,872	1.03	Etats-Unis			
		23,507,872	1.03	ABC Supply Co Inc 4% 15/01/2028	7,155,000	6,861,720	0.30
Canada				Academy Ltd 6% 15/11/2027	31,168,000	31,028,702	1.37
1011778 B.C. Unlimited Liability/New Red Finance 5.625% 15/09/2029	4,914,000	4,846,538	0.21	ACI Worldwide Inc 5.75% 15/08/2026	10,089,000	10,078,480	0.44
Automation Tooling Syste 4.125% 15/12/2028	5,385,000	5,011,543	0.22	Acushnet Company 7.375% 15/10/2028	6,836,000	7,074,043	0.31
Burger King New Red Finance 4.375% 15/01/2028	13,950,000	13,337,300	0.59	Advanced Drainage System Inc 5% 30/09/2027	1,791,000	1,766,724	0.08
Burger King New Red Finance 6.125% 15/06/2029	14,862,000	14,928,708	0.66	Aecom Inc 5.125% 15/03/2027	4,763,000	4,721,191	0.21
Garda World Security 4.625% 15/02/2027	17,275,000	16,793,577	0.74	Albertsons Companies Inc 3.25% 15/03/2026	8,082,000	7,891,816	0.35
Garda World Security 7.75% 15/02/2028	10,628,000	10,976,354	0.48	Alliant Holdings Intermediate LLC 6.75% 15/04/2028	9,515,000	9,569,530	0.42
GFL Environmental Inc 3.75% 01/08/2025	7,085,000	7,024,857	0.31	Alliant Holdings Intermediate LLC 6.75% 15/10/2027	25,295,000	25,111,358	1.11
GFL Environmental Inc 5.125% 15/12/2026	3,550,000	3,533,979	0.16	Allied Universal Holdco 9.75% 15/07/2027	22,061,000	22,236,517	0.98
Great Canadian Gaming Co 8.75% 15/11/2029	12,298,000	12,600,399	0.55	Amkor Technology Inc 6.625% 15/09/2027	14,580,000	14,586,539	0.64
Intelligent Packaging 6% 15/09/2028	21,328,000	21,045,961	0.93	AmWINS Group 6.375% 15/02/2029	8,506,000	8,563,477	0.38
Methanex Corp 5.125% 15/10/2027	1,420,000	1,390,699	0.06	Aramark Services Inc 5% 01/02/2028	11,877,000	11,552,307	0.51
Nova Chemicals Corp 5% 01/05/2025	11,682,000	11,634,232	0.51	Aramark Services Inc 5% 01/04/2025	11,311,000	11,293,196	0.50
Nova Chemicals Corp 5.25% 01/06/2027	2,580,000	2,509,693	0.11	Ardagh Metal Packaging 6% 15/06/2027	5,139,000	5,103,470	0.22
				B&G Foods Inc 8% 15/09/2028	15,773,000	16,233,887	0.71
				Beacon Roofing Supply Inc 4.5% 15/11/2026	16,087,000	15,818,140	0.70
				Berry Global Inc 4.5% 15/02/2026	7,003,000	6,907,623	0.30
				Berry Global Inc 4.875% 15/07/2026	1,680,000	1,674,577	0.07

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Berry Global Inc 5.625% 15/07/2027	5,903,000	5,899,167	0.26	Delek Logistics Partners 7.125% 01/06/2028	5,735,000	5,735,900	0.25
Blackstone Mortgage Trust Inc 3.75% 15/01/2027	12,850,000	12,250,517	0.54	Delek Logistics Partners 8.625% 15/03/2029	16,063,000	16,622,986	0.73
Block Inc 2.75% 01/06/2026	7,293,000	7,033,105	0.31	Ellucian Holdings Inc 6.5% 01/12/2029	3,875,000	3,886,330	0.17
Blue Racer 6.625% 15/07/2026	15,124,000	15,189,856	0.67	Energizer Holdings Inc 6.5% 31/12/2027	24,438,000	24,547,116	1.08
Blue Racer 7% 15/07/2029	12,152,000	12,424,055	0.55	ESAB Corp 6.25% 15/04/2029	4,922,000	4,989,380	0.22
Bread Financial Holdings Inc 7% 15/01/2026	7,728,000	7,744,461	0.34	Ford Motor Credit Co LLC 2.3% 02/10/2025	1,665,000	1,659,543	0.07
Brinks Company 4.625% 15/10/2027	15,105,000	14,667,928	0.65	Ford Motor Credit Co LLC 6.95% 10/06/2026	2,435,000	2,491,713	0.11
Caesars Entertainment Inc 8.125% 01/07/2027	7,130,000	7,207,128	0.32	Gen Digital Inc 6.75% 30/09/2027	29,264,000	29,730,443	1.31
Carnival Corp 7.625% 01/03/2026	9,080,000	9,100,170	0.40	Genesis Energy LP 8% 15/01/2027	13,442,000	13,688,989	0.60
CCO Holdings Capital Corp 5.125% 01/05/2027	17,450,000	17,161,467	0.76	Getty Images Inc 9.75% 01/03/2027	27,502,000	27,437,109	1.21
CCO Holdings Capital Corp 5.5% 01/05/2026	14,521,000	14,491,773	0.64	Gray Television Inc 10.5% 15/07/2029	15,349,000	15,364,753	0.68
CD&R Smokey Buyer-Radio Systems 9.5% 15/10/2029	7,918,000	7,792,585	0.34	Gray Television Inc 7% 15/05/2027	30,278,000	29,403,147	1.29
CDW LLC 4.125% 01/05/2025	3,303,000	3,282,640	0.14	Hanesbrands Inc 4.875% 15/05/2026	19,704,000	19,415,802	0.85
Charles River Laboratories 4.25% 01/05/2028	5,755,000	5,464,801	0.24	HCA Holdings Inc 5.375% 01/02/2025	1,971,000	1,971,458	0.09
Churchill Downs Inc 5.5% 01/04/2027	17,431,000	17,257,861	0.76	Herc Holdings Inc 5.5% 15/07/2027	930,000	921,771	0.04
Clarios Global LP/Clarios US Finance 6.25% 15/05/2026	19,843,000	19,885,575	0.88	Herc Holdings Inc 6.625% 15/06/2029	7,336,000	7,435,251	0.33
Clarios Global LP/Clarios US Finance 6.75% 15/05/2028	22,801,000	23,234,196	1.02	Hillenbrand Inc 6.25% 15/02/2029	18,956,000	18,967,377	0.83
Cogent Communications Group 3.5% 01/05/2026	17,294,000	16,759,316	0.74	Hilton Domestic Operating Company 5.375% 01/05/2025	2,091,000	2,086,154	0.09
Commscope Inc 6% 01/03/2026	30,407,000	30,292,975	1.33	Indigo Merger Sub Inc 2.875% 15/07/2026	8,794,000	8,482,611	0.37
Crown Amer/Cap Corp Vi 4.75% 01/02/2026	2,082,000	2,060,984	0.09	International Game Tech 4.125% 15/04/2026	8,662,000	8,541,493	0.38
CSC Holdings LLC 5.5% 15/04/2027	26,970,000	24,168,343	1.06	Iqvia Inc 5% 15/05/2027	12,415,000	12,232,091	0.54
Darling Ingredients Inc 5.25% 15/04/2027	8,009,000	7,918,270	0.35	Iqvia Inc 5% 15/10/2026	6,070,000	5,993,489	0.26
DCP Midstream Operating 5.375% 15/07/2025	1,397,000	1,399,700	0.06	Iqvia Inc 5.7% 15/05/2028	1,700,000	1,720,400	0.08

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Iron Mountain Inc 5.25% 15/03/2028	11,255,000	11,017,789	0.49	NuStar Logistics LP 5.75% 01/10/2025	19,399,000	19,459,362	0.86
Jeld Wen Inc 4.875% 15/12/2027	13,363,000	12,711,424	0.56	Olin Corp 5.125% 15/09/2027	9,881,000	9,678,825	0.43
Kar Auction Services Inc 5.125% 01/06/2025	6,928,000	6,916,012	0.30	Outfront Media Capital LLC 5% 15/08/2027	16,940,000	16,498,500	0.73
Kinetik Holdings Lp 6.625% 15/12/2028	21,773,000	22,289,653	0.98	Owens Brockway 6.625% 13/05/2027	31,490,000	31,501,139	1.39
Labl Inc 5.875% 11/01/2028	5,275,000	4,709,395	0.21	Panther BF Aggregator 2 LP 8.5% 15/05/2027	2,358,000	2,366,008	0.10
Labl Inc 9.5% 01/11/2028	10,915,000	10,943,281	0.48	Park Intermed Holdings 5.875% 01/10/2028	11,850,000	11,589,488	0.51
Live Nation Entertainment 6.5% 15/05/2027	13,661,000	13,823,470	0.61	Pebblebrook Hotel/Financ 6.375% 15/10/2029	11,289,000	11,185,189	0.49
Magnera Corp 4.75% 15/11/2029	9,600,000	8,537,254	0.38	Penske Automotive Group 3.5% 01/09/2025	3,687,000	3,647,919	0.16
Matthews International C 8.625% 01/10/2027	14,821,000	15,469,878	0.68	Perform Group Financing 5.5% 15/10/2027	16,315,000	16,193,979	0.71
Mauser Packaging Solut 7.875% 15/04/2027	28,725,000	29,341,438	1.29	Post Holdings Inc 5.5% 15/12/2029	5,205,000	5,042,157	0.22
Medline Borrower LP 6.25% 01/04/2029	3,688,000	3,731,496	0.16	Prestige Brands Inc 5.125% 15/01/2028	5,215,000	5,088,936	0.22
MGM Resorts International 6.125% 15/09/2029	13,172,000	13,165,597	0.58	Prime Security Services Borrower 5.75% 15/04/2026	16,248,000	16,253,520	0.72
Minerals Technologies Inc 5% 01/07/2028	1,662,000	1,608,774	0.07	Prime Security Services Borrower 6.25% 15/01/2028	18,136,000	18,057,448	0.79
Mozart Debt Merger Sub 3.875% 01/04/2029	11,200,000	10,381,359	0.46	PTC Inc 3.625% 15/02/2025	6,695,000	6,695,668	0.29
Nationstar Mortgage Holdings Inc 5% 01/02/2026	11,881,000	11,799,158	0.52	Regal Rexnord Corp 6.05% 15/02/2026	5,411,000	5,462,778	0.24
Nationstar Mortgage Holdings Inc 5.5% 15/08/2028	4,350,000	4,227,380	0.19	Ritchie Bros Holdings Inc 6.75% 15/03/2028	9,617,000	9,844,346	0.43
NCL Corp Ltd 5.875% 15/03/2026	900,000	899,440	0.04	RIJ Lodging Trust 3.75% 01/07/2026	15,005,000	14,604,852	0.64
NCL Corp Ltd 8.375% 01/02/2028	7,477,000	7,823,571	0.34	Rocket Mortgage LLC 2.875% 15/10/2026	12,257,000	11,638,202	0.51
Newell Brands Inc 5.7% 01/04/2026	15,588,000	15,594,838	0.69	Royal Caribbean Cruises Ltd 5.375% 15/07/2027	6,595,000	6,558,714	0.29
Newell Brands Inc 6.375% 15/09/2027	13,303,000	13,390,454	0.59	SBA Communications Corp 3.875% 15/02/2027	3,345,000	3,204,876	0.14
Nexstar Escrow Inc 5.625% 15/07/2027	32,895,000	32,120,020	1.41	Sealed Air Corp 4% 01/12/2027	10,830,000	10,389,370	0.46
Nortonlifelock Inc 5% 15/04/2025	14,504,000	14,488,798	0.64	Sealed Air Corp 6.125% 01/02/2028	13,498,000	13,553,781	0.60
Novelis Corp 3.25% 15/11/2026	10,477,000	9,988,724	0.44	Shift4 Payments LLC 4.625% 01/11/2026	6,195,000	6,139,648	0.27

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Sirius Xm Radio Inc 3.125% 01/09/2026	20,312,000	19,529,002	0.86	Velocity Vehicle Group LLC 8% 01/06/2029	8,639,000	8,993,715	0.40
Sirius Xm Radio Inc 5% 01/08/2027	25,138,000	24,469,759	1.08	Waste Pro Usa Inc 5.5% 15/02/2026	17,694,000	17,751,456	0.78
Six Flags Entertainment Corp 7% 01/07/2025	2,108,000	2,113,111	0.09	Watco Companies 6.5% 15/06/2027	35,726,000	36,015,560	1.59
Solaris Midstream Holding 7.625% 01/04/2026	8,880,000	8,930,465	0.39	Wesco Distribution Inc 6.375% 15/03/2029	23,179,000	23,517,767	1.04
Specialty Building Produ 7.75% 15/10/2029	5,153,000	5,247,408	0.23	Wesco Distribution Inc 7.25% 15/06/2028	10,313,000	10,494,603	0.46
SS&C Technologies Inc 5.5% 30/09/2027	23,259,000	23,055,870	1.01	William Carter 5.625% 15/03/2027	10,924,000	10,841,094	0.48
Standard Industries Inc 4.75% 15/01/2028	4,355,000	4,171,420	0.18	Williams Scotsman Inc 4.625% 15/08/2028	11,625,000	11,109,671	0.49
Standard Industries Inc 5% 15/02/2027	18,669,000	18,284,947	0.80	Williams Scotsman Inc 6.125% 15/06/2025	30,870,000	30,857,807	1.36
Starwood Property Trust 3.625% 15/07/2026	12,813,000	12,375,947	0.54	Williams Scotsman Inc 6.625% 15/06/2029	8,128,000	8,232,250	0.36
Starwood Property Trust 4.375% 15/01/2027	15,129,000	14,639,422	0.64	Wyndham Hotels & Resorts Inc 4.375% 15/08/2028	13,476,000	12,863,364	0.57
Station Casinos LLC 4.5% 15/02/2028	17,215,000	16,347,246	0.72	XHR LP 4.875% 01/06/2029	1,465,000	1,383,278	0.06
Summit Midstream Holding 8.625% 31/10/2029	8,543,000	8,868,958	0.39	XPO Logistics Inc 6.25% 01/06/2028	10,554,000	10,638,231	0.47
Sunoco LP 6% 15/04/2027	12,646,000	12,630,153	0.56	Zayo Group Holdings Inc 4% 01/03/2027	11,231,000	10,369,514	0.46
Sunoco LP 7% 01/05/2029	15,411,000	15,826,462	0.70			1,758,858,518	77.41
T Mobile USA Inc 2.25% 15/02/2026	1,681,000	1,633,936	0.07	Iles Cayman			
T Mobile USA Inc 2.625% 15/04/2026	1,768,000	1,724,225	0.08	Seagate Hdd Cayman 4.75% 01/01/2025	1,270,000	1,270,000	0.06
Tegna Inc 4.75% 15/03/2026	10,851,000	10,738,538	0.47			1,270,000	0.06
Tenet Healthcare Corp 6.125% 01/10/2028	2,465,000	2,462,633	0.11	Irlande			
Tenet Healthcare Corp 6.25% 01/02/2027	14,185,000	14,184,952	0.62	Ardagh Packaging Finance 4.125% 15/08/2026	28,990,000	26,122,309	1.15
United Rentals North America 6% 15/12/2029	9,050,000	9,136,998	0.40	Flutter Treasury DAC 6.375% 29/04/2029	5,814,000	5,903,646	0.26
Univision Communications 6.625% 01/06/2027	23,637,000	23,569,568	1.04	GGAM Finance Ltd 6.875% 15/04/2029	12,132,000	12,315,120	0.54
US Foods Inc 6.875% 15/09/2028	15,998,000	16,389,551	0.72	GGAM Finance Ltd 7.75% 15/05/2026	11,490,000	11,685,767	0.51
Varex Imaging Corp 7.875% 15/10/2027	5,605,000	5,740,253	0.25				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				EMPRUNTS D'ETAT ET SUPRANATIONAUX			
Irlande (suite)				Etats-Unis			
GGAM Finance Ltd 8% 15/02/2027	16,307,000	16,832,188	0.74	United States Treasury Bill 0% 30/01/2025	20,400,000	20,332,962	0.90
GGAM Finance Ltd 8% 15/06/2028	13,870,000	14,574,513	0.64			20,332,962	0.90
		87,433,543	3.84	TOTAL DES EMPRUNTS D'ETAT ET SUPRANATIONAUX		20,332,962	0.90
Luxembourg				TOTAL DES VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE			
Atlas LuxCo 4.625% 01/06/2028	18,380,000	17,393,801	0.77			2,182,372,280	96.07
Camelot Finance SA 4.5% 01/11/2026	16,370,000	15,920,247	0.70	Total du portefeuille-titres		2,182,372,280	96.07
Dana Financing Lux Sarl 5.75% 15/04/2025	8,569,000	8,550,351	0.38	Liquidités et instruments assimilés		95,045,538	4.18
		41,864,399	1.85	Autres éléments de passif, nets		(5,853,018)	(0.25)
Pays-Bas				TOTAL DES ACTIFS NETS		2,271,564,800	100.00
Trivium Packaging Finance BV 5.5% 15/08/2026	32,724,000	32,380,235	1.43				
Trivium Packaging Finance BV 8.5% 15/08/2027	10,167,000	10,162,869	0.45				
Ziggo Bond Company BV 6% 15/01/2027	24,719,000	24,539,980	1.08				
		67,083,084	2.96				
Royaume-Uni							
Belron UK Finance Plc 5.75% 15/10/2029	3,648,000	3,613,560	0.16				
Ineos Quattro Finance 2 3.375% 15/01/2026	26,502,000	26,374,451	1.16				
Rolls Royce Plc 3.625% 14/10/2025	6,620,000	6,514,319	0.29				
Rolls Royce Plc 5.75% 15/10/2027	3,460,000	3,516,325	0.15				
Virgin Media Secured Finance Plc 5.5% 15/05/2029	420,000	394,412	0.02				
		40,413,067	1.78				
TOTAL DES OBLIGATIONS		2,162,039,318	95.17				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Contrats de change à terme

Contrepartie	Devise Montant acheté	Montant acheté	Devise Montant vendu	Montant vendu	Echéance	Plus/(moins)- valeur non réalisée dans la devise du Compartiment
Classes de parts Hedged						
State Street	EUR	1,031,137,497	USD	1,081,503,059	15/01/2025	(13,244,801)
State Street	USD	127,825,813	EUR	121,716,218	15/01/2025	1,727,835
State Street	USD	54,188	GBP	43,181	15/01/2025	114
State Street	USD	10,952,400	CHF	9,709,052	15/01/2025	228,085
State Street	USD	245,403	JPY	37,745,859	15/01/2025	5,000
State Street	USD	3,220	AUD	5,071	15/01/2025	80
State Street	GBP	5,062,603	USD	6,423,923	15/01/2025	(84,181)
State Street	CHF	60,067,533	USD	67,835,954	15/01/2025	(1,487,232)
State Street	JPY	1,585,189,659	USD	10,446,250	15/01/2025	(350,174)
State Street	AUD	256,934	USD	163,965	15/01/2025	(4,882)
Non alloué à une classe de parts spécifique						
State Street	EUR	2,764,784	USD	2,869,983	09/01/2025	(6,346)
State Street	USD	2,141	EUR	2,064	09/01/2025	5
State Street	USD	282	GBP	225	09/01/2025	-
State Street	GBP	33,652	USD	42,099	09/01/2025	44
State Street	CHF	46,773	USD	51,588	09/01/2025	40
State Street	AUD	1,003	USD	624	09/01/2025	(3)
Total						(13,216,416)

Classification économique de l'état des investissements

	% des Actifs Nets
Industrie	45.17
Services financiers	24.23
Communications	6.87
Internet, logiciels et services informatiques	2.45
Appareils et composants électriques	2.37
Hygiène personnelle	1.37
Sociétés financières, d'investissement et autres sociétés diversifiées	1.28
Hôtels, restaurants et loisirs	1.22
Produits chimiques	1.16
Soins de santé	0.96
Papier et industrie du bois	0.93
Industrie automobile	0.91
Banques	0.90
Textiles, vêtements et articles en cuir	0.85
Biens de consommation cycliques	0.74
Produits et articles ménagers	0.59
Ingénierie mécanique et équipements industriels	0.59
Matériaux et produits de construction	0.56
Immobilier	0.54
Médias	0.40
Divertissements	0.38
Services publics	0.31
Fournitures et services commerciaux	0.31
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	0.29
Emprunts d'Etat et supranationaux	0.26
Contrôle de l'environnement	0.16
Approvisionnement en eau et en énergie	0.08
Mines et métaux	0.07
Pétrole et gaz	0.06
Technologie	0.06
Total	96.07

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE				OBLIGATIONS (SUITE)			
OBLIGATIONS				Etats-Unis			
Australie							
Macquarie Group Ltd FRN 12/01/2027	16,750,000	16,147,355	0.93	AES Corp 1.375% 15/01/2026	21,242,000	20,469,852	1.18
Transurban Finance Co 2.45% 16/03/2031	8,618,000	7,289,734	0.42	Agilent Technologies Inc 2.1% 04/06/2030	4,308,000	3,710,513	0.21
Transurban Finance Co 4.125% 02/02/2026	2,315,000	2,294,660	0.13	Agilent Technologies Inc 2.75% 15/09/2029	3,000,000	2,726,864	0.16
		25,731,749	1.48	Alcon Finance Corp 2.6% 27/05/2030	8,000,000	7,071,660	0.41
Canada				Alcon Finance Corp 5.375% 06/12/2032	13,200,000	13,199,560	0.76
Brookfield Finance Inc 4.35% 15/04/2030	14,990,000	14,451,591	0.84	American Express Co FRN 30/10/2026	13,600,000	13,773,456	0.80
Burger King New Red Finance 3.875% 15/01/2028	9,190,000	8,698,792	0.50	Amgen Inc 2.2% 21/02/2027	8,000,000	7,587,272	0.44
Canadian Imperial Bank 5.26% 08/04/2029	10,809,000	10,898,633	0.63	Amgen Inc 5.25% 02/03/2030	10,000,000	10,095,508	0.58
CCL Industries Inc 3.25% 01/10/2026	4,140,000	4,026,961	0.23	Amphenol Corp 4.75% 30/03/2026	3,357,000	3,360,842	0.19
Element Fleet Management Corp 3.85% 15/06/2025	17,752,000	17,667,189	1.02	Amphenol Corp 5% 15/01/2035	11,327,000	11,063,191	0.64
National Bank of Canada FRN 02/07/2027	6,645,000	6,720,487	0.39	Ares Capital Corp 3.875% 15/01/2026	10,020,000	9,911,018	0.57
Rogers Communications Inc 5.3% 15/02/2034	11,963,000	11,664,907	0.67	Arthur J Gallagher & Co 4.85% 15/12/2029	8,960,000	8,922,931	0.52
The Bank of Nova Scotia 5.35% 07/12/2026	8,078,000	8,184,275	0.47	Ashtead Capital Inc 5.8% 15/04/2034	3,467,000	3,471,830	0.20
Videotron Ltd 3.625% 15/06/2029	12,090,000	11,266,374	0.65	Ashtead Capital Inc 5.95% 15/10/2033	7,040,000	7,124,186	0.41
		93,579,209	5.40	AT&T Inc 1.65% 01/02/2028	4,615,000	4,197,807	0.24
Espagne				AT&T Inc 2.3% 01/06/2027	9,750,000	9,205,067	0.53
Banco Santander SA 1.849% 25/03/2026	7,400,000	7,121,981	0.41	AT&T Inc 4.3% 15/02/2030	17,701,000	17,149,183	0.99
Banco Santander SA 3.306% 27/06/2029	9,800,000	9,102,137	0.53	Atmos Energy Corp 1.5% 15/01/2031	2,770,000	2,273,414	0.13
Banco Santander SA FRN 14/09/2027	12,000,000	11,350,484	0.66	Atmos Energy Corp 5.45% 15/10/2032	3,481,000	3,566,869	0.21
		27,574,602	1.60	Bank of America Corp FRN 04/02/2033	30,367,000	26,109,653	1.52
				Bank of America Corp FRN 07/02/2030	15,443,000	14,806,239	0.86
				Bank of America Corp FRN 23/01/2026	4,163,000	4,159,181	0.24
				Bank of New York Mellon Corp FRN 13/06/2028	25,000,000	24,549,256	1.42
				Berry Global Inc 4.875% 15/07/2026	16,772,000	16,717,859	0.97

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Boardwalk Pipelines Lp 3.4% 15/02/2031	7,334,000	6,567,332	0.38	Constellation Brands Inc 4.8% 15/01/2029	4,188,000	4,164,577	0.24
Boston Gas Company 3.001% 01/08/2029	3,085,000	2,804,902	0.16	Corebridge Financial Inc 3.65% 05/04/2027	13,310,000	12,943,164	0.75
Brighthouse Financial Inc 5.65% 10/06/2029	10,385,000	10,478,132	0.61	Crown Castle Inc 2.1% 01/04/2031	15,000,000	12,422,234	0.72
Brixmor Operating Partnership 5.75% 15/02/2035	9,385,000	9,483,443	0.55	Daimler Trucks AG 3.65% 07/04/2027	15,082,000	14,674,195	0.85
Broadcom Inc 5.05% 12/07/2029	8,222,000	8,255,909	0.48	Darling Ingredients Inc 6% 15/06/2030	10,925,000	10,786,794	0.62
Brown & Brown Inc 5.65% 11/06/2034	11,835,000	11,856,036	0.69	Dell Inc 5.4% 15/04/2034	17,918,000	17,884,838	1.03
Bunge Ltd Finance Corp 1.63% 17/08/2025	3,237,000	3,176,481	0.18	Dow Chemical Co 5.15% 15/02/2034	9,629,000	9,421,478	0.54
Bunge Ltd Finance Corp 4.65% 17/09/2034	10,977,000	10,367,139	0.60	Duquesne Light Holdings Inc 2.532% 01/10/2030	10,017,000	8,677,937	0.50
Cadence Design Sys Inc 4.3% 10/09/2029	7,633,000	7,484,509	0.43	Duquesne Light Holdings Inc 3.616% 01/08/2027	6,210,000	5,990,060	0.35
Campbell Soup Co 5.4% 21/03/2034	6,116,000	6,089,279	0.35	Enterprise Products Operating 5.35% 31/01/2033	10,714,000	10,803,663	0.62
Cardinal Health Inc 5.125% 15/02/2029	5,123,000	5,136,200	0.30	ERAC USA Finance LLC 4.9% 01/05/2033	5,205,000	5,055,396	0.29
Carrier Global Corp 5.9% 15/03/2034	2,400,000	2,486,346	0.14	Exelon Corp 3.95% 15/06/2025	7,922,000	7,889,060	0.46
CenterPoint Energy Resources Corp 4% 01/04/2028	10,610,000	10,312,618	0.60	Exelon Corp 5.15% 15/03/2029	4,688,000	4,713,745	0.27
Charles Schwab Corp 2.9% 03/03/2032	13,013,000	11,201,827	0.65	Extra Space Storage LP 2.35% 15/03/2032	7,075,000	5,793,360	0.33
Charles Schwab Corp FRN 13/05/2026	2,738,000	2,737,340	0.16	Federal Realty OP LP 5.375% 01/05/2028	9,594,000	9,694,376	0.56
Charter Communications Operating LLC 3.75% 15/02/2028	13,484,000	12,855,169	0.74	Fidelity National Information Services Inc 1.65% 01/03/2028	5,607,000	5,075,762	0.29
Charter Communications Operating LLC 4.2% 15/03/2028	7,194,000	6,957,660	0.40	Fidelity National Information Services Inc 4.5% 15/07/2025	6,111,000	6,097,931	0.35
Cheniere Energy Inc 5.65% 15/04/2034	8,835,000	8,891,624	0.51	Fiserv Inc 5.375% 21/08/2028	21,675,000	21,979,245	1.27
Cheniere Energy Inc 5.75% 15/08/2034	9,655,000	9,725,375	0.56	Ford Motor Company 6.1% 19/08/2032	21,015,000	20,921,859	1.21
Cisco Systems Inc 4.95% 26/02/2031	5,000,000	5,019,215	0.29	Ford Motor Credit Co LLC 7.35% 04/11/2027	13,015,000	13,632,007	0.79
Citigroup Inc FRN 03/06/2031	31,090,000	27,108,215	1.58	General Motors Co 5.6% 15/10/2032	19,078,000	19,249,168	1.11
Comcast Corp 4.65% 15/02/2033	8,385,000	8,101,710	0.47	General Motors Financial Co 6.1% 07/01/2034	5,000,000	5,075,068	0.29

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Goldman Sachs Group Inc FRN 21/10/2027	25,773,000	24,463,397	1.41	Marriott International Inc 5.55% 15/10/2028	13,832,000	14,136,969	0.82
Goldman Sachs Group Inc FRN 23/07/2030	10,000,000	9,943,853	0.57	Mattel Inc 3.75% 01/04/2029	16,172,000	15,240,307	0.88
Goldman Sachs Group Inc FRN 25/04/2035	5,791,000	5,902,903	0.34	Morgan Stanley FRN 16/01/2030	15,000,000	15,025,640	0.87
GSK Consumer Healthcare 3.375% 24/03/2027	7,344,000	7,129,908	0.41	Morgan Stanley FRN 18/02/2026	3,895,000	3,883,792	0.22
HCA Holdings Inc 5.375% 01/09/2026	20,000,000	20,074,187	1.16	Morgan Stanley FRN 21/01/2033	15,777,000	13,521,415	0.78
Healthpeak Properties 2.125% 01/12/2028	3,806,000	3,422,399	0.20	National Fuel Gas Co 5.2% 15/07/2025	2,245,000	2,244,311	0.13
Home Depot Inc 4.85% 25/06/2031	7,000,000	6,999,716	0.40	Netflix Inc 4.9% 15/08/2034	7,000,000	6,858,915	0.40
Hp Enterprise Co 5% 15/10/2034	6,746,000	6,487,630	0.37	Nextera Energy Capital 5% 28/02/2030	10,000,000	10,022,292	0.58
Indigo Merger Sub Inc 2.875% 15/07/2026	3,394,000	3,273,821	0.19	Nextera Energy Capital Holdings 2.44% 15/01/2032	11,199,000	9,343,123	0.54
Ingersoll Rand Inc 5.4% 14/08/2028	15,000,000	15,244,552	0.88	NNN REIT Inc 5.5% 15/06/2034	4,608,000	4,595,708	0.27
Ingredion Inc 2.9% 01/06/2030	8,300,000	7,459,127	0.43	Nordson Corp 5.6% 15/09/2028	3,212,000	3,285,592	0.19
iqvia Inc 5.7% 15/05/2028	2,943,000	2,978,316	0.17	Olin Corp 5% 01/02/2030	9,085,000	8,535,588	0.49
iqvia Inc 6.25% 01/02/2029	2,592,000	2,682,116	0.16	Oneok Inc 5.8% 01/11/2030	15,000,000	15,467,213	0.89
JM Smucker Co 5.9% 15/11/2028	12,500,000	12,951,522	0.75	Oracle Corp 4.3% 08/07/2034	20,000,000	18,398,561	1.06
JP Morgan Chase & Co FRN 08/11/2032	14,500,000	12,234,730	0.71	Ovintiv Inc 5.65% 15/05/2028	9,274,000	9,407,005	0.54
JP Morgan Chase & Co FRN 14/06/2030	8,821,000	8,647,988	0.50	Penske Truck Leasing 1.2% 15/11/2025	11,754,000	11,385,619	0.66
JP Morgan Chase & Co FRN 23/01/2029	3,038,000	2,915,413	0.17	Penske Truck Leasing 5.7% 01/02/2028	6,667,000	6,783,790	0.39
JP Morgan Chase & Co FRN 25/01/2033	30,392,000	26,278,191	1.53	PNC Bank NA 3.1% 25/10/2027	10,000,000	9,588,294	0.55
Kinder Morgan Energy Partners Ltd 7.3% 15/08/2033	7,345,000	8,181,402	0.47	PNC Financial Services Group FRN 22/01/2035	8,255,000	8,354,035	0.48
Kinder Morgan Energy Partners Ltd 7.4% 15/03/2031	1,377,000	1,512,774	0.09	PPL Electric Utilities 5% 15/05/2033	9,000,000	8,910,267	0.51
Kite Realty Group Trust 4.75% 15/09/2030	9,949,000	9,721,775	0.56	Principal Life Global Funding II 0.875% 12/01/2026	13,780,000	13,251,936	0.77
Kraft Heinz Foods Company 3.75% 01/04/2030	10,000,000	9,458,173	0.55	Public Service Enterprise 1.6% 15/08/2030	14,745,000	12,288,633	0.71
Kroger Co 5% 15/09/2034	12,095,000	11,720,997	0.68	Public Service Enterprise 5.85% 15/11/2027	4,300,000	4,424,513	0.26
Lowes Companies Inc 5.15% 01/07/2033	10,630,000	10,573,248	0.61	Realty Income Corp 4.85% 15/03/2030	5,324,000	5,294,433	0.31

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Realty Income Corp 5.625% 13/10/2032	5,148,000	5,262,075	0.30	Williams Partners Ltd 4% 15/09/2025	4,163,000	4,143,015	0.24
RGA Global Funding 5.448% 24/05/2029	4,269,000	4,331,147	0.25	WP Carey Inc 5.375% 30/06/2034	11,738,000	11,654,868	0.67
Royalty Pharma Plc 1.2% 02/09/2025	9,456,000	9,224,860	0.53	WRKCO Inc 3.9% 01/06/2028	3,816,000	3,682,999	0.21
Royalty Pharma Plc 2.2% 02/09/2030	1,650,000	1,402,037	0.08			1,331,427,954	76.93
State Street Corp FRN 04/08/2033	5,555,000	5,185,380	0.30	France			
State Street Corp FRN 18/05/2034	12,775,000	12,698,474	0.73	BPCE SA FRN 06/10/2026	2,134,000	2,078,686	0.12
Steel Dynamics Inc 5% 15/12/2026	4,115,000	4,114,599	0.24	Orange SA 9% 01/03/2031	6,545,000	7,796,985	0.45
Sysco Corp 5.95% 01/04/2030	6,000,000	6,253,343	0.36			9,875,671	0.57
T Mobile USA Inc 3.875% 15/04/2030	15,000,000	14,122,200	0.82	Irlande			
T Mobile USA Inc 5.2% 15/01/2033	5,000,000	4,951,379	0.29	Aercap Ireland Cap/Globa 4.625% 10/09/2029	16,887,000	16,525,818	0.96
Take Two Interactive Software Inc 5% 28/03/2026	19,429,000	19,491,832	1.13	ICON Investments Six DAC 5.849% 08/05/2029	2,752,000	2,805,438	0.16
Tennessee Gas Pipeline 7% 15/10/2028	4,315,000	4,590,225	0.27	SMBC Aviation Capital 5.45% 03/05/2028	5,593,000	5,634,819	0.33
The Campbells Company 4.75% 23/03/2035	12,955,000	12,222,375	0.71	Smurfit Kappa Treasury 5.438% 03/04/2034	12,250,000	12,229,541	0.71
Triton Container 2.05% 15/04/2026	12,339,000	11,833,718	0.68	Trane Technologies Financing Ltd 5.25% 03/03/2033	5,493,000	5,517,985	0.32
Triton Container 3.25% 15/03/2032	7,092,000	6,020,895	0.35			42,713,601	2.48
Truist Financial Corp FRN 24/01/2030	10,415,000	10,510,678	0.61	Japon			
UDR Inc 5.125% 01/09/2034	2,909,000	2,823,100	0.16	Takeda Pharmaceutical Co Ltd 2.05% 31/03/2030	5,755,000	4,960,844	0.29
US Bancorp FRN 23/01/2030	18,231,000	18,386,935	1.06			4,960,844	0.29
Verisk Analytics Inc 4% 15/06/2025	603,000	600,793	0.03	Norvège			
Verisk Analytics Inc 5.75% 01/04/2033	8,304,000	8,557,415	0.49	Aker BP ASA 3.1% 15/07/2031	7,267,000	6,279,403	0.36
Verizon Communications Inc 2.1% 22/03/2028	8,808,000	8,102,135	0.47	Aker BP ASA 4% 15/01/2031	9,507,000	8,771,706	0.51
Warnermedia Holdings Inc 4.279% 15/03/2032	12,042,000	10,614,686	0.61	Var Energi ASA 7.5% 15/01/2028	14,112,000	14,912,051	0.86
Williams Companies Inc 3.75% 15/06/2027	5,000,000	4,875,113	0.28			29,963,160	1.73

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)			
Pays-Bas			
Cooperatieve Rabobank UA FRN 24/02/2027	16,341,000	15,649,356	0.90
ING Groep NV FRN 19/03/2030	10,730,000	10,777,123	0.62
NXP Funding LLC 2.7% 01/05/2025	6,569,000	6,518,090	0.38
		32,944,569	1.90
Royaume-Uni			
Barclays Bank Plc FRN 12/03/2030	29,340,000	29,634,602	1.72
HSBC Holdings Plc FRN 22/09/2028	36,070,000	33,270,645	1.93
Lloyds Banking Group Plc FRN 05/02/2026	7,303,000	7,285,340	0.42
Natwest Group Plc FRN 14/06/2027	6,000,000	5,726,811	0.33
Natwest Markets Plc 3.479% 22/03/2025	14,329,000	14,281,604	0.83
		90,199,002	5.23
Suisse			
UBS Group AG 4.125% 15/04/2026	13,105,000	12,985,820	0.75
UBS Group AG 4.253% 23/03/2028	8,000,000	7,776,378	0.45
		20,762,198	1.20
TOTAL DES OBLIGATIONS		1,709,732,559	98.81
TOTAL DES VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHE REGLEMENTE		1,709,732,559	98.81
Total du portefeuille-titres		1,709,732,559	98.81
Liquidités et instruments assimilés		11,956,444	0.69
Autres actifs nets		8,700,647	0.50
TOTAL DES ACTIFS NETS		1,730,389,650	100.00

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Contrats de change à terme

Contrepartie	Devise Montant acheté	Montant acheté	Devise Montant vendu	Montant vendu	Echéance	Plus/(moins)- value non réalisée dans la devise du Compartiment
Classes de parts Hedged						
State Street	EUR	438,843,013	USD	460,264,023	15/01/2025	(5,622,743)
State Street	USD	16,860,616	EUR	16,104,339	15/01/2025	176,522
State Street	USD	2,942,704	CHF	2,619,859	15/01/2025	48,890
State Street	USD	399	JPY	62,613	15/01/2025	-
State Street	CHF	38,753,556	USD	43,764,631	15/01/2025	(958,663)
State Street	JPY	3,017,968	USD	19,894	15/01/2025	(672)
Non alloué à une classe de parts spécifique						
State Street	EUR	2,089,932	USD	2,169,455	09/01/2025	(4,798)
State Street	USD	111,341	EUR	107,260	09/01/2025	246
State Street	JPY	62,613	USD	398	09/01/2025	-
Total						(6,361,218)

Classification économique de l'état des investissements

	% des Actifs Nets
Industrie	32.86
Services financiers	20.40
Banques	18.22
Communications	6.26
Appareils et composants électriques	5.86
Industrie automobile	3.11
Soins de santé	1.99
Pétrole et gaz	1.42
Ingénierie et construction	1.29
Assurance	1.29
Médias	1.27
Ingénierie mécanique et équipements industriels	1.02
Internet, logiciels et services informatiques	1.00
Machines	0.88
Vente au détail	0.50
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	0.48
Alimentation et boissons	0.35
Mines et métaux	0.24
Immobilier	0.20
Matériaux et produits de construction	0.14
Sociétés financières, d'investissement et autres sociétés diversifiées	0.03
Total	98.81

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE				OBLIGATIONS (SUITE)			
OBLIGATIONS				Espagne			
Allemagne				Aedas Homes Opco 4% 15/08/2026			
Cheplapharm Arzneimittel 3.5% 11/02/2027	18,652,000	17,745,046	1.25	8,020,000	8,016,415	0.56	
Cheplapharm Arzneimittel 4.375% 15/01/2028	2,000,000	1,859,250	0.13	Almirall SA 2.125% 30/09/2026	7,160,000	7,092,112	0.50
Deutsche Bank AG FRN 19/05/2031	12,100,000	12,359,533	0.87	eDreams ODIGEO SA 5.5% 15/07/2027	9,109,000	9,233,283	0.65
Gruenthal GmbH 3.625% 15/11/2026	10,934,000	10,946,642	0.77	Grifols SA 2.25% 15/11/2027	15,420,000	14,756,678	1.04
HT Troplast AG 9.375% 15/07/2028	9,874,000	10,472,118	0.74	Lorca Telecom Bondco 4% 18/09/2027	17,030,000	17,061,931	1.20
IHO Verwaltungs GmbH 8.75% 15/05/2028	8,620,000	9,117,266	0.64	Minor Hotels Europe & Americas SA 4% 02/07/2026	14,985,000	15,016,937	1.05
Nidda Healthcare Holding 5.625% 21/02/2030	4,418,000	4,558,227	0.32	71,177,356	5.00		
Nidda Healthcare Holding 7.5% 21/08/2026	14,784,127	15,254,040	1.07	Etats-Unis			
Schaeffler AG 4.5% 14/08/2026	11,200,000	11,401,936	0.80	Avantor Funding Inc 2.625% 01/11/2025	16,475,000	16,383,959	1.15
Techem Verwaltungsgesell 5.375% 15/07/2029	1,533,000	1,587,115	0.11	Ball Corp 1.5% 15/03/2027	4,867,000	4,701,692	0.33
Techem Verwaltungsgesell 5.375% 15/07/2029	9,497,000	9,841,266	0.69	Belden Inc 3.375% 15/07/2027	12,630,000	12,596,846	0.88
TK Elevator Midco GmbH 4.375% 15/07/2027	6,728,000	6,729,682	0.47	Clarios Global LP/Clarios US Finance 4.375% 15/05/2026	4,530,000	4,535,436	0.32
		111,872,121	7.86	Coty Inc 4.5% 15/05/2027	5,858,000	5,996,322	0.42
Autriche				Ford Motor Credit Co LLC 4.867% 08/03/2027	3,050,000	3,172,450	0.22
Raiffeisen Bank International FRN 26/01/2027	14,700,000	14,989,002	1.05	International Game Tech 3.5% 15/06/2026	18,730,000	18,733,161	1.31
		14,989,002	1.05	IQVIA Inc 1.75% 15/03/2026	11,349,000	11,183,412	0.79
Danemark				IQVIA Inc 2.875% 15/09/2025	8,229,000	8,199,180	0.58
Danske Bank FRN 15/05/2031	10,700,000	10,416,236	0.73	Levi Strauss & Co 3.375% 15/03/2027	10,210,000	10,199,024	0.72
		10,416,236	0.73	Organon & Co 2.875% 30/04/2028	11,310,000	11,035,506	0.77
				Silgan Holdings Inc 3.25% 15/03/2025	12,520,000	12,490,483	0.88
				119,227,471	8.37		
				France			
				Afflelou SAS 4.25% 19/05/2026	8,386,000	8,398,411	0.59
				Altice France SA 2.125% 15/02/2025	5,607,000	5,296,302	0.37
				Altice France SA 2.5% 15/01/2025	2,245,000	2,154,442	0.15

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
France (suite)				Grèce			
Banijay Entertainment 7% 05/01/2029	6,730,000	7,108,623	0.50	Metlen Energy & Metals SA 2.25% 30/10/2026	10,487,000	10,394,253	0.73
Banijay Group SAS 6.5% 01/03/2026	3,721,250	3,731,018	0.26	Metlen Energy & Metals SA 4% 17/10/2029	7,989,000	8,161,802	0.57
BNP Paribas SA FRN 20/11/2030	14,600,000	14,455,022	1.01	Public Power Corp 4.375% 30/03/2026	20,445,000	20,527,599	1.44
ELO SA 2.375% 25/04/2025	2,900,000	2,879,247	0.20			39,083,654	2.74
Fnac Darty SA 6% 04/01/2029	6,049,000	6,352,456	0.45	Ile de Man			
Forvia SE 2.75% 15/02/2027	13,619,000	13,135,348	0.92	Playtech Plc 4.25% 03/07/2026	6,994,000	6,995,128	0.49
Iliad SA 5.375% 14/06/2027	14,400,000	15,108,264	1.06			6,995,128	0.49
Kapla Holding SAS 3.375% 15/12/2026	12,520,000	12,435,490	0.87	Irlande			
Loxam SAS 2.875% 15/04/2026	11,823,000	11,771,934	0.83	AIB Group Plc FRN 30/05/2031	11,862,000	11,765,574	0.83
Loxam SAS 4.5% 15/02/2027	4,850,000	4,913,244	0.34	Ardagh Packaging Finance 2.125% 15/08/2026	9,700,000	8,699,930	0.61
Paprec Holding SA 6.5% 17/11/2027	16,154,000	17,094,163	1.20	Eircom Finance 3.5% 15/05/2026	17,150,000	17,106,696	1.20
Picard Groupe SA 3.875% 01/07/2026	9,569,000	9,547,661	0.67	Energia Group ROI 6.875% 31/07/2028	14,410,000	15,129,635	1.06
Renault SA 1.25% 24/06/2025	2,500,000	2,472,875	0.17	Flutter Treasury DAC 5% 29/04/2029	14,015,000	14,607,274	1.03
Renault SA 2.375% 25/05/2026	11,300,000	11,173,208	0.78	James Hardie International Finance 3.625% 01/10/2026	11,945,000	11,953,585	0.84
SNF Group SA 2% 02/01/2026	4,310,000	4,272,557	0.30	Virgin Media Vendor Fin 4.875% 15/07/2028	16,940,000	19,145,565	1.34
Société Générale SA FRN 30/06/2031	5,300,000	5,114,235	0.36			98,408,259	6.91
Spie SA 2.625% 18/06/2026	10,900,000	10,850,141	0.76	Italie			
		168,264,641	11.79	Banco BPM SpA FRN 21/01/2028	5,000,000	5,287,375	0.37
Gibraltar				Engineering SpA 5.875% 30/09/2026	12,310,000	12,275,378	0.86
888 Acquisitions Ltd 7.558% 15/07/2027	8,930,000	8,749,882	0.61	Intesa Sanpaolo SpA 4.75% 09/06/2027	6,000,000	6,283,500	0.44
		8,749,882	0.61	Libra Groupco Spa 5% 15/05/2027	13,150,000	13,168,410	0.92
				Lottomatica SpA 7.125% 01/06/2028	10,682,000	11,240,167	0.79
				Mundys SpA 1.875% 13/07/2027	11,150,000	10,810,795	0.76
				Nexi SpA 1.625% 30/04/2026	14,840,000	14,515,338	1.02

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Italie (suite)				Pays-Bas (suite)			
Optics Bidco SpA 3.625% 25/05/2026	13,790,000	13,841,195	0.97	Oi European Group BV 6.25% 15/05/2028	14,130,000	14,686,722	1.03
Rekeep SpA 7.25% 01/02/2026	17,335,000	16,467,448	1.16	Phoenix PIB Dutch Finance 2.375% 08/05/2025	15,700,000	15,500,414	1.09
Teamsystem SpA FRN 15/02/2028	6,210,000	6,245,594	0.44	PPF Telecom Group BV 2.125% 31/01/2025	9,500,000	9,483,487	0.67
Telecom Italia SpA 2.75% 15/04/2025	6,700,000	6,679,950	0.47	PPF Telecom Group BV 3.125% 27/03/2026	9,100,000	9,071,562	0.64
Telecom Italia SpA 3% 30/09/2025	10,300,000	10,271,418	0.72	PPF Telecom Group BV 3.25% 29/09/2027	4,800,000	4,778,758	0.34
Unicredit SpA FRN 15/01/2032	10,730,000	10,538,378	0.74	Q Park Holding BV 2% 01/03/2027	17,284,000	16,953,011	1.19
Verde Bidco SpA 4.625% 01/10/2026	9,300,000	9,314,880	0.65	Trivium Packaging Finance BV 3.75% 15/08/2026	5,200,000	5,168,995	0.36
		146,939,826	10.31	United Group BV 4% 15/11/2027	11,350,000	11,255,454	0.79
Japon				République Tchèque			
Softbank Group Corp 2.875% 06/01/2027	15,320,000	15,116,167	1.06	VZ Vendor Financing II BV 2.875% 15/01/2029	4,900,000	4,506,442	0.32
		15,116,167	1.06	ZF Europe Finance BV 2% 23/02/2026	14,000,000	13,664,175	0.96
Luxembourg						155,541,104	10.94
Aramark International Finance 3.125% 01/04/2025	10,625,000	10,623,619	0.75	Roumanie			
Contourglobal Power Holding 2.75% 01/01/2026	21,664,000	21,487,439	1.51	Allwyn International AS 3.875% 15/02/2027	17,823,000	17,831,020	1.25
Monitchem Holdco SA 8.75% 01/05/2028	9,131,000	9,483,274	0.67			17,831,020	1.25
Summer BC Holdco B Sarl 5.75% 31/10/2026	12,940,000	12,942,426	0.91	Royaume-Uni			
		54,536,758	3.84	B&M European Value Retail SA 3.625% 15/07/2025	10,331,000	12,494,484	0.88
Mexique				Bellis Finco Plc 4% 16/02/2027	4,700,000	5,375,529	0.38
Cemex SAB de CV 3.125% 19/03/2026	7,890,000	7,853,706	0.55	Belron UK Finance Plc 4.625% 15/10/2029	6,478,000	6,642,671	0.47
		7,853,706	0.55	Bracken Midco1 Plc FRN 01/11/2027	1,900,000	2,257,054	0.16
Pays-Bas				Co Operative Bank Holding FRN 07/08/2026	1,550,000	1,924,618	0.14
Darling Global Finance 3.625% 15/05/2026	16,840,000	16,886,415	1.19	Co Operative Bank Holding FRN 19/09/2028	7,299,000	8,864,159	0.62
Dufry One BV 2% 15/02/2027	14,135,000	13,778,939	0.97				
IPD 3 BV 8% 15/06/2028	10,128,000	10,710,360	0.75				
Nobian Finance 3.625% 15/07/2026	9,180,000	9,096,370	0.64				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				FONDS DE PLACEMENT DE TYPE OUVERT			
Royaume-Uni (suite)				France			
Drax Finco Plc 2.625% 01/11/2025	12,260,000	12,164,985	0.85	AXA IM Euro Liquidity Capitalisation EUR	1,670	79,512,828	5.57
EC Finance Plc 3% 15/10/2026	17,780,000	16,979,900	1.19			79,512,828	5.57
Gatwick Airport Finance 4.375% 07/04/2026	5,640,000	6,720,735	0.47	TOTAL DES FONDS DE PLACEMENT DE TYPE OUVERT		79,512,828	5.57
Heathrow Finance Plc FRN 01/03/2027	5,260,000	6,073,393	0.43	TOTAL DES VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHE REGLEMENTE		1,383,143,214	97.09
Ineos Finance Plc 6.625% 15/05/2028	7,500,000	7,801,575	0.55	Total du portefeuille-titres		1,383,143,214	97.09
Iron Mountain Uk Plc 3.875% 15/11/2025	18,940,000	22,537,916	1.58	Liquidités et instruments assimilés		37,757,271	2.65
Jaguar Land Rover Automotive Plc 4.5% 15/01/2026	1,800,000	1,815,050	0.13	Découvert bancaire		(4,304,380)	(0.30)
Jerrold Finco Plc 5.25% 15/01/2027	4,700,000	5,622,946	0.39	Autres actifs nets		8,007,183	0.56
Natwest Group Plc FRN 14/08/2030	15,660,000	18,776,732	1.32	TOTAL DES ACTIFS NETS		1,424,603,288	100.00
Newday Bondco Plc 13.25% 15/12/2026	9,546,300	12,322,829	0.87				
Ocado Group Plc 3.875% 08/10/2026	12,867,000	15,035,548	1.06				
Pinewood Finco Plc 3.25% 30/09/2025	17,264,000	20,546,103	1.44				
Pinewood Finco Plc 3.625% 15/11/2027	7,000,000	8,030,246	0.56				
Punch Finance PL 6.125% 30/06/2026	9,565,000	11,460,501	0.80				
Rolls Royce Plc 4.625% 16/02/2026	2,650,000	2,691,870	0.19				
Rolls Royce Plc 5.75% 15/10/2027	14,210,000	17,457,061	1.23				
Virgin Money UK Plc FRN 18/03/2028	4,528,000	4,620,462	0.32				
		228,216,367	16.03				
Suède							
Verisure Holding AB 3.875% 15/07/2026	12,210,000	12,187,106	0.86				
Volvo Car AB 2.5% 10/07/2027	8,050,000	7,896,084	0.55				
		20,083,190	1.41				
TOTAL DES OBLIGATIONS		1,303,630,386	91.52				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Contrats de change à terme

Contrepartie	Devise Montant acheté	Montant acheté	Devise Montant vendu	Montant vendu	Echéance	Plus/(moins)- value non réalisée dans la devise du Compartiment
Classes de parts Hedged						
State Street	EUR	8,204	USD	8,520	15/01/2025	(20)
State Street	EUR	7,393,003	CHF	6,880,225	15/01/2025	56,538
State Street	USD	16,774,354	EUR	15,993,004	15/01/2025	198,459
State Street	GBP	333,843	EUR	403,876	15/01/2025	(341)
State Street	CHF	60,166,336	EUR	64,783,103	15/01/2025	(627,037)
Non alloué à une classe de parts spécifique						
BNP Paribas SA	EUR	72,405,785	GBP	60,700,000	28/02/2025	(802,027)
Société Générale	EUR	84,288,952	GBP	70,550,000	31/01/2025	(923,812)
Société Générale	GBP	10,000,000	EUR	12,112,626	31/01/2025	(34,275)
State Street	USD	8,352	EUR	8,046	09/01/2025	18
State Street	CHF	54,419	EUR	57,821	09/01/2025	181
J.P. Morgan SE	EUR	71,742,807	GBP	59,600,000	28/03/2025	(22,994)
				Total		(2,155,310)

Classification économique de l'état des investissements

	% des Actifs Nets
Services financiers	19.93
Banques	9.50
Communications	9.39
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	6.17
Fonds de placement de type ouvert	5.57
Industrie	5.38
Industrie automobile	3.69
Approvisionnement en eau et en énergie	3.66
Soins de santé	3.53
Divertissements	3.47
Appareils et composants électriques	3.17
Internet, logiciels et services informatiques	2.44
Immobilier	2.28
Médias	2.22
Biens de consommation non cycliques	2.09
Emballage et conditionnement	1.97
Ingénierie mécanique et équipements industriels	1.62
Alimentation et boissons	1.44
Fournitures et services commerciaux	1.19
Services diversifiés	1.16
Assurance	1.09
Trafic et transports	1.06
Hôtels, restaurants et loisirs	1.05
Emprunts d'Etat et supranationaux	1.03
Technologie	0.92
Vente au détail	0.88
Ingénierie et construction	0.76
Sociétés financières, d'investissement et autres sociétés diversifiées	0.43
Total	97.09

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE				OBLIGATIONS (SUITE)			
OBLIGATIONS				Etats-Unis			
Allemagne							
Cheplapharm Arzneimittel 5.5% 15/01/2028	200,000	182,195	0.63	Acco Brands Corp 4.25% 15/03/2029	99,000	90,159	0.31
		182,195	0.63	ACI Worldwide Inc 5.75% 15/08/2026	99,000	98,897	0.34
Australie							
Nufarm Australia Ltd 5% 27/01/2030	246,000	226,896	0.79	Acrisure LLC 4.25% 15/02/2029	149,000	140,195	0.49
		226,896	0.79	Adapthealth Llc 5.125% 01/03/2030	161,000	146,736	0.51
Canada							
1011778 B.C. Unlimited Liability/New Red Finance 5.625% 15/09/2029	110,000	108,490	0.38	ADT Corp 4.875% 15/07/2032	143,000	131,392	0.46
Automation Tooling Syste 4.125% 15/12/2028	117,000	108,886	0.38	Advanced Drainage System Inc 6.375% 15/06/2030	102,000	102,477	0.36
Burger King New Red Finance 3.875% 15/01/2028	62,000	58,686	0.20	Alliant Holdings Intermediate LLC 6.75% 15/04/2028	74,000	74,424	0.26
Garda World Security 4.625% 15/02/2027	105,000	102,074	0.35	Allied Universal Holdco 7.875% 15/02/2031	47,000	48,097	0.17
Garda World Security 7.75% 15/02/2028	198,000	204,490	0.71	Amentum Holdings Inc 7.25% 01/08/2032	58,000	58,506	0.20
Great Canadian Gaming Co 8.75% 15/11/2029	76,000	77,869	0.27	AmeriTex HoldCo Intermediate 10.25% 15/10/2028	185,000	197,436	0.69
Husky Injection 9% 15/02/2029	92,000	96,164	0.33	Antero Resources Corp 7.625% 01/02/2029	68,000	69,659	0.24
Intelligent Packaging 6% 15/09/2028	159,000	156,897	0.55	Aramark Services Inc 5% 01/02/2028	93,000	90,458	0.31
Nova Chemicals Corp 5.25% 01/06/2027	81,000	78,793	0.27	Arcosa Inc 6.875% 15/08/2032	60,000	61,036	0.21
Nova Chemicals Corp 7% 01/12/2031	44,000	43,841	0.15	Aretec Escrow Issuer II Inc 10% 15/08/2030	66,000	72,164	0.25
Nova Chemicals Corp 8.5% 15/11/2028	78,000	82,720	0.29	Ascent Resources/Aru Fin 6.625% 15/10/2032	87,000	86,561	0.30
Ontario Gaming GTA LP 8% 01/08/2030	136,000	140,485	0.49	Avient Corp 7.125% 01/08/2030	99,000	101,552	0.35
Open Text Corp 6.9% 01/12/2027	75,000	77,571	0.27	Baldwin Insurance Group 7.125% 15/05/2031	133,000	135,888	0.47
		1,336,966	4.64	Ball Corp 6.875% 15/03/2028	93,000	95,199	0.33
				Beacon Roofing Supply Inc 6.5% 01/08/2030	87,000	88,349	0.31
				Blue Racer 6.625% 15/07/2026	99,000	99,431	0.35
				Blue Racer 7.25% 15/07/2032	69,000	70,953	0.25
				Brand Industrial Services 10.375% 01/08/2030	103,000	104,962	0.37
				Bread Financial Holdings Inc 9.75% 15/03/2029	131,000	140,914	0.49

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Caesars Entertainment Inc 7% 15/02/2030	276,000	281,320	0.98	Colgate Energy 5.875% 01/07/2029	62,000	60,879	0.21
Camelot Return Intermediate Holdings 8.75% 01/08/2028	124,000	118,958	0.41	Cougar JV Subsidiary LLC 8% 15/05/2032	66,000	68,574	0.24
Capstone Borrower Inc 8% 15/06/2030	99,000	102,601	0.36	Crescent Energy Finance LLC 7.625% 01/04/2032	138,000	137,418	0.48
Carnival Corp 6% 01/05/2029	72,000	71,885	0.25	Crocs Inc 4.125% 15/08/2031	93,000	81,388	0.28
Carnival Corp 7% 15/08/2029	137,000	142,615	0.50	Cushman & Wakefield Us 6.75% 15/05/2028	155,000	155,286	0.54
CCO Holdings Capital Corp 4.5% 01/05/2032	291,000	250,642	0.87	Darling Ingredients Inc 6% 15/06/2030	139,000	137,242	0.48
CCO Holdings Capital Corp 4.5% 01/06/2033	155,000	130,590	0.45	DCLI Bidco Llc 7.75% 15/11/2029	52,000	53,364	0.19
CCO Holdings Capital Corp 5.5% 01/05/2026	124,000	123,750	0.43	Delek Logistics Partners 7.125% 01/06/2028	105,000	105,016	0.37
CCO Holdings Capital Corp 6.375% 01/09/2029	180,000	178,661	0.62	Delek Logistics Partners 8.625% 15/03/2029	91,000	94,172	0.33
CD&R Smokey Buyer-Radio Systems 9.5% 15/10/2029	71,000	69,875	0.24	Dell Inc 4.85% 01/02/2035	76,000	72,200	0.25
CDI Escrow Issuer Inc 5.75% 01/04/2030	136,000	133,569	0.46	Dun & Bradstreet Corp 5% 15/12/2029	68,000	64,823	0.23
CEC Entertainment Inc 6.75% 01/05/2026	64,000	63,567	0.22	Dycom Industries Inc 4.5% 15/04/2029	112,000	104,704	0.36
Centene Corp 4.625% 15/12/2029	57,000	53,953	0.19	Ellucian Holdings Inc 6.5% 01/12/2029	42,000	42,123	0.15
Central Parent LLC-CDK Global 7.25% 15/06/2029	149,000	147,424	0.51	Emerald Debt Merger 6.625% 15/12/2030	154,000	154,398	0.54
Champ Acquisition Corp 8.375% 01/12/2031	59,000	60,332	0.21	Encino Acquisition Partners 8.5% 01/05/2028	79,000	80,688	0.28
Chart Industries Inc 7.5% 01/01/2030	228,000	237,330	0.83	Energizer Holdings Inc 4.75% 15/06/2028	112,000	106,827	0.37
Chart Industries Inc 9.5% 01/01/2031	68,000	73,152	0.25	Energys 6.625% 15/01/2032	100,000	100,630	0.35
Churchill Downs Inc 5.5% 04/01/2027	87,000	86,136	0.30	Enova International Inc 9.125% 01/08/2029	98,000	102,026	0.35
Clarios Global LP/Clarios US Finance 6.75% 15/05/2028	184,000	187,496	0.65	Equipmentsshare.com Anleihen 9% 15/05/2028	124,000	128,785	0.45
Clarivate Science Holdings Corporation 4.875% 01/07/2029	151,000	140,928	0.49	Equipmentsshare.com Inc 8.625% 15/05/2032	37,000	38,713	0.13
Cloud Software Group Holdings 6.5% 31/03/2029	267,000	262,403	0.91	ESAB Corp 6.25% 15/04/2029	66,000	66,904	0.23
Clydesdale Acquisition 6.625% 15/04/2029	180,000	181,366	0.63	Fiesta Purchaser Inc 7.875% 01/03/2031	103,000	107,647	0.37
				Fortrea Holdings Inc 7.5% 01/07/2030	124,000	124,361	0.43

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Fortress Intermediate 7.5% 01/06/2031	52,000	53,088	0.18	Hilton Domestic Operatin 5.875% 15/03/2033	66,000	64,989	0.23
Freedom Mortgage Corp 12% 01/10/2028	87,000	94,704	0.33	Hilton Domestic Operating Company 3.625% 15/02/2032	125,000	108,677	0.38
Freedom Mortgage Holdings LLC 9.25% 01/02/2029	83,000	85,735	0.30	Hilton Domestic Operating Company 5.75% 01/05/2028	42,000	42,021	0.15
Garden Spinco Corp 8.625% 20/07/2030	165,000	177,793	0.62	Howard Hughes Corp 4.375% 01/02/2031	82,000	73,892	0.26
Gen Digital Inc 7.125% 30/09/2030	99,000	101,993	0.35	Hub International Ltd 7.25% 15/06/2030	129,000	132,331	0.46
Genesee & Wyoming Inc 6.25% 15/04/2032	136,000	136,990	0.48	lqvia Inc 5% 15/05/2027	250,000	246,316	0.86
Genesis Energy LP 7.875% 15/05/2032	100,000	98,027	0.34	lqvia Inc 6.25% 01/02/2029	46,000	47,599	0.17
Genesis Energy LP 8.875% 15/04/2030	223,000	227,131	0.79	Iron Mountain Inc 5% 15/07/2028	229,000	221,526	0.77
Goat Holdco Llc 6.75% 01/02/2032	40,000	39,653	0.14	Kaiser Aluminum Corp 4.5% 01/06/2031	155,000	136,817	0.48
Graphic Packaging International LLC 6.375% 15/07/2032	67,000	67,282	0.23	Kinetik Holdings Lp 5.875% 15/06/2030	197,000	194,055	0.67
Gray Television Inc 10.5% 15/07/2029	149,000	149,153	0.52	Labl Inc 5.875% 01/11/2028	140,000	124,989	0.43
Greystar Real Estate 7.75% 01/09/2030	79,000	83,539	0.29	Labl Inc 8.625% 01/10/2031	150,000	138,929	0.48
Group 1 Automotive Inc 6.375% 15/01/2030	76,000	76,342	0.27	LCM Investments Holdings 4.875% 01/05/2029	99,000	92,574	0.32
H.B. Fuller Co 4.25% 15/10/2028	150,000	141,735	0.49	Live Nation Entertainment 6.5% 15/05/2027	74,000	74,880	0.26
Hanesbrands Inc 4.875% 15/05/2026	74,000	72,918	0.25	Madison IAQ Llc 4.125% 30/06/2028	99,000	93,799	0.33
Hanesbrands Inc 9% 15/02/2031	174,000	185,699	0.65	Magnera Corp 7.25% 15/11/2031	133,000	130,006	0.45
HCA Holdings Inc 5.45% 01/04/2031	141,000	140,768	0.49	Marriott International 5.35% 15/03/2035	70,000	69,044	0.24
Healthequity Inc 4.5% 01/10/2029	175,000	164,256	0.57	Matthews International C 8.625% 01/10/2027	98,000	102,291	0.36
Heartland Dental LLC- Heartland Dental Finance Anleihe 10.5% 30/04/2028	192,000	203,800	0.71	Mauser Packaging Solut 7.875% 15/04/2027	298,000	304,394	1.07
Herbalife Nutrition 7.875% 01/09/2025	30,000	30,048	0.10	McGraw Hill Global 5.75% 01/08/2028	223,000	217,979	0.76
Hillenbrand Inc 3.75% 01/03/2031	60,000	52,494	0.18	MGM Resorts International 6.125% 15/09/2029	124,000	123,940	0.43
Hillenbrand Inc 6.25% 15/02/2029	98,000	98,059	0.34	Midas Opco Holdings LLC 5.625% 15/08/2029	205,000	195,424	0.68
				Minerals Technologies Inc 5% 01/07/2028	203,000	196,499	0.68
				Mozart Debt Merger Sub 5.25% 01/10/2029	143,000	138,140	0.48

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Murphy Oil USA Inc 4.75% 15/09/2029	122,000	115,878	0.40	Performance Food Group I 4.25% 01/08/2029	112,000	104,043	0.36
Nationstar Mortgage Holdings Inc 7.125% 01/02/2032	55,000	55,764	0.19	Permian Resourc Optg Llc 6.25% 01/02/2033	58,000	57,299	0.20
NCL Corp Ltd 8.375% 01/02/2028	99,000	103,589	0.36	Pike Corp 8.625% 31/01/2031	154,000	162,656	0.57
NCR Ateleos LLC 9.5% 01/04/2029	119,000	129,025	0.45	Post Holdings Inc 4.5% 15/09/2031	118,000	105,813	0.37
NCR Corp 5.125% 15/04/2029	59,000	56,508	0.20	Post Holdings Inc 5.5% 15/12/2029	30,000	29,061	0.10
Neptune Bidco Us Inc 9.29% 15/04/2029	217,000	202,077	0.70	Post Holdings Inc 6.25% 15/10/2034	81,000	79,108	0.28
Nesco Holdings li Inc 5.5% 15/04/2029	167,000	155,137	0.54	Post Holdings Inc 6.375% 01/03/2033	82,000	80,472	0.28
New Enterprise Stone & Lime 5.25% 15/07/2028	93,000	90,324	0.31	Prestige Brands Inc 3.75% 01/04/2031	118,000	103,686	0.36
Newell Brands Inc 6.625% 15/05/2032	80,000	80,647	0.28	Primo Water Holdings Inc 4.375% 30/04/2029	87,000	80,985	0.28
Newell Brands Inc 6.625% 15/09/2029	84,000	85,578	0.30	Raven Acquisition Holdin 6.875% 15/11/2031	132,000	131,006	0.46
Nexstar Escrow Inc 5.625% 15/07/2027	161,000	157,207	0.55	Resideo Funding Inc 6.5% 15/07/2032	139,000	139,347	0.48
NGL Enrgy Op 8.375% 15/02/2032	157,000	158,369	0.55	Ritchie Bros Holdings Inc 6.75% 15/03/2028	174,000	178,113	0.62
Nortonlifelock Inc 5% 15/04/2025	149,000	148,844	0.52	Rocket Mortgage LLC 2.875% 15/10/2026	93,000	88,305	0.31
NuStar Logistics LP 5.75% 01/10/2025	87,000	87,271	0.30	Royal Caribbean Cruises Ltd 5.5% 01/04/2028	143,000	142,033	0.49
Olin Corp 5.625% 01/08/2029	74,000	72,005	0.25	Royal Caribbean Cruises Ltd 6% 01/02/2033	156,000	155,742	0.54
Olympus Water US Holding Corporation 9.75% 15/11/2028	200,000	212,453	0.74	S&S Holdings 8.375% 01/10/2031	128,000	129,535	0.45
Open Text Holdings Inc 4.125% 01/12/2031	273,000	242,331	0.84	Sally Holdings 6.75% 01/03/2032	82,000	82,252	0.29
Outfront Media Capital LLC 5% 15/08/2027	123,000	119,794	0.42	Sc Games Holdin/Us Finco 6.625% 01/03/2030	99,000	94,822	0.33
Owens Brockway 6.625% 13/05/2027	100,000	100,035	0.35	Science Applications Inte 4.875% 01/04/2028	130,000	125,200	0.44
Owens Brockway 7.25% 15/05/2031	74,000	72,111	0.25	Sealed Air Corp 6.125% 01/02/2028	74,000	74,306	0.26
Panther Escrow Issuer 7.125% 01/06/2031	56,000	56,621	0.20	Service Corp International 5.75% 15/10/2032	72,000	69,929	0.24
Pebblebrook Hotel/Financ 6.375% 15/10/2029	58,000	57,467	0.20	Shift4 Payments LLC 4.625% 01/11/2026	155,000	153,615	0.53
				Shift4 Payments LLC 6.75% 15/08/2032	184,000	187,291	0.65

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Etats-Unis (suite)			
Simmons Food Inc 4.625% 01/03/2029	62,000	57,368	0.20	Transocean 8.75% 15/02/2030	117,300	121,478	0.42
Sinclair Television Group 4.125% 01/12/2030	109,000	80,442	0.28	UKG Inc 6.875% 01/02/2031	42,000	42,656	0.15
Sirius Xm Radio Inc 3.125% 01/09/2026	161,000	154,794	0.54	Unisys Corp 6.875% 01/11/2027	120,000	117,065	0.41
Sirius Xm Radio Inc 3.875% 01/09/2031	161,000	134,923	0.47	United Rentals North America 6% 15/12/2029	99,000	99,952	0.35
Six Flags Entertainment Corp 6.625% 01/05/2032	155,000	157,220	0.55	United Rentals North America 6.125% 15/03/2034	146,000	145,041	0.50
Solaris Midstream Holding 7.625% 01/04/2026	248,000	249,408	0.87	Univision Communications 8.5% 31/07/2031	172,000	168,865	0.59
Sonic Automotive Inc 4.875% 15/11/2031	124,000	111,371	0.39	Us Acute Care Solutions 9.75% 15/05/2029	136,000	138,769	0.48
Specialty Building Produ 7.75% 15/10/2029	52,000	52,953	0.18	US Foods Inc 4.625% 01/06/2030	84,000	79,073	0.27
SS&C Technologies Inc 5.5% 30/09/2027	62,000	61,459	0.21	US Foods Inc 7.25% 15/01/2032	87,000	90,146	0.31
SS&C Technologies Inc 6.5% 01/06/2032	198,000	199,923	0.70	Varex Imaging Corp 7.875% 15/10/2027	54,000	55,303	0.19
Standard Industries Inc 4.375% 15/07/2030	118,000	108,205	0.38	Velocity Vehicle Group LLC 8% 01/06/2029	53,000	55,176	0.19
Star Parent Inc 9% 01/10/2030	87,000	90,467	0.31	Verde Purchaser LLC 10.5% 30/11/2030	147,000	158,500	0.55
Starwood Property Trust 6.5% 01/07/2030	111,000	111,213	0.39	Viking Baked Goods Acqui 8.625% 01/11/2031	142,000	139,850	0.49
Station Casinos LLC 4.625% 01/12/2031	74,000	66,351	0.23	VT Topco Inc 8.5% 15/08/2030	217,000	230,104	0.80
Summit Materials LLC 5.25% 15/01/2029	124,000	124,972	0.43	Wand Newco 3 Inc 7.625% 30/01/2032	73,000	75,055	0.26
Summit Midstream Holding 8.625% 31/10/2029	164,000	170,257	0.59	Watco Cos Llc/Finance Co 7.125% 01/08/2032	129,000	133,096	0.46
Sunoco LP 4.5% 30/04/2030	74,000	68,686	0.24	Weekley Homes LLC 4.875% 15/09/2028	124,000	118,788	0.41
Sunoco LP 7.25% 01/05/2032	79,000	81,667	0.28	Wesco Distribution Inc 6.625% 15/03/2032	95,000	96,674	0.34
Tegna Inc 4.75% 15/03/2026	62,000	61,357	0.21	Wesco Distribution Inc 7.25% 15/06/2028	157,000	159,765	0.56
Tegna Inc 5% 15/09/2029	143,000	133,901	0.47	Williams Scotsman Inc 7.375% 10/01/2031	99,000	101,929	0.35
Tenet Healthcare Corp 6.125% 15/06/2030	109,000	108,277	0.38	Windsor Holdings III Llc 8.5% 15/06/2030	169,000	178,035	0.62
Tenet Healthcare Corp 6.25% 01/02/2027	134,000	134,000	0.47	Windstream Services 8.25% 01/10/2031	70,000	72,380	0.25
Terex Corp 6.25% 15/10/2032	93,000	91,273	0.32	WR Grace & Co 7.375% 01/03/2031	155,000	159,009	0.55

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Royaume-Uni			
Wyndham Hotels & Resorts Inc 4.375% 15/08/2028	81,000	77,318	0.27	EG Global Finance Plc 12% 30/11/2028	200,000	223,903	0.78
XPO Escrow Sub Llc 7.5% 15/11/2027	118,000	121,570	0.42	Ineos Quattro Finance 2 9.625% 15/03/2029	200,000	211,442	0.74
XPO Logistics Inc 7.125% 01/02/2032	51,000	52,291	0.18			435,345	1.52
XPO Logistics Inc 7.125% 01/06/2031	99,000	101,913	0.35	TOTAL DES OBLIGATIONS		27,982,872	97.31
Yum Brands Inc 5.375% 01/04/2032	105,000	101,801	0.35	TOTAL DES VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE		27,982,872	97.31
Zebra Technologies Corp 6.5% 01/06/2032	64,000	64,980	0.23	Total du portefeuille-titres		27,982,872	97.31
Zi Tech Llc 3.875% 01/02/2029	372,000	338,718	1.19	Liquidités et instruments assimilés		309,845	1.08
		24,663,925	85.78	Autres actifs nets		463,139	1.61
Irlande				TOTAL DES ACTIFS NETS		28,755,856	100.00
GGAM Finance Ltd 8% 15/02/2027	82,000	84,641	0.29				
GGAM Finance Ltd 8% 15/06/2028	99,000	104,029	0.36				
		188,670	0.65				
Luxembourg							
Allied Universal Holdco 4.625% 01/06/2028	200,000	188,570	0.66				
Camelot Finance SA 4.5% 01/11/2026	155,000	150,742	0.52				
Ion Trading Technologies 5.75% 15/05/2028	200,000	190,112	0.66				
		529,424	1.84				
Pays-Bas							
Trivium Packaging Finance BV 5.5% 15/08/2026	200,000	197,899	0.69				
VZ Secured Financing BV 5% 15/01/2032	250,000	221,552	0.77				
		419,451	1.46				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en USD)

Contrats de change à terme

Contrepartie	Devise Montant acheté	Montant acheté	Devise Montant vendu	Montant vendu	Echéance	Plus/(moins)- value non réalisée dans la devise du Compartiment
Classes de parts Hedged						
State Street	EUR	22,708	USD	23,818	15/01/2025	(292)
State Street	USD	259	EUR	247	15/01/2025	3
				Total		(289)

Classification économique de l'état des investissements

	% des Actifs Nets
Industrie	43.60
Services financiers	17.35
Communications	5.81
Appareils et composants électriques	4.55
Internet, logiciels et services informatiques	3.88
Soins de santé	2.50
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	2.46
Produits chimiques	1.88
Médias	1.12
Ingénierie et construction	1.08
Technologie	1.06
Approvisionnement en eau et en énergie	1.03
Biens de consommation cycliques	0.99
Textiles, vêtements et articles en cuir	0.90
Trafic et transports	0.90
Alimentation et boissons	0.72
Fournitures et services commerciaux	0.70
Mines et métaux	0.68
Hôtels, restaurants et loisirs	0.63
Sociétés financières, d'investissement et autres sociétés diversifiées	0.58
Industrie automobile	0.56
Emballage et conditionnement	0.56
Papier et industrie du bois	0.55
Vente au détail	0.49
Assurance	0.47
Matériaux et produits de construction	0.41
Logement	0.38
Ingénierie mécanique et équipements industriels	0.38
Jouets, jeux et hobbies	0.33
Produits et articles ménagers	0.30
Pétrole et gaz	0.24
Divertissements	0.22
Total	97.31

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE				OBLIGATIONS (SUITE)			
OBLIGATIONS				Belgique			
Afrique du Sud							
Investec Plc FRN 16/07/2028	180,000	198,707	0.40	Azelis Finance NV 5.75% 15/03/2028	500,000	517,011	1.04
		198,707	0.40	Crelan SA 5.75% 26/01/2028	200,000	214,644	0.43
Allemagne				Sarens Finance Corp NV 5.75% 21/02/2027			
Cheplapharm Arzneimittel 4.375% 15/01/2028	350,000	325,369	0.65			932,327	1.87
Gruenthal GmBh 4.125% 15/05/2028	700,000	703,684	1.41	Danemark			
Hamburg Commercial Bank AG 4.75% 05/02/2029	250,000	264,290	0.53	TDC Net AS 5.056% 31/05/2028	360,000	375,458	0.75
HT Troplast AG 9.375% 15/07/2028	300,000	318,172	0.64			375,458	0.75
IHO Verwaltungs GmbH 8.75% 15/05/2028	650,000	687,497	1.38	Espagne			
Novelis Sheet Ingot GmbH 3.375% 15/04/2029	700,000	673,678	1.35	Banco de Sabadell SA FRN 02/07/2029	200,000	211,878	0.43
Progroup AG 5.125% 15/04/2029	800,000	787,769	1.58	Eroski Sociedad Cooperativa 10.625% 30/04/2029	300,000	327,194	0.66
Schaeffler AG 3.375% 10/12/2028	500,000	491,602	0.99	Grifols SA 3.875% 15/10/2028	350,000	316,680	0.64
TK Elevator Holdco GmbH 6.625% 15/07/2028	360,000	361,642	0.73	Lorca Telecom Bondco 4% 18/09/2027	522,000	522,979	1.05
ZF Finance GmbH 3.75% 21/09/2028	700,000	666,312	1.34			1,378,731	2.78
		5,280,015	10.60	Etats-Unis			
Autriche				Avantor Funding Inc 3.875% 15/07/2028			
Raiffeisen Bank International FRN 15/09/2028	300,000	321,099	0.64	Belden Inc 3.875% 15/03/2028	750,000	751,190	1.51
Sappi Papier Holdng GmbH 3.625% 15/03/2028	200,000	199,224	0.40	Encore Capital Group Inc FRN 15/01/2028	740,000	747,420	1.50
		520,323	1.04	Ford Motor Credit Co LLC 6.125% 15/05/2028	350,000	378,827	0.76
				Helios Soft Corp 7.875% 05/01/2029			
				International Game Tech 2.375% 15/04/2028			
				IQVIA Inc 2.875% 15/06/2028			
				Kronos International Inc 9.5% 15/03/2029			
				Levi Strauss & Co 3.375% 15/03/2027			
				Olympus Water US Holding Corporation 9.625% 15/11/2028			
				100,000			
				106,757			
				0.21			

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Etats-Unis (suite)				Gibraltar			
Organon & Co 2.875% 30/04/2028	490,000	478,108	0.96	888 Acquisitions Ltd 7.558% 15/07/2027	300,000	293,949	0.59
Silgan Holdings Inc 2.25% 01/06/2028	250,000	238,648	0.48			293,949	0.59
WMG Acquisition Corp 2.75% 15/07/2028	300,000	293,991	0.59	Grèce			
		5,382,057	10.80	Public Power Corp 3.375% 31/07/2028	718,000	709,851	1.43
France						709,851	1.43
Banjay Entertainment 7% 01/05/2029	100,000	105,626	0.21	Ile de Man			
Cerba Healthcare SAS 3.5% 31/05/2028	200,000	165,728	0.33	Playtech Plc 5.875% 28/06/2028	750,000	781,320	1.57
Crown European Holdings SA 5% 15/05/2028	700,000	739,862	1.49			781,320	1.57
Derichebourg 2.25% 15/07/2028	250,000	240,219	0.48	Iles Cayman			
Emeria SASU 7.75% 31/03/2028	250,000	226,672	0.46	UPCB Finance VII Ltd 3.625% 15/06/2029	500,000	496,875	1.00
Fnac Darty SA 6% 01/04/2029	700,000	735,116	1.48			496,875	1.00
Forvia SE 3.75% 15/06/2028	750,000	731,133	1.47	Irlande			
Iliad SA 5.375% 15/02/2029	700,000	742,489	1.49	Energia Group ROI 6.875% 31/07/2028	740,000	776,956	1.56
Laboratoire Eimer SELAS 5% 01/02/2029	200,000	175,988	0.35	Flutter Treasury DAC 5% 29/04/2029	740,000	771,272	1.55
Loxam SAS 6.375% 31/05/2029	740,000	781,304	1.57	Motion Bondco DAC 4.5% 15/11/2027	200,000	193,712	0.39
Nexans SA 5.5% 04/05/2028	700,000	742,168	1.49			1,741,940	3.50
Paprec Holding SA 3.5% 01/07/2028	750,000	742,320	1.49	Italie			
Renault SA 2.5% 04/01/2028	300,000	292,834	0.59	Engineering Spa 11.125% 15/05/2028	350,000	369,906	0.74
Seche Environnement SA 2.25% 15/11/2028	350,000	329,028	0.66	Fabbrica Ita Sintetici 5.625% 01/08/2027	100,000	101,068	0.20
Société Générale SA FRN 06/12/2029	200,000	181,222	0.36	Fiber Bidco SpA 10% 15/06/2029	250,000	260,062	0.52
Tereos Finance Groupe I 7.25% 15/04/2028	640,000	668,800	1.34	Intesa Sanpaolo SpA FRN 14/03/2029	500,000	623,860	1.25
		7,600,509	15.26	Libra Groupco Spa 5% 15/05/2027	100,000	100,140	0.20
				Mundys SpA 1.875% 02/12/2028	250,000	238,897	0.48
				Nexi SpA 2.125% 30/04/2029	200,000	190,806	0.38
				Optics Bidco SpA 6.875% 15/02/2028	693,000	755,543	1.52

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Italie (suite)				Pays-Bas			
Paganini BidCo SpA FRN 30/10/2028	200,000	201,280	0.40	Alcon Nederland BV 2% 30/01/2028	100,000	95,764	0.19
Rekeep SpA 7.25% 01/02/2026	200,000	189,991	0.38	Boels Topholding BV 6.25% 15/02/2029	740,000	776,990	1.56
Telecom Italia SpA 6.875% 15/02/2028	471,000	514,427	1.03	Dufry One BV 3.375% 15/04/2028	640,000	637,400	1.28
		3,545,980	7.10	Heimstaden Bostad Treasury BV 1% 13/04/2028	150,000	137,224	0.28
Luxembourg				Oi European Group BV 6.25% 15/05/2028	800,000	831,521	1.68
Altice Financing SA 3% 15/01/2028	200,000	155,629	0.31	PPF Telecom Group BV 3.25% 29/09/2027	510,000	507,743	1.02
Arena Lux Finance Sarl 1.875% 01/02/2028	200,000	191,064	0.38	Q Park Holding BV 5.125% 01/03/2029	740,000	765,108	1.54
Aroundtown SA 1.45% 07/09/2028	200,000	185,586	0.37	Summer Bidco BV 10% 15/02/2029	250,000	255,918	0.51
Atlas LuxCo 3.625% 01/06/2028	100,000	96,522	0.19	UPC Holding BV 3.875% 15/06/2029	100,000	97,597	0.20
Birkenstock Financ Sarl 5.25% 30/04/2029	650,000	659,969	1.33			4,105,265	8.26
Contourglobal Power Holding 3.125% 01/01/2028	780,000	752,068	1.51	République Tchèque			
Cullinan Holdco SCSp 4.625% 15/10/2026	150,000	141,319	0.28	Allwyn International AS 3.875% 15/02/2027	700,000	700,315	1.41
Loarre Investments Sarl 6.5% 15/05/2029	700,000	724,959	1.46			700,315	1.41
Logicor Financing Sarl 4.625% 25/07/2028	250,000	259,425	0.52	Roumanie			
Lune Holdings Sarl 5.625% 15/11/2028	250,000	190,844	0.38	RCS & RDS SA 3.25% 05/02/2028	800,000	774,744	1.56
Monitchem Holdco SA 8.75% 01/05/2028	300,000	311,574	0.63			774,744	1.56
Picard Bondco FRN 01/07/2027	100,000	99,656	0.20	Royaume-Uni			
Stena International SA 7.25% 15/02/2028	590,000	614,743	1.23	B&M European Value Retail SA 4% 15/11/2028	640,000	728,218	1.46
Telenet Finance Lux Note 3.5% 03/01/2028	400,000	398,060	0.80	Bracken Midco1 Plc FRN 01/11/2027	150,000	178,188	0.36
		4,781,418	9.59	Castle UK Finco Plc 7% 15/05/2029	250,000	294,749	0.59
				CDR Firefly Bidco Ltd 8.625% 30/04/2029	130,000	164,207	0.33
				Co Operative Bank Holding FRN 24/05/2028	490,000	645,755	1.30
				Constellation Automotive Group 4.875% 15/07/2027	140,000	161,473	0.32
				Drax Finco Plc 5.875% 15/04/2029	690,000	728,877	1.46

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets	Description	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché*	% des actifs nets
OBLIGATIONS (SUITE)				OBLIGATIONS (SUITE)			
Royaume-Uni (suite)				Suède			
Heathrow Finance Plc FRN 01/03/2027	600,000	692,782	1.39	Verisure Midholding AB 5.25% 15/02/2029	100,000	100,333	0.20
Ineos Finance Plc 6.375% 15/04/2029	650,000	683,095	1.37	Volvo Car AB 4.25% 31/05/2028	350,000	358,442	0.72
Ineos Quattro Finance 2 8.5% 15/03/2029	650,000	697,109	1.40			458,775	0.92
Jaguar Land Rover Automotive Plc 4.5% 15/07/2028	400,000	403,405	0.81	TOTAL DES OBLIGATIONS		48,971,284	98.33
Jerrold Finco Plc 5.25% 15/01/2027	450,000	538,367	1.08	TOTAL DES VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU NEGOCIEES SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE		48,971,284	98.33
Kane Bidco Ltd 5% 15/02/2027	100,000	100,334	0.20	Total du portefeuille-titres		48,971,284	98.33
Nomad Foods Bondco Plc 2.5% 24/06/2028	640,000	614,906	1.23	Liquidités et instruments assimilés		198,316	0.40
Phoenix Group Holdings 5.867% 13/06/2029	390,000	470,705	0.95	Autres actifs nets		631,172	1.27
Pinewood Finco Plc 3.625% 15/11/2027	450,000	516,230	1.04	TOTAL DES ACTIFS NETS		49,800,772	100.00
Pinnacle Bidco Plc 10% 11/10/2028	130,000	167,335	0.34				
Synthomer Plc 7.375% 02/05/2029	100,000	104,732	0.21				
Virgin Media Secured Finance Plc 5.25% 15/05/2029	700,000	790,405	1.59				
Voyage Care Bondco Plc 5.875% 15/02/2027	200,000	231,853	0.47				
		8,912,725	17.90				

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.
*Voir note 2d) pour plus d'information sur l'évaluation du portefeuille-titres.

Etat des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2024 (en EUR)

Contrats de change à terme

Contrepartie	Devise Montant acheté	Montant acheté	Devise Montant vendu	Montant vendu	Echéance	Plus/(moins)- value non réalisée dans la devise du Compartiment
Non alloué à une classe de parts spécifique						
Credit Agricole CIB	EUR	6,254,778	GBP	5,200,000	28/03/2025	(6,668)
Société Générale	EUR	210,833	GBP	175,000	28/03/2025	111
				Total		(6,557)

Classification économique de l'état des investissements

	% des Actifs Nets
Services financiers	22.38
Industrie	8.89
Communications	7.90
Banques	5.29
Ingénierie mécanique et équipements industriels	5.20
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	4.40
Biens de consommation non cycliques	3.86
Approvisionnement en eau et en énergie	3.63
Appareils et composants électriques	3.62
Industrie automobile	3.50
Fournitures et services commerciaux	3.11
Internet, logiciels et services informatiques	3.03
Soins de santé	2.78
Emballage et conditionnement	2.68
Alimentation et boissons	2.57
Emprunts d'Etat et supranationaux	2.03
Produits chimiques	1.99
Technologie	1.90
Divertissements	1.48
Vente au détail	1.46
Sociétés financières, d'investissement et autres sociétés diversifiées	1.39
Médias	1.04
Assurance	0.95
Immobilier	0.85
Sociétés holding	0.59
Trafic et transports	0.48
MBS et ABS	0.47
Services diversifiés	0.38
Hôtels, restaurants et loisirs	0.28
Equipements de bureau et commerciaux	0.20
Total	98.33

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 1: Généralités

a) Informations détaillées concernant le Fonds

AXA IM Fixed Income Investment Strategies (le « Fonds ») a été constitué au Luxembourg sous la forme d'un fonds commun de placement. Chaque Compartiment qui compose le Fonds est doté d'un portefeuille distinct d'éléments d'actif et de passif. Le Fonds a été constitué au Luxembourg le 12 mars 2004 pour une durée indéterminée. Le Fonds est enregistré conformément à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 (la « Loi ») sur les organismes de placement collectif (« OPC »), telle qu'amendée.

La Société de gestion du Fonds est AXA Investment Managers Paris, une société anonyme à conseil d'administration sise Tour Majunga la Défense 9 – 6, place de la pyramide, 92800 Puteaux, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506, dont le capital s'élève à 1,654,406 EUR, agréée en tant que société de gestion de portefeuilles par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP92008 et titulaire d'une licence de gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs.

Depuis le 29 novembre 2016, conformément à la Loi luxembourgeoise du 27 mai 2016, le Fonds est immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro K-1479.

b) Principaux évènements survenus en 2024

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, 2 classes d'actions ont été lancées:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB

- LU2667126424: Class « A » – Capitalisation in USD

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

- LU2855483900: Class « BE » – Distribution semi-annuelle in EUR

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, 1 classe d'actions a été lancée et liquidée au cours de l'année:

AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028

- LU2855484031: Class « B » – Capitalisation in EUR

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

c) Liste des compartiments

Au 31 décembre 2024, le Fonds se compose de 5 Compartiments en activité:

Compartiments	Devise
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	USD
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	USD
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	EUR
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB	USD
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028*	EUR

* lancé le 16 Octobre 2024

d) Liste des Parts de classes

Les Parts de Classe présentées ci-dessous correspondent au type de classes pouvant être proposées par les Compartiments du Fonds. La section « Statistiques - Nombre de Parts et Valeur nette d'inventaire par Part » indique les classes de parts disponibles pour chaque Compartiment à la date de clôture.

Les Parts de distribution et de capitalisation sont réparties comme suit:

- Les Parts de Classe « A » sont destinées aux investisseurs institutionnels plus importants qui investissent directement ou indirectement pour leur compte propre et/ou aux intermédiaires financiers offrant des services de gestion de portefeuille discrétionnaire et sont assorties d'un montant minimum de souscription initiale élevé,
- Les Parts de Classe « B » sont destinées aux investisseurs institutionnels de moindre importance qui investissent directement ou indirectement pour leur compte propre et/ou aux intermédiaires financiers offrant des services de gestion de portefeuille discrétionnaire et sont assorties d'un montant minimum de souscription initiale moins élevé,
- Les Parts de Classe « BE » sont disponibles uniquement par l'intermédiaire de distributeurs ayant conclu des accords de distribution spécifiques avec la Société de gestion,
- Les Parts de Classe « E » sont destinées à tout type d'investisseur,
- Les Parts de Classe « F » sont destinées à tout type d'investisseur,
- Les Parts de Classe « I » sont destinées à tous les autres investisseurs institutionnels, en ce compris les fonds de fonds, qui investissent directement ou indirectement pour leur compte propre et/ou aux intermédiaires financiers qui proposent des services de gestion de portefeuille discrétionnaire,
- Les Parts de Classe « M » sont uniquement souscrites avec l'accord préalable des Administrateurs et détenues (i) par AXA Investment Managers ou ses filiales en vue de leur utilisation dans le cadre de mandats institutionnels ou de conventions de gestion portant sur des fonds dédiés conclus avec le Groupe AXA ou (ii) par des investisseurs institutionnels qui investissent directement ou indirectement pour leur compte propre et/ou par des intermédiaires financiers qui proposent des services de gestion de portefeuille discrétionnaire,
- Les Parts de Classe « N » sont uniquement offertes aux distributeurs basés dans les Amériques (régions d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord, y compris les États-Unis),
- Les Parts de Classe « U » sont uniquement offertes aux distributeurs basés dans les Amériques (régions d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord, y compris les États-Unis),
- Les Parts de Classe « Z » sont uniquement offertes : (i) par le biais d'intermédiaires financiers qui, en vertu soit d'exigences réglementaires (par ex. dans l'Union européenne, les intermédiaires financiers fournissant une gestion de portefeuille discrétionnaire ou des conseils en investissement de manière indépendante), soit d'accords de frais séparés avec leurs clients, ne sont pas autorisés à recevoir de rétrocessions au titre de la distribution, et/ou (ii) à des investisseurs institutionnels investissant pour leur compte propre,

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 1: Généralités (suite)

d) Liste des Parts de classes (suite)

- Les Parts de Classe « ZF » sont uniquement offertes par le biais d'intermédiaires financiers plus importants qui (i) ont obtenu une autorisation préalable expresse de la Société de gestion et qui (ii) en vertu soit d'exigences réglementaires (par ex. dans l'Union européenne, les intermédiaires financiers fournissant une gestion de portefeuille discrétionnaire ou des conseils en investissement de manière indépendante), soit d'accords de frais séparés avec leurs clients, ne sont pas autorisés à recevoir de rétrocessions au titre de la distribution.

Parts de capitalisation et de distribution

Les Parts de Classe peuvent être subdivisées en parts de capitalisation et de distribution. Ces parts sont soumises à des politiques d'affectation des résultats différentes: les premières capitalisent leurs revenus alors que les secondes procèdent à la distribution des dividendes. Les actifs de ces deux catégories de parts sont regroupés.

Note 2: Principales politiques comptables

a) Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés sur le principe comptable de continuité d'exploitation conformément aux principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg.

b) Conversion de devises

Les registres comptables et les états financiers sont libellés dans la devise de référence de chaque Compartiment.

Les titres libellés dans une devise autre que la devise de référence d'un Compartiment sont convertis dans la devise de référence dudit Compartiment en utilisant la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur disponibles pour cette devise.

Les éléments d'actif et de passif libellés dans d'autres devises sont convertis dans la devise du portefeuille sur la base du taux de change en vigueur à chaque date de clôture du bilan.

Pour tous les Compartiments, les taux de change utilisés pour le calcul de la Valeur nette d'inventaire et de la Valeur nette d'inventaire consolidée de l'ensemble des Compartiments au exercice sont les suivants:

Au 31 Décembre 2024		
1 USD =	0.90625	CHF
1 USD =	0.96572	EUR
1 USD =	0.79847	GBP
1 USD =	157.160	JPY
1 USD =	1.61512	AUD

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 2: Principales politiques comptables (suite)

c) Chiffres consolidés

L'état consolidé des actifs nets et l'état consolidé des opérations et des variations des actifs nets sont exprimés en USD et sont uniquement donnés à titre indicatif.

d) Valorisation des investissements

Les actifs du Fonds seront valorisés de la façon suivante:

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, dépenses payées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou échus mais non encore encaissés, correspondra à leur valeur nominale. Toutefois, lorsqu'il s'avère peu probable que cette valeur soit réalisée en entier, celle-ci sera déterminée en retranchant le montant qui sera estimé adéquat en vue de refléter la valeur réelle des actifs concernés.

Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont valorisées au cours de clôture constaté sur ces marchés. Les investissements cotés ou négociés sur plusieurs marchés sont valorisés sur la base du cours de clôture constaté sur le marché considéré comme leur marché de cotation principal.

Les valeurs mobilières non admises à une cote officielle ni négociées sur tout autre marché réglementé sont évaluées au dernier cours connu.

Les valeurs mobilières pour lesquelles aucun cours n'est disponible ou dont le prix mentionné dans les deux paragraphes ci-dessus n'est pas représentatif de leur juste valeur de marché, seront valorisées avec prudence et bonne foi sur la base de leur valeur probable de réalisation.

Les états financiers sont présentés sur la base de la Valeur nette d'inventaire calculée au 31 décembre 2024, dernier jour de calcul de la Valeur nette d'inventaire officielle de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont ni cotés ni négociés sur un marché réglementé, une bourse de valeurs d'un autre Etat ou un autre marché réglementé, et dont l'échéance résiduelle est inférieure à douze mois et supérieure à 90 jours, sera censée correspondre à leur valeur nominale majorée des intérêts cumulés. Les instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle est inférieure ou égale à 90 jours seront valorisés selon la méthode du coût amorti, laquelle correspond approximativement à la valeur de marché. Les intérêts d'amortissement/courus sont comptabilisés dans les intérêts sur portefeuille-titres.

Dans le cadre de la gestion de fonds valorisés quotidiennement, le Conseil d'administration cherche à s'assurer que les portefeuilles sont valorisés de manière appropriée afin de garantir un traitement égalitaire des Porteurs de Parts.

e) Coût d'acquisition des investissements

Le coût d'acquisition des Investissements libellés dans des devises autres que la devise de référence du Compartiment concerné est converti dans ladite devise sur la base des taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 2: Principales politiques comptables (suite)

f) Plus/(moins)-values réalisées sur cessions d'investissements

Les plus/(moins)-values réalisées sur cessions d'investissements sont déterminées sur la base du coût moyen des investissements cédés.

g) Valorisation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme en cours sont valorisés à la date de clôture aux taux de change à terme applicables à la durée de vie résiduelle du contrat. Toutes les plus ou moins-values non réalisées sont incluses dans l'état des actifs nets.

Les Compartiments peuvent avoir recours à des contrats de change à terme dans le cadre de leur politique d'investissement aux fins de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture, dans les conditions énoncées dans le Prospectus et dans le respect des limites réglementaires.

h) Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement, nets de toute retenue à la source non récupérable (intérêts sur portefeuille-titres, intérêts sur dépôts et intérêts sur comptes à vue et revenus provenant d'opérations de prêt de titres). Les revenus d'intérêts sont indiqués nets de tout amortissement. Les revenus d'intérêts nets négatifs sont portés au poste « Autres charges ».

i) Swing Pricing

Si les souscriptions nettes et les rachats nets basés sur la dernière Valeur nette d'inventaire disponible de tout Jour de valorisation dépassent un certain seuil de la valeur d'un Compartiment ou d'une Classe d'Actions ce Jour de valorisation, tel que défini et contrôlé périodiquement par la Société de gestion, la Valeur nette d'inventaire pourra être ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin de refléter les frais de transaction et autres coûts pouvant être réputés avoir été encourus dans le cadre de l'achat ou de la vente d'actifs en vue d'honorer les transactions quotidiennes nettes. La Société de gestion peut appliquer un mécanisme de swing pricing à tout Compartiment ou à toute Classe d'Actions. L'ampleur de l'ajustement du prix sera fixée par la Société de gestion et n'excédera pas 2% de la Valeur nette d'inventaire.

A la clôture de l'exercice, aucun Compartiment n'a été soumis à un Ajustement de swing pricing.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 3: Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation luxembourgeoise en ce qui concerne son statut fiscal. En vertu des lois et réglementations en vigueur au Luxembourg, le Fonds est soumis à une taxe d'abonnement annuelle correspondant à 0.05% des actifs nets de chacun de ses Compartiments au titre des parts destinées aux investisseurs privés. Cette taxe est ramenée à 0.01% des actifs nets des Compartiments dans le cas des parts réservées aux investisseurs institutionnels. Elle est calculée et payable trimestriellement sur la base de la Valeur nette d'inventaire du Compartiment ou de la classe visés à la fin du trimestre concerné. Cette taxe fait partie des Frais de service appliqués dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

Note 4: Frais de distribution

Les commissions de distribution sont comptabilisées sous le poste « Commissions de distribution » de l'état des opérations et des variations des actifs nets. Elles sont calculées en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire par classe de parts.

Au 31 décembre 2024, les pourcentages maximums des commissions de distribution appliqués sont les suivants:

	Class A	Class B	Class BE	Class E	Class F	Class I	Class M	Class N	Class U	Class Z	Class ZF
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration High Yield	-	-	-	0.35%	-	-	-	1.00%	-	-	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds	-	-	-	0.50%	-	-	-	1.00%	0.55%	-	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield	-	-	-	0.35%	-	-	-	1.00%	-	-	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB	-	-	-	0.50%	-	-	-	1.00%	-	-	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028	-	-	0.60%	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 5: Management Fees

La Société de gestion est habilitée à percevoir une commission de gestion prélevée sur les actifs des Compartiments concernés, dont le montant est déterminé de manière spécifique pour chaque Compartiment ou classe de parts. La commission de gestion annuelle est calculée comme un pourcentage de la Valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment. Les détails et pourcentages de cette commission sont décrits, pour chaque classe de parts, dans le Prospectus. La commission est calculée et provisionnée quotidiennement. Elle est payable mensuellement. La Société de gestion rémunère les Gestionnaires financiers par prélèvement sur la commission de gestion, conformément aux conventions conclues avec les différentes parties. Les commissions de gestion servent notamment à payer les émoluments (sous forme de commissions d'état) des distributeurs du Fonds.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 5: Management Fees (suite)

Au 31 décembre 2024, les taux en vigueur étaient les suivants:

	Class A	Class B	Class BE	Class E	Class F	Class I	Class M	Class N	Class U	Class Z	Class ZF
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration High Yield											
Actual	0.45%	0.75%	N/A	1.00%	1.00%	1.00%	N/A	N/A	N/A	0.75%	N/A
Maximum	0.70%	0.75%	N/A	1.00%	1.00%	1.00%	N/A	N/A	N/A	0.75%	N/A
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds											
Actual	0.30%	N/A	N/A	0.75%	0.75%	0.50%	N/A	1.00%	0.45%	0.40%	0.30%
Maximum	0.30%	N/A	N/A	0.75%	0.75%	0.50%	N/A	1.00%	0.45%	0.40%	0.40%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield											
Actual	0.45%	0.75%	N/A	1.00%	1.00%	N/A	-	N/A	N/A	0.75%	N/A
Maximum	0.75%	0.75%	N/A	1.00%	1.00%	N/A	-	N/A	N/A	0.75%	N/A
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB											
Actual	0.35%	N/A	N/A	N/A	N/A	0.55%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Maximum	0.35%	N/A	N/A	N/A	N/A	0.55%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028											
Actual	N/A	N/A	1.20%	N/A							
Maximum	N/A	N/A	1.20%	N/A							

Note 6: Frais de service appliqués

Afin de payer ses charges d'exploitation courantes, le Fonds versera des Frais de service appliqués à la Société de gestion, prélevés sur les actifs du Compartiment concerné. Dans l'optique de protéger les Porteurs de Parts contre les fluctuations de ces frais d'exploitation ordinaires, le montant total annuel de ces dépenses que la Société de gestion facturera à chaque Classe de Parts (la « Commission de service appliquée ») sera fixé à un plafond de 0,50 % de la Valeur nette d'inventaire de chaque Classe de Parts (le « Plafond »). Les Frais de service appliqués effectifs pourront être fixés à un niveau inférieur au Niveau maximum, avec différents montants fixes effectifs de Frais de service appliqués en vigueur en fonction des Classes de parts. Le niveau des Frais de service appliqués à chaque Compartiment et à chaque Classe de parts est défini en tenant compte de différents critères. Ces critères comprennent, entre autres, les frais facturés à la Classe de Parts et la variation des coûts liés à l'évolution de la Valeur nette d'inventaire de la Classe de Parts concernée découlant d'effets de marché et/ou de transactions sur actions.

Le niveau effectif de ces commissions est communiqué dans l'Annexe complémentaire.

Par résolution du conseil d'administration, la Société de gestion (i) pourra modifier le niveau des Frais de service appliqués effectifs et (ii) pourra modifier à tout moment, moyennant préavis aux porteurs de parts concernés, le Niveau maximum des Frais de service appliqués en vigueur pour toutes les Classes de parts.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 6: Frais de service appliqués (suite)

Dans la mesure où les Frais de service appliqués sont fixes, la Société de gestion prendra en charge tout excédent des charges d'exploitation courantes réelles par rapport à de tels Frais de service appliqués prélevés aux Classes de parts. Inversement, la Société de gestion sera en droit de retenir tout montant des Frais de service appliqués prélevés aux Classes de parts dépassant les charges d'exploitation courantes réelles encourues par les Classes de parts concernées.

En contrepartie des Frais de service appliqués reçus par le Fonds, la Société de gestion fournit et/ou met à disposition, pour le compte du Fonds, les services suivants, et supporte toutes les dépenses (y compris toutes les dépenses raisonnables) engagées dans l'exploitation et l'administration quotidiennes des Classes de parts, notamment, sans s'y limiter:

- les commissions de dépositaire, à l'exception des frais associés aux transactions ;
- les honoraires des commissaires aux comptes ;
- la taxe d'abonnement luxembourgeoise ;
- les frais de couverture de change de la Classe de parts ;
- les commissions de l'agent de registre et de l'administrateur (y compris le calcul de la Valeur liquidative nette), et de l'agent payeur et de tout représentant dans les juridictions dans lesquelles la vente des Parts est autorisée, et de tous les autres agents employés pour le compte du Fonds ; une telle rémunération pourra être calculée à partir des actifs nets du Fonds ou dépendre des transactions ou encore correspondre à une somme forfaitaire ;
- le coût lié à la préparation, l'impression, la publication dans les langues nécessaires et la distribution du Prospectus ou de documents relatifs au Fonds (y compris la notification des porteurs de parts), des rapports annuels et semestriels et des autres rapports ou documents requis au titre des lois et réglementations en vigueur dans les États où la commercialisation des Parts est autorisée ;
- le coût afférent à l'impression des certificats et procurations ;
- le coût afférent à la préparation et au dépôt du règlement de gestion et de tous les autres documents concernant le Fonds, notamment les déclarations d'enregistrement et notes d'information auprès de toutes les autorités (y compris les associations locales de courtiers en valeurs mobilières) compétentes à l'égard du Fonds ou de la commercialisation des Parts ;
- le coût lié à l'habilitation du Fonds ou à la commercialisation des Parts dans un quelconque État ou de leur cotation sur une quelconque bourse de valeurs ;
- les coûts de comptabilité ;
- les frais légaux ;
- les frais d'assurance, de poste, de téléphone et de télex ainsi que de tout moyen de communication ;
- les frais de distribution et de support des ventes (y compris les coûts prélevés par les plateformes locales de routage d'ordres, les frais d'agents de transfert locaux, les coûts des représentants locaux et de traduction) ;
- et tous les autres frais et charges similaires.

Note 7: Frais de transaction

Les Frais de transaction sont mentionnés pour chaque Compartiment dans l'état des opérations et des variations des actifs nets sous le poste « Frais de transaction ». Ces frais sont détaillés dans l'Annexe non révisée.

Note 8: Contrats de change à terme

Les plus/moins-values nettes non réalisées sur les contrats de change à terme sont reprises dans l'Etat des actifs nets.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 9: Changements intervenus au sein du portefeuille-titres

Les Porteurs de Parts peuvent obtenir la liste des changements intervenus au sein du portefeuille-titres au cours de l'exercice sous revue auprès du Dépositaire.

Note 10: Distribution des dividendes

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, les dividendes semestriels suivants ont été versés:

	Date de détachement	Date de versement	Taux de distribution
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield			
I Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	2.06
	28/06/2024	05/07/2024	1.99
A Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	2.27
	28/06/2024	05/07/2024	2.19
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.83
	28/06/2024	05/07/2024	1.73
B Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.78
	28/06/2024	05/07/2024	1.68
B Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	2.02
	28/06/2024	05/07/2024	1.91
B Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	2.30
	28/06/2024	05/07/2024	2.22
F Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.64
	28/06/2024	05/07/2024	1.55
A Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	2.42
	28/06/2024	05/07/2024	2.29
Z Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	2.01
	28/06/2024	05/07/2024	1.90
B Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	2.06
	28/06/2024	05/07/2024	2.05
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.91
	28/06/2024	05/07/2024	1.91
Z Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	2.02
	28/06/2024	05/07/2024	2.01
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds			
F Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	1.81
	28/06/2024	05/07/2024	1.74
I Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	1.91
	28/06/2024	05/07/2024	1.83
U Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	1.70
	28/06/2024	05/07/2024	1.61
A Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	2.45
	28/06/2024	05/07/2024	2.34
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.73
	28/06/2024	05/07/2024	1.61
I Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.57
	28/06/2024	05/07/2024	1.46
A Distribution semi-annuelle JPY Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	154.00
	28/06/2024	05/07/2024	161.00

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 10: Distribution des dividendes (suite)

	Date de détachement	Date de versement	Taux de distribution
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds (suite)			
N Distribution semi-annuelle USD	30/12/2024	09/01/2025	1.21
	28/06/2024	05/07/2024	1.14
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield			
Z Distribution semi-annuelle EUR	30/12/2024	09/01/2025	1.74
	28/06/2024	05/07/2024	1.55
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.39
	28/06/2024	05/07/2024	1.29
A Distribution semi-annuelle EUR	30/12/2024	09/01/2025	1.82
	28/06/2024	05/07/2024	1.63
B Distribution semi-annuelle EUR	30/12/2024	09/01/2025	1.73
	28/06/2024	05/07/2024	1.54
E Distribution semi-annuelle USD Hedged (95%)	30/12/2024	09/01/2025	1.70
	28/06/2024	05/07/2024	1.50
F Distribution semi-annuelle EUR	30/12/2024	09/01/2025	1.55
	28/06/2024	05/07/2024	1.36
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028			
BE Distribution semi-annuelle EUR	30/12/2024	09/01/2025	0.16

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, les dividendes mensuels suivants ont été versés:

	Date de détachement	Date de versement	Taux de distribution
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield			
A Distribution mensuelle USD	31/01/2024	07/02/2024	0.31
	29/02/2024	07/03/2024	0.31
	28/03/2024	05/04/2024	0.31
	30/04/2024	07/05/2024	0.31
	31/05/2024	07/06/2024	0.31
	28/06/2024	05/07/2024	0.31
	31/07/2024	07/08/2024	0.31
	30/08/2024	06/09/2024	0.31
	30/09/2024	07/10/2024	0.31
	31/10/2024	07/11/2024	0.31
	27/11/2024	06/12/2024	0.31
	30/12/2024	09/01/2025	0.31
	F Distribution mensuelle USD	31/01/2024	07/02/2024
29/02/2024		07/03/2024	0.35
28/03/2024		05/04/2024	0.38
30/04/2024		07/05/2024	0.35
31/05/2024		07/06/2024	0.37
28/06/2024		05/07/2024	0.39
31/07/2024		07/08/2024	0.41
30/08/2024		06/09/2024	0.37
30/09/2024		07/10/2024	0.37
31/10/2024		07/11/2024	0.37
27/11/2024		06/12/2024	0.37
30/12/2024		09/01/2025	0.38

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 10: Distribution des dividendes (suite)

	Date de détachement	Date de versement	Taux de distribution
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield (suite)			
F Distribution mensuelle AUD Hedged (95%)	31/01/2024	07/02/2024	0.34
	29/02/2024	07/03/2024	0.35
	28/03/2024	05/04/2024	0.38
	30/04/2024	07/05/2024	0.35
	31/05/2024	07/06/2024	0.37
	28/06/2024	05/07/2024	0.38
	31/07/2024	07/08/2024	0.41
	30/08/2024	06/09/2024	0.38
	30/09/2024	07/10/2024	0.36
	31/10/2024	07/11/2024	0.36
	27/11/2024	06/12/2024	0.38
	30/12/2024	09/01/2025	0.38
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds			
F Distribution mensuelle USD	31/01/2024	07/02/2024	0.43
	29/02/2024	07/03/2024	0.43
	28/03/2024	05/04/2024	0.43
	30/04/2024	07/05/2024	0.43
	31/05/2024	07/06/2024	0.43
	28/06/2024	05/07/2024	0.43
	31/07/2024	07/08/2024	0.43
	30/08/2024	06/09/2024	0.43
	30/09/2024	07/10/2024	0.43
	31/10/2024	07/11/2024	0.43
	27/11/2024	06/12/2024	0.43
	30/12/2024	09/01/2025	0.43
ZF Distribution mensuelle USD	31/01/2024	07/02/2024	0.43
	29/02/2024	07/03/2024	0.43
	28/03/2024	05/04/2024	0.43
	30/04/2024	07/05/2024	0.43
	31/05/2024	07/06/2024	0.43
	28/06/2024	05/07/2024	0.43
	31/07/2024	07/08/2024	0.43
	30/08/2024	06/09/2024	0.43
	30/09/2024	07/10/2024	0.43
	31/10/2024	07/11/2024	0.43
	27/11/2024	06/12/2024	0.43
	30/12/2024	09/01/2025	0.43

Note 11: Prêt de titres

Le Fonds est habilité à prêter certains titres de son portefeuille à des tiers. En règle générale, ces prêts ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues ou par l'entremise d'institutions financières de premier ordre spécialisées dans ce type de transactions et pour autant qu'une garantie soit versée en nantissement.

La Société de gestion n'a perçu aucune commission au titre des opérations de prêt de titres.

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 11: Prêt de titres (suite)

La Société de gestion a nommé AXA Investment Managers GS Limited en tant qu'agent responsable des opérations de prêt de titres et de pension, en vertu d'une convention de délégation datée du 15 février 2013. AXA Investment Managers GS Limited et la Société de gestion sont des sociétés affiliées du groupe AXA IM. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts et d'assurer la meilleure exécution possible, le groupe AXA IM a mis en place une politique en matière de conflits d'intérêts d'une part et en matière de meilleure exécution d'autre part dont les détails figurent à l'adresse <https://www.axa-im.com/our-policies-and-reports>. Ces politiques internes prévoient respectivement que (i) les conflits d'intérêts sont limités par l'application de mécanismes d'analyse et de contrôles appropriés et en veillant à ce que l'Agent responsable des prêts de titres soit séparé des équipes du Gérant de portefeuille et que (ii) la meilleure exécution est garantie en utilisant des lieux d'exécution différents pour les opérations de prêt de titres et pour les autres opérations afin d'assurer la prise en compte des caractéristiques particulières de ces opérations de prêt de titres.

Les revenus éventuels provenant des techniques de gestion efficace du portefeuille seront reversés à la SICAV, déduction faite des frais d'exploitation directs et indirects.

Les frais d'exploitation directs se définissent comme les coûts directement attribuables à la mise en œuvre des techniques de gestion efficace de portefeuille (par exemple, les coûts du personnel de l'agent de prêt, le coût de la plateforme de négociation, les coûts des données de marché, de dépôt et de garde, les coûts de gestion des garanties et de la messagerie SWIFT).

Les frais indirects se définissent comme les coûts non directement attribuables à la mise en œuvre des techniques de gestion efficace de portefeuille (par exemple, les frais d'assurance, des locaux et des équipements).

Opérations de pension : 100% des revenus bruts générés par les activités de mise (le cas échéant) et de prise en pension reviendront dans leur intégralité à la SICAV.

Prêt de titres : Chaque Compartiment verse 35% des revenus bruts générés par les activités de prêt de titres à titre de coûts / commissions à AXA Investment Managers GS Limited en sa qualité d'agent de prêt et en conserve 65%. Tous les coûts / frais de gestion du programme sont prélevés sur la part des revenus bruts échéant à l'agent de prêt (35%). Cela comprend tous les coûts / frais directs et indirects générés par les activités de prêt de titres. AXA Investment Managers GS Limited est une partie liée à la Société de gestion et au Gestionnaire financier du Compartiment.

Les intérêts courus sur le revenu des opérations de prêt de titres sont comptabilisés chaque jour et payés sur une base mensuelle.

Veuillez trouver ci-dessous des renseignements sur la valeur de marché des titres prêtés ainsi que sur les garanties y afférentes au 31 décembre 2024:

Nom du Compartiment	Devise	% des investissements	Montant prêté	Montant des titres reçus en garantie	Montant des liquidités reçues en garantie	Total des garanties
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	USD	1.81%	39,502,408	40,855,313	-	40,855,313
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	USD	8.61%	147,195,277	154,732,907	-	154,732,907
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	EUR	5.87%	81,232,554	83,653,595	-	83,653,595

Notes aux états financiers au 31 décembre 2024

Note 11: Prêt de titres (suite)

Les contreparties aux opérations de prêt de titres énumérées ci-avant sont les suivantes:

Barclays Bank Plc, BNP Paribas SA Paris Branch, Citigroup Global Markets Limited, Credit Agricole Corporate and Investment Bank, Deutsche Bank AG London, Goldman Sachs International, J.P. Morgan Securities Plc, Merrill Lynch International, Morgan Stanley & Co. International Plc, Nomura International Plc, RBC Europe Limited, UBS AG London Branch et Zürcher Kantonalbank.

Au 31 décembre 2024, les revenus découlant des opérations de prêt de titres générés par le Fonds sont les suivants:

Nom du Compartiment	Devise	Revenu brut des opérations de prêt de titres	Commissions et frais directs et indirects des opérations de prêt de titres	Revenu net des opérations de prêt de titres
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	USD	1,041,100	364,385	676,715
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate intermediate Bonds	USD	392,043	137,215	254,828
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	EUR	483,292	169,152	314,140

Note 12: Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)

Des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou sur les investissements durables sont disponibles dans la section Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, non révisée, et ses annexes pertinentes, le cas échéant.

Note 13: Evènements postérieurs à la clôture

Un nouveau Compartiment, Euro Credit Opportunities 2029, a été lancé le 3 mars 2025.

Annexe complémentaire non révisée

Ratios de dépenses

Les TER suivants sont calculés conformément aux recommandations de la SFAMA (Swiss Funds and Asset Management Association). Depuis 2020, l'Asset Management Platform Switzerland (AMP) et la SFAMA ont fusionné pour former l'Asset Management Association Switzerland (AMAS).

	TER calculé (1) Méthode suisse	Frais de service appliqués (2)	Frais courant (3)
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield			
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.58%	0.13%	0.58%
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.58%	0.13%	0.58%
A Capitalisation GBP Hedged (95%)	0.58%	0.13%	0.58%
A Capitalisation USD	0.55%	0.10%	0.55%
A Distribution mensuelle USD	0.55%	0.10%	0.55%
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	0.58%	0.13%	0.58%
A Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	0.58%	0.13%	0.58%
A Distribution semi-annuelle USD	0.55%	0.10%	0.55%
B Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Capitalisation GBP Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Capitalisation JPY Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Capitalisation USD	0.85%	0.10%	0.85%
B Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Distribution semi-annuelle GBP Hedged (95%)	0.88%	0.13%	0.88%
B Distribution semi-annuelle USD	0.85%	0.10%	0.85%
E Capitalisation EUR Hedged (95%)	1.57%	0.22%	1.57%
E Capitalisation USD	1.54%	0.19%	1.54%
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	1.22%	0.22%	1.22%
F Capitalisation EUR Hedged (95%)	1.22%	0.22%	1.22%
F Capitalisation USD	1.19%	0.19%	1.19%
F Distribution mensuelle AUD Hedged (95%)	1.22%	0.22%	1.22%
F Distribution mensuelle USD	1.19%	0.19%	1.19%
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	1.22%	0.22%	1.22%
F Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	1.22%	0.22%	1.22%
I Capitalisation EUR Hedged (95%)	1.13%	0.13%	1.13%
I Capitalisation USD	1.10%	0.10%	1.10%
I Distribution semi-annuelle USD	1.10%	0.10%	1.10%
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.97%
Z Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.97%
Z Capitalisation USD	0.94%	0.19%	0.94%
Z Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.97%
Z Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.97%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds			
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.40%	0.09%	0.39%
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.40%	0.09%	0.39%
A Capitalisation USD	0.37%	0.06%	0.36%
A Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	0.40%	0.09%	0.39%
A Distribution semi-annuelle JPY Hedged (95%)	0.40%	0.09%	0.39%
A Distribution semi-annuelle USD	0.37%	0.06%	0.36%
E Capitalisation EUR Hedged (95%)	1.46%	0.21%	1.46%
E Capitalisation USD	1.43%	0.18%	1.43%
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.96%	0.21%	0.96%
F Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.96%	0.21%	0.96%
F Capitalisation USD	0.93%	0.18%	0.93%
F Distribution semi-annuelle USD	0.93%	0.18%	0.93%
F Distribution mensuelle USD	0.93%	0.18%	0.93%
I Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.60%	0.09%	0.59%
I Capitalisation USD	0.57%	0.06%	0.56%
I Distribution semi-annuelle EUR Hedged (95%)	0.60%	0.09%	0.59%
I Distribution semi-annuelle USD	0.57%	0.06%	0.56%
N Capitalisation USD	2.17%	0.18%	2.18%

Annexe complémentaire non révisée

Ratios de dépenses (suite)

	TER calculé (1) Méthode suisse	Frais de service appliqués (2)	Frais courant (3)
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds (continued)			
N Distribution semi-annuelle USD	2.18%	0.18%	2.18%
U Capitalisation USD	1.07%	0.06%	1.06%
U Distribution semi-annuelle USD	1.06%	0.07%	1.06%
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.61%	0.21%	0.61%
Z Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.61%	0.21%	0.61%
Z Capitalisation USD	0.58%	0.18%	0.58%
ZF Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.51%	0.21%	0.51%
ZF Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.51%	0.21%	0.51%
ZF Capitalisation USD	0.48%	0.18%	0.48%
ZF Distribution mensuelle USD	0.49%	0.18%	0.48%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield			
A Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.56%	0.10%	0.57%
A Capitalisation EUR	0.53%	0.07%	0.54%
A Capitalisation USD Hedged (95%)	0.56%	0.10%	0.57%
A Distribution semi-annuelle EUR	0.53%	0.08%	0.54%
B Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.85%	0.10%	0.87%
B Capitalisation EUR	0.83%	0.07%	0.84%
B Capitalisation GBP Hedged	0.86%	0.10%	0.87%
B Capitalisation USD Hedged (95%)	0.86%	0.10%	0.87%
B Distribution semi-annuelle EUR	0.83%	0.07%	0.84%
E Capitalisation EUR	1.52%	0.16%	1.53%
E Capitalisation USD Hedged (95%)	1.55%	0.19%	1.56%
E Distribution semi-annuelle USD Hedged (95%)	1.55%	0.19%	1.56%
F Capitalisation CHF Hedged (95%)	1.20%	0.19%	1.21%
F Capitalisation EUR	1.17%	0.16%	1.18%
F Capitalisation USD Hedged (95%)	1.20%	0.19%	1.21%
F Distribution semi-annuelle CHF Hedged (95%)	1.20%	0.19%	1.21%
F Distribution semi-annuelle EUR	1.16%	0.16%	1.18%
M Capitalisation EUR	0.08%	0.07%	0.09%
Z Capitalisation CHF Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.99%
Z Capitalisation EUR	0.94%	0.19%	0.96%
Z Capitalisation USD Hedged (95%)	0.97%	0.22%	0.99%
Z Distribution semi-annuelle EUR	0.94%	0.19%	0.96%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB			
A Capitalisation EUR Hedged (95%)	0.48%	0.13%	0.54%
A Capitalisation USD	0.45%	0.10%	0.51%
I Capitalisation USD	0.65%	0.10%	0.67%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028			
BE Distribution semi-annuelle EUR	1.29%	0.22%	2.03%
B Capitalisation EUR	0.58%	0.13%	0.59%

(1) Les TER ci-avant représentent une moyenne pondérée des frais administratifs que les porteurs de parts auraient pu normalement s'attendre à payer s'ils avaient investi dans la classe sélectionnée, tel qu'indiqué dans le Prospectus. Cette méthodologie correspond aux pratiques de marché généralement acceptées et offre une image fidèle aux fins de publication sur le marché.

(2) Veuillez-vous reporter à la note 6 pour en savoir plus sur la Commission de service appliquée.

(3) Les Frais courants sont calculés sur les frais historiques ainsi que des modifications budgétaires attendues pour la période. S'agissant des classes de parts et des Compartiments pour lesquels il n'existe aucun historique suffisant, les Frais courants sont établis sur la base d'estimations. Les chiffres mentionnés reflètent la situation au 31 décembre 2024. Le calcul des Frais courants exclut la Commission de surperformance.

Annexe complémentaire non révisée

TRP (taux de rotation du portefeuille)

Compartiments	Devise	TRP I (1)	TRP II (2)
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Short Duration High Yield	USD	27.6%	37.4%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US Corporate Intermediate Bonds	USD	21.9%	32.0%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Europe Short Duration High Yield	EUR	142.7%	166.2%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – US High Yield B/BB	USD	63.9%	63.9%
AXA IM Fixed Income Investment Strategies – Euro Credit Opportunities Target 2028	EUR	212.4%	238.7%

(1) $TRP I = \frac{(TOTAL\ DES\ ACHATS + TOTAL\ DES\ VENTES) - (TOTAL\ DES\ SOUSCRIPTIONS + TOTAL\ RES\ RACHATS)}{MOYENNE\ MENSUELLE\ DU\ TOTAL\ DES\ ACTIFS\ NETS} \times 100$

(2) $TRP II = \frac{(TOTAL\ DES\ ACHATS + TOTAL\ DES\ VENTES) - SOMME\ DES\ FLUX\ NETS\ JOURNALIERS\ ENTRANTS\ OU\ SORTANTS}{MOYENNE\ DU\ TOTAL\ DES\ ACTIFS\ NETS} \times 100$

Annexe complémentaire non révisée

Politique de rémunération

En vertu des exigences réglementaires en matière d'information sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion d'actifs, le présent rapport donne un aperçu de l'approche d'AXA Investment Managers (ci-après « AXA IM »), en matière de rémunération. De plus amples informations quant à la composition du Comité de rémunération et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet d'AXA IM: www.axa-im.com/importantinformation/remuneration-policy. Une copie de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande.

Gouvernance - La Politique de rémunération d'AXA IM, revue et validée par le Comité de rémunération d'AXA IM tous les ans, définit les principes de rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe AXA IM. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme des clients, des actionnaires et des salariés d'AXA IM. Le Comité de rémunération d'AXA IM, en accord avec les politiques de rémunération et les procédures définies et validées au niveau du Groupe AXA, veille à ce que la Politique de rémunération soit appliquée de manière cohérente et juste au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations en vigueur en matière de rémunération.

L'équipe Audit interne d'AXA IM est chargée de réaliser l'examen central et indépendant visant à s'assurer que la mise en œuvre effective de la Politique de rémunération d'AXA IM respecte les procédures et les politiques adoptées au niveau du Groupe d'AXA IM. L'équipe présente chaque année les conclusions de son examen au Comité de rémunération d'AXA IM afin de lui permettre d'effectuer ses propres diligences.

Les conclusions en question ne contenaient aucun commentaire particulier concernant le respect des procédures et politiques susvisées dans la mise en œuvre effective de la Politique de rémunération d'AXA IM.

Le résultat de l'examen annuel effectué par le Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA IM, de même que les modifications apportées à la Politique de rémunération d'AXA IM.

Ces modifications portent principalement sur la mise à jour des principes globaux de la politique de rémunération différée, la suppression de l'attribution des droits à Actions de Performance AXA IM et des stock-options du groupe AXA, le rappel des règles d'équité dans l'attribution des rémunérations (neutralité en terme de sexe, religion, âge, orientation sexuelle, statut marital...) et l'introduction d'une section relative à la prise en compte du risque de durabilité, pour garantir leur conformité avec l'ensemble des réglementations en vigueur, en particulier le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et leur alignement sur les stratégies commerciales et de ressources humaines au sein du Groupe AXA Investment Managers.

La Politique de rémunération globale a été revue afin de tenir compte de la structure de report proposée et d'assurer sa conformité avec toutes les réglementations en vigueur et avec les stratégies d'AXA IM et des Ressources Humaines.

Annexe complémentaire non révisée

Politique de rémunération (suite)

Informations quantitatives - Les informations renseignées ci-dessous sont celles d'AXA Investment Managers couvrant l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et des types de portefeuilles au 31 décembre 2024 après application de la clé de répartition pondérée des actifs sous gestion du Fonds aux informations sur la rémunération.

Montant total de la rémunération versée et/ou attribuée aux membres du personnel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, au prorata des actifs du Fonds ¹

Rémunération fixe ² ('000 EUR)	2,573.06
Rémunération variable ³ ('000 EUR)	1,580.48
Nombre de collaborateurs ⁴	2,944

¹ Hors charges sociales.

² Le montant de la rémunération fixe est fondé sur celui de la rémunération fixe effectivement accordée à l'ensemble des collaborateurs d'AXA IM au cours de l'exercice sous revue, calculée au pro rata des actifs du Fonds.

³ La rémunération variable, calculée au pro rata des actifs du Fonds, et composée d'éléments discrétionnaires, initiaux et différés, comprend :

- les sommes accordées au titre de la performance réalisée au cours de l'exercice précédent et intégralement versées au cours de l'exercice sous revue (rémunération variable non différée) ;
- les sommes accordées au titre de la performance réalisée au cours des exercices précédents et de l'exercice sous revue (rémunération variable différée) ;
- les commissions à long terme attribuées par le Groupe AXA.

⁴ Le nombre de collaborateurs inclut les travailleurs permanents et temporaires, hors stagiaires, au 31 décembre 2024.

Montant total de la rémunération versée et/ou attribuée aux preneurs de risque et aux dirigeants dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des portefeuilles, au prorata des actifs du Fonds ¹

	Preneurs de risque	Dirigeants	Total
Rémunération fixe et rémunération variable ('000 EUR) ^{2 3}	832.40	559.45	1,391.85
Nombre de collaborateurs ⁴	294	101	395

¹ Hors charges sociales.

² Le montant de la rémunération fixe est fondé sur celui de la rémunération fixe effectivement accordée à l'ensemble des collaborateurs d'AXA IM au cours de l'exercice sous revue, calculée au pro rata des actifs du Fonds.

³ La rémunération variable, calculée au pro rata des actifs du Fonds, et composée d'éléments discrétionnaires, initiaux et différés, comprend :

- les sommes accordées au titre de la performance réalisée au cours de l'exercice précédent et intégralement versées au cours de l'exercice sous revue (rémunération variable non différée) ;
- les sommes accordées au titre de la performance réalisée au cours des exercices précédents et de l'exercice sous revue (rémunération variable différée) ;
- les commissions à long terme attribuées par le Groupe AXA.

⁴ Nombre d'employés identifiés au niveau du Groupe AXA IM et d'AXA IM au 1 janvier 2024.

Annexe complémentaire non révisée

Frais de transaction

Les Frais de transaction présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets correspondent à la somme des frais du Dépositaire pour mouvements de trésorerie, des Frais de l'Agent administratif sur les opérations de change et des Frais de règlement du Dépositaire.

Compartiments	Commissions				Frais de règlement du Dépositaire*	Impôt			Dans la devise du Compartiment	
	Commissions de courtage	Commission d'exécution du courtier	Frais du Dépositaire pour mouvements de trésorerie*	Frais de l'Agent administratif sur les opérations de change*		Droit de timbre	Autres taxes de transaction	Frais de règlement de State Street Bank annulés par swing	Total	Autres éléments des Frais de transaction**
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	-	-	4,208	-	19,529	-	-	-	23,737	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	-	-	16,590	1,694	9,703	-	-	-	27,987	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US High Yield B/BB	-	-	-	-	8,171	-	-	-	8,171	-
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Euro Credit Opportunities Target 2028	-	-	-	-	339	-	-	-	339	-

Informations relatives au risque global dans le cadre la circulaire 11/512 de la CSSF

L'exposition globale est calculée en utilisant la méthode par les engagements pour tous les compartiments.

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR »)

Avant-propos

La SICAV est habilitée à prêter certains titres de son portefeuille à des tiers selon différentes techniques:

- « Bilatéral » (transaction exécutée directement avec la contrepartie, garantie gérée par AXA Investment Managers GS Limited et conservée chez State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.
- « Tripartite » (transaction exécutée directement avec la contrepartie, garantie gérée et conservée par un agent tripartite).
- « Contrepartie centrale » (chambre de compensation avec contrepartie centrale).

* Ces frais sont mentionnés sous le poste « Frais de transaction » de l'état des opérations et des variations des actifs nets.

** Les « Autres éléments des Frais de transaction » ne sont pas inclus sous le poste « Frais de transaction » de l'état des opérations et des variations des actifs nets. Ils figurent dans les postes « Variation nette des plus/(moins)-values non réalisées sur investissements » et « Plus/(moins)-values réalisées nettes sur cessions d'investissements » dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Annexe complémentaire non révisée

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR ») (suite)

Avant-propos (suite)

Données à propos des coûts et des revenus

Le revenu découlant des transactions de prêt de titres est réparti entre le Fonds concerné et l'agent prêteur. Les Fonds reçoivent 65% du revenu, tandis que l'agent prêteur en perçoit 35% et supporte l'ensemble des charges opérationnelles. Les revenus générés par les Fonds grâce aux transactions de prêt de titres sont divulgués dans la note consacrée au prêt de titres (note 11).

Garantie éligible

La garantie reçue par un Compartiment peut être utilisée pour diminuer son exposition au risque de contrepartie si elle est conforme aux critères énumérés dans les circulaires publiées en tant que de besoin par la CSSF, que ce soit en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit de l'émetteur, de corrélation, de risque lié à la gestion de la garantie ou d'applicabilité. La garantie doit notamment satisfaire aux conditions suivantes :

- Toute garantie reçue autrement qu'en espèces doit être de qualité supérieure, extrêmement liquide et négociée sur un marché réglementé ou sur un système de négociation multilatéral avec tarification transparente, afin de pouvoir être rapidement vendue à un prix proche de l'évaluation préalable à la vente;
- Elle doit être évaluée quotidiennement sur la base du prix du marché et les actifs dont les cours sont très volatils ne doivent pas être acceptés en tant que garantie, à moins d'une décote suffisamment prudente ; Les appels de marge seront mis en œuvre selon les conditions négociées dans les contrats de garantie;
- Elle doit être émise par une entité indépendante de la contrepartie et ne doit pas être fortement corrélée à la performance de la contrepartie;
- Elle doit être suffisamment diversifiée en termes de pays, de marchés et d'émetteurs et son exposition à un émetteur donné ne peut dépasser au total 20% de sa Valeur nette d'inventaire. A titre de dérogation, un Compartiment peut être entièrement garanti par le biais de différentes Valeurs mobilières ou de différents Instruments du marché monétaire émis ou garantis par un quelconque Etat membre, par une ou plusieurs de leurs collectivités locales, par un pays souverain tiers tel que le Canada, le Japon, la Norvège, la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique, ou par tout organisme public international dont un ou plusieurs Etats membres font partie, par exemple la Banque européenne d'investissement, pour autant que le Compartiment reçoive ces titres d'au moins six émissions différentes et que les titres d'une seule et même émission ne représentent pas plus de 30% de sa Valeur nette d'inventaire. Par ailleurs, la garantie doit être conforme aux limites exposées ci-dessus à la section b) « Restrictions en matière de prise de contrôle »;
- Les garanties financières reçues par le Compartiment seront conservées par le Dépositaire ou, à défaut, par tout dépositaire tiers (tel qu'Euroclear Bank SA/NV) qui est soumis à une supervision prudentielle et qui n'est pas lié au fournisseur de la garantie ;
- Elle doit pouvoir être pleinement utilisée à tout moment par la Société pour le compte du Compartiment, sans référence à ou approbation de la contrepartie.

Actifs éligibles

Dès lors qu'elle remplit les conditions susmentionnées, la garantie peut être composée (i) d'emprunts d'Etat des pays membres de l'OCDE ; et/ou (ii) d'investissements directs en obligations émises ou garanties par des émetteurs de qualité supérieure proposant une liquidité adéquate ou en actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un Etat membre de l'Union européenne ou sur une bourse d'un Etat membre de l'OCDE, sous réserve que ces actions soient incluses dans un indice majeur.

Annexe complémentaire non révisée

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR ») (suite)

Prêt de titres

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield EUR
Règlement et compensation (par exemple bilatéral, tripartite, contrepartie centrale)	Bilateral, Triparty	Bilateral, Triparty	Bilateral, Triparty
Montant des titres prêtés en pourcentage du total des actifs prêtables	3.00%	9.00%	11.00%
Montant des actifs engagés			
Montant absolu	39,502,408	147,195,277	81,232,554
Pourcentage des Actifs sous gestion	1.81%	8.61%	5.87%
Type et qualité de la garantie¹			
Dépôts bancaires	-	-	-
Obligations	31,543,460	79,302,560	77,303,341
Actions	9,311,853	75,430,347	6,350,254
Autres	-	-	-
Echéance des opérations de financement sur titres (valeur absolue)			
moins d'un jour	-	-	-
d'un jour à une semaine	-	-	-
d'une semaine à un mois	-	-	-
d'un mois à trois mois	-	-	-
de trois mois à un an	-	-	-
plus d'un an	-	-	-
transactions ouvertes	39,502,408	147,195,277	81,232,554
Devises²			
Echéance des opérations de financement sur titres (valeur absolue)			
moins d'un jour	-	-	-
d'un jour à une semaine	-	-	-
d'une semaine à un mois	-	-	-
d'un mois à trois mois	-	-	-
de trois mois à un an	4,451,910	33,918,926	38,043
plus d'un an	27,091,550	45,383,634	77,265,298
transactions ouvertes	9,311,853	75,430,347	6,350,254

Note: A la fin de l'exercice, aucun Compartiment n'a réinvesti de garantie, que ce soit sous forme de liquidités ou de titres.

¹ Les garanties reçues par le Compartiment dans le cadre des opérations de financement sur titres prennent la forme de titres de créance notés investment grade et d'actions cotées

² Les garanties reçues par le Compartiment dans le cadre des opérations de financement sur titres sont libellées dans les devises suivantes : CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, SEK, USD.

Annexe complémentaire non révisée

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR ») (suite)

Prêt de titres (suite)

10 Contreparties principales

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield
	USD	USD	EUR
1	NOMURA INTERNATIONAL PLC 17,261,874 Royaume-Uni	NOMURA INTERNATIONAL PLC 131,599,835 Royaume-Uni	Barclays Bank PLC 26,854,979 Royaume-Uni
2	BNP PARIBAS SA 16,484,287 France	DEUTSCHE BANK AG LONDON 7,851,746 Royaume-Uni	J.P. MORGAN SECURITIES PLC 18,287,040 Royaume-Uni
3	DEUTSCHE BANK AG LONDON 2,923,227 Royaume-Uni	Zuercher Kantonalbank 4,502,925 Suisse	GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL 8,163,362 Royaume-Uni
4	Barclays Bank PLC 2,337,560 Royaume-Uni	Barclays Bank PLC 3,240,771 Royaume-Uni	BNP PARIBAS SA 8,058,812 France
5	J.P. MORGAN SECURITIES PLC 495,460 Royaume-Uni	-	DEUTSCHE BANK AG LONDON 7,044,658 Royaume-Uni
6	-	-	CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED 3,614,163 Royaume-Uni
7	-	-	MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL PLC 3,251,706 Royaume-Uni
8	-	-	UBS AG LONDON BRANCH 2,393,495 Royaume-Uni
9	-	-	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK SA 2,214,670 France
10	-	-	RBC EUROPE LIMITED 986,693 Royaume-Uni

Note: A la fin de l'exercice, aucun Compartiment n'a réinvesti de garantie, que ce soit sous forme de liquidités ou de titres.

Annexe complémentaire non révisée

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR ») (suite)

Prêt de titres (suite)

10 principaux émetteurs de garanties

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield EUR	
1	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	European Union 16,680,809	Japan 67,531,750	Republique Francaise 30,999,050
2	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	Japan 8,858,100	APPLE INC. 10,436,049	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland 10,180,801
3	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland 2,929,385	TESLA INC 10,435,785	Sovereign in right of New Zealand 9,733,239
4	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	Republique Francaise 2,400,001	HONEYWELL INTERNATIONAL INC. 10,090,773	United States of America 8,571,566
5	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	APPLE INC. 1,323,607	COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORPORATION 7,906,611	European Union 8,155,221
6	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	TESLA INC 1,323,604	United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland 7,868,285	Bundesrepublik Deutschland 8,004,081
7	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	HONEYWELL INTERNATIONAL INC. 1,323,601	PHILLIPS 66 7,362,951	European Investment Bank 835,736
8	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORPORATION 1,037,106	ALPHABET INC. 6,359,065	Heidelberg Materials AG 673,330
9	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	PHILLIPS 66 965,794	MICROSOFT CORPORATION 4,076,021	Bayerische Motoren Werke Aktiengesellschaft 673,305
10	Nom Volume des garanties reçues (valeur absolue)	ALPHABET INC. 834,115	Republique Francaise 3,347,747	Rheinmetall Aktiengesellschaft 672,987

Note: A la fin de l'exercice, aucun Compartiment n'a réinvesti de garantie, que ce soit sous forme de liquidités ou de titres.

Annexe complémentaire non révisée

Informations à fournir en vertu du Règlement sur les opérations de financement sur titres (« SFTR ») (suite)

Prêt de titres (suite)

Garde des garanties reçues

	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds USD	AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield EUR
Dépositaires	EUROCLEAR	JPMorgan	EUROCLEAR
Garanties conservées	22,685,360	143,418,534	75,082,029
Dépositaires	JPMorgan	EUROCLEAR	BONY
Garanties conservées	18,169,953	11,314,373	8,571,566

Garde des garanties octroyées

Au 31 décembre 2024, aucun Compartiment n'a octroyé de garantie.

Annexe complémentaire non révisée

Informations relatives au règlement SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : AXA IM FIIS US Short **Identifiant d'entité juridique :** 2138004B7WO5WYWQR680
Duration High Yield (le "Produit Financier")

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24.04 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Score ESG

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :

Le produit financier a surperformé son score ESG par rapport à Portefeuille de Comparaison parallèle au cours de la période de référence.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Portefeuille de Comparaison parallèle	Couverture
Score ESG	5.61 / 10	5.3 / 10	99.96 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Portefeuille de Comparaison parallèle	Couverture
Score ESG	2023	5.12 / 10	5.26 / 10	100 %
Score ESG	2022	4.86 / 10	4.79 / 10	100 %

N.B. : Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que ceux divulgués pour le produit financier.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

3. Les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et dans des obligations liées à la durabilité :

a) Les obligations vertes, sociales et durables sont des instruments qui visent à contribuer à divers objectifs durables par nature. Ainsi, les investissements dans des obligations émises par des entreprises et des États qui ont été répertoriées comme des obligations vertes, obligations sociales ou obligations durables dans la base de données Bloomberg sont considérés comme des « investissements durables » selon le cadre SFDR d'AXA IM.

b) En ce qui concerne les obligations liées à la durabilité, un cadre interne a été développé pour évaluer la solidité des obligations utilisées pour financer un objectif durable général. Du fait que ces instruments sont nouveaux, les pratiques des émetteurs sont hétérogènes et seules les obligations liées à la durabilité auxquelles est attribuée une opinion positive ou neutre à l'issue du processus interne d'analyse d'AXA IM sont considérées comme des « investissements durables ». Le cadre d'analyse s'appuie sur les directives de l'International Capital Market Association (ICMA) avec une approche interne rigoureuse fondée sur les critères suivants : (i) stratégie de durabilité de l'émetteur et pertinence et matérialité des indicateurs de

performance clés, (ii) ambition de l'objectif de performance en matière de durabilité, (iii) caractéristiques des obligations et (iv) suivi et reporting de l'objectif de performance en matière de durabilité.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif ont constitué un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit Financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur, comme décrit ci-dessous.

Le vote aux assemblées générales a également été un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit et d'atténuer les incidences négatives, comme décrit ci-dessous.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 136876.281 Emissions de GES niveau 2: 38431.75 Emissions de GES niveau 3: 950875.25 Emissions de GES niveau 1+2: 175308.031 Emissions totales de GES: 1095736.75	Emissions de GES niveau 1: 67 Emissions de GES niveau 2: 67 Emissions de GES niveau 3: 62 Emissions de GES niveau 1+2: 67 Emissions totales de GES: 62	Emissions de GES niveau 1: 69 Emissions de GES niveau 2: 69 Emissions de GES niveau 3: 63 Emissions de GES niveau 1+2: 69 Emissions totales de GES: 63
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 78.376 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 410.015	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 70 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 62	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 72 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 63

	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 709.911	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 67	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 69
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	3.11	73	74
Politique de risques climatiques (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 85.35	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 61 Part de production d'énergie non renouvelable: 0	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 62
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE B: 1.4 Secteur NACE C: 0.681 Secteur NACE D: 0.432 Secteur NACE E: 0.758 Secteur NACE G: 0.192 Secteur NACE H: 1.627 Secteur NACE L: 0.384	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 0 Secteur NACE C: 20 Secteur NACE D: 0 Secteur NACE E: 1 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE G: 10 Secteur NACE H: 3 Secteur NACE L: 2	Secteur NACE B: 25 Secteur NACE C: 59 Secteur NACE D: 75 Secteur NACE E: 47 Secteur NACE G: 66 Secteur NACE H: 34 Secteur NACE L: 75
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	14.97	15	15
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8 : Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.009	16	16
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.286	13	13

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des	0%	98	100

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

	entreprises multinationales	principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)			
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes) ²	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	59.06 %	72	74
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12: Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	15.96%	72	73
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	26.74	72	74
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	98	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0.0	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 25 Proportion du nombre total de pays: 25

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Par le biais des politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 136876.281	Scope 1: 67	Scope 1: 69
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation			Scope 2: 38431.75		
			Scope 3: 950875.25	Scope 2: 67	Scope 2: 69
			Scope 1+2: 175308.031	Scope 3: 62	Scope 3: 63
			Scope 1+2+3: 1095736.75	Scope 1+2: 67	Scope 1+2: 69
				Scope 1+2+3: 62	Scope 1+2+3: 63
Politique de Risque Climatique	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 78.376	Scope 1+2: 70	Scope 1+2: 72
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation			Scope 1+2+3: 410.015		
				Scope 1+2+3: 62	Scope 1+2+3: 63
Politique de Risque Climatique	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 709.911	Scope 1+2+3: 67	Scope 1+2+3: 69
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	3.11	73	74
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle	Consommation d'énergie: 85.35	Consommation d'énergie: 61 Production d'énergie: 0	Consommation d'énergie: 62

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

		provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)			
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	14.97	15	15
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	98	100
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	26.74	72	74
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	98	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0.0	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 25 Proportion du nombre total de pays: 25

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions

dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2024-31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
Portfolio 10061 USD SET SSX	Other	1.84%	N/A
SIRI 5% - 01/08/2027 Call	Telecommunications	1.37%	US
NXST 5.625% - 15/07/2027 Call	Programming and broadcasting activities	1.31%	US
WATCOS 6.5% - 15/06/2027 Call	Land transport and transport via pipelines	1.27%	US
GTN 7% - 15/05/2027 Call	Programming and broadcasting activities	1.25%	US
WLSC 6.125% - 15/06/2025 Call	Office administrative, office support and other business support activities	1.25%	US
TRIVIU 5.5% - 15/08/2026 Call	Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	1.19%	NL
CCL 10.375% - 01/05/2028 Call	Water transport	1.11%	BM
OI 6.625% - 13/05/2027 Call	Manufacture of other non-metallic mineral products	1.09%	US
ACALTD 6% - 15/11/2027 Call	Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.08%	US
SBPLLC 6.375% - 30/09/2026 Call	Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.08%	US
HBI 4.875% - 15/05/2026 Call	Manufacture of wearing apparel	1.08%	US
GEN 6.75% - 30/09/2027 Call	Publishing activities	1.05%	US
NSUS 5.75% - 01/10/2025 Call	Land transport and transport via pipelines	1.04%	US
CCOI 3.5% - 01/05/2026 Call	Telecommunications	1.02%	US

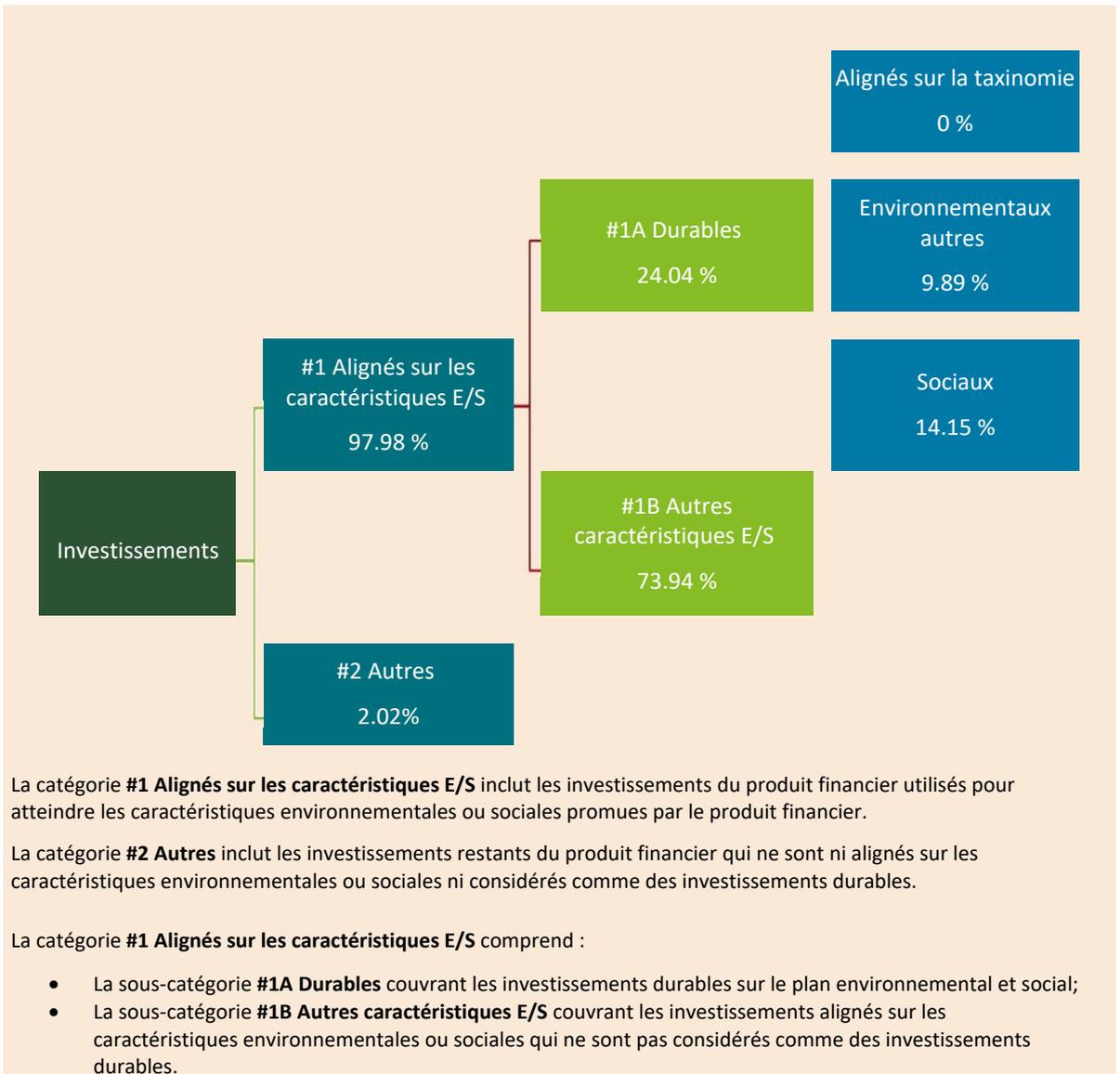
Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Telecommunications	7.6%
Land transport and transport via pipelines	6.39%
Financial service activities, except insurance and pension funding	6.08%
Publishing activities	5.13%
Security and investigation activities	4.88%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	4.55%
Gambling and betting activities	3.55%

Food and beverage service activities	3.51%
Programming and broadcasting activities	3.31%
Real estate activities	3.14%
Other manufacturing	3.09%
Human health activities	3.02%
Office administrative, office support and other business support activities	2.86%
Manufacture of electrical equipment	2.56%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	2.4%
Manufacture of paper and paper products	2.35%
Manufacture of chemicals and chemical products	2.28%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	2.12%
Manufacture of computer, electronic and optical products	2.07%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	2.07%
Manufacture of food products	2.02%
Manufacture of rubber and plastic products	1.94%
Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture, manufacture of articles of s	1.9%
Other	1.84%
Water transport	1.79%
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	1.73%
Manufacture of other non-metallic mineral products	1.37%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	1.33%
Manufacture of wearing apparel	1.33%
Information service activities	1.29%
Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	1.06%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	1.03%
Other personal service activities	1.02%
Accommodation	1.01%
Creative, arts and entertainment activities	0.91%
Manufacture of basic metals	0.76%
Advertising and market research	0.74%
Sports activities and amusement and recreation activities	0.71%
Extraction of crude petroleum and natural gas	0.62%
Manufacture of other transport equipment	0.47%
Rental and leasing activities	0.47%
Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles	0.4%
Mining support service activities	0.32%
Architectural and engineering activities, technical testing and analysis	0.3%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	0.29%
Public administration and defence, compulsory social security	0.18%
Education	0.11%
Computer programming, consultancy and related activities	0.08%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

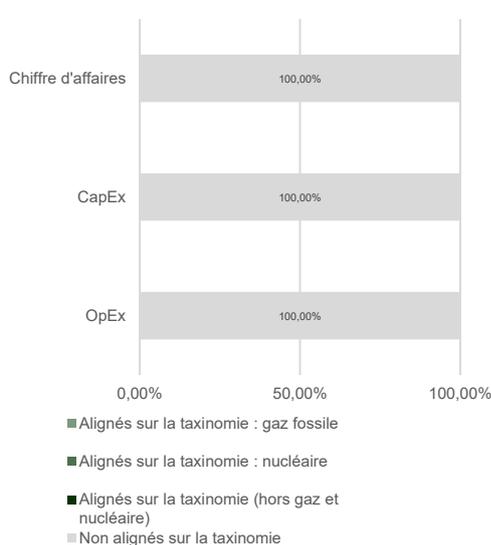
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

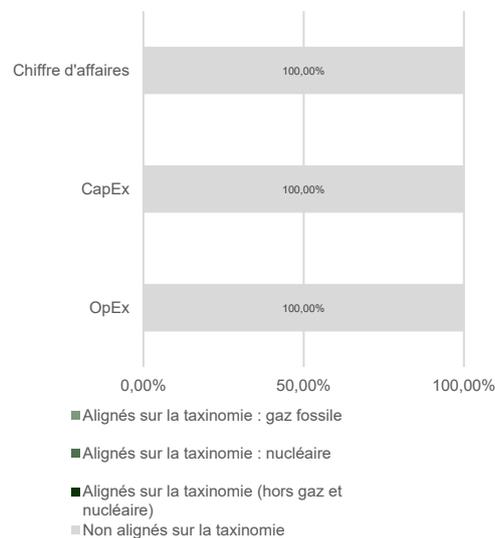
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Produit Financier a investi 0% de son actif net dans des activités transitoires et 0% de son actif net dans des activités habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie UE			
	2024	2023	2022
Basé sur le chiffre d'affaires	0.00%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	0.00%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%	0.00%

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2024

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 9.89% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 14.15% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 2.02% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- des investissements en liquidités et quasi-liquidités; et
- d'autres instruments éligibles au Produit Financier et qui ne remplissent pas les critères environnementaux et/ou sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de dette, des investissements dérivés et des organismes de placement collectif qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales ont été appliquées et évaluées sur tous les actifs « Autres » à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par une autre société de gestion et (iii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a continué à appliquer toutes les politiques d'exclusion d'AXA IM, dont les critères d'exclusion ont été mis à jour - pour les mises à jour les plus récentes - en 2023, mais dont les listes d'exclusion ont été mises à jour en 2024. Plus de détails sur ces politiques sont disponibles sous le lien suivant : [Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du Produit : AXA IM FIIS US Corporate Intermediate Bonds (le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique : 213800BRVSRRTZ2NBI83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 49.12 % d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Score ESG

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :

Le produit financier a surperformé son score ESG par rapport à l'Indice de Référence au cours de la période de référence.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Score ESG	6.92 / 10	6.61 / 10	99.97 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Score ESG	2023	6.82 / 10	6.61 / 10	99.93 %
Score ESG	2022	6.66 / 10	6.57 / 10	100 %

N.B. : Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que ceux divulgués pour le produit financier.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

3. Les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et dans des obligations liées à la durabilité :

a) Les obligations vertes, sociales et durables sont des instruments qui visent à contribuer à divers objectifs durables par nature. Ainsi, les investissements dans des obligations émises par des entreprises et des États qui ont été répertoriées comme des obligations vertes, obligations sociales ou obligations durables dans la base de données Bloomberg sont considérés comme des « investissements durables » selon le cadre SFDR d'AXA IM.

b) En ce qui concerne les obligations liées à la durabilité, un cadre interne a été développé pour évaluer la solidité des obligations utilisées pour financer un objectif durable général. Du fait que ces instruments sont nouveaux, les pratiques des émetteurs sont hétérogènes et seules les obligations liées à la durabilité auxquelles est attribuée une opinion positive ou neutre à l'issue du processus interne d'analyse d'AXA IM sont considérées comme des « investissements durables ». Le cadre d'analyse s'appuie sur les directives de l'International Capital Market Association (ICMA) avec une approche interne rigoureuse fondée sur les critères suivants : (i) stratégie de durabilité de l'émetteur et pertinence et matérialité des indicateurs de performance clés, (ii) ambition de l'objectif de performance en matière de durabilité, (iii) caractéristiques des obligations et (iv) suivi et reporting de l'objectif de performance en matière de durabilité.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif ont constitué un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit Financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur, comme décrit ci-dessous.

Le vote aux assemblées générales a également été un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit et d'atténuer les incidences négatives, comme décrit ci-dessous.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 72176.25 Emissions de GES niveau 2: 18809.313 Emissions de GES niveau 3: 519375.25 Emissions de GES niveau 1+2: 90985.57 Emissions totales de GES: 611198.875	Emissions de GES niveau 1: 87 Emissions de GES niveau 2: 87 Emissions de GES niveau 3: 85 Emissions de GES niveau 1+2: 87 Emissions totales de GES: 85	Emissions de GES niveau 1: 88 Emissions de GES niveau 2: 88 Emissions de GES niveau 3: 86 Emissions de GES niveau 1+2: 88 Emissions totales de GES: 86
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 56.056 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 350.433	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 92 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 85	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 93 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 86
	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 946.821	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 90	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 90
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le	13.18	92	92

	dans le secteur des combustibles fossiles	secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)			
Politique de risques climatiques (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 63.36 Part de production d'énergie non renouvelable: 80.19	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 83 Part de production d'énergie non renouvelable: 4	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 83 Part de production d'énergie non renouvelable: 4
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE B: 0.888 Secteur NACE C: 0.429 Secteur NACE D: 4.254 Secteur NACE E: 0.708 Secteur NACE G: 0.086 Secteur NACE H: 1.284 Secteur NACE L: 0.103	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 2 Secteur NACE C: 19 Secteur NACE D: 3 Secteur NACE E: 0 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE G: 6 Secteur NACE H: 4 Secteur NACE L: 4	Secteur NACE B: 71 Secteur NACE C: 71 Secteur NACE D: 37 Secteur NACE E: 75 Secteur NACE G: 75 Secteur NACE H: 62 Secteur NACE L: 76
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	32.4	33	33
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.002	18	18
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.259	36	36

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du	0%	99	100

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

		total d'actifs sous gestion)			
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes) ²	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	54.77 %	90	91
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12 : Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	16.83%	85	85
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	34.38	92	92
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	99	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Par le biais des politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 72176.25 Scope 2: 18809.313 Scope 3: 519375.25 Scope 1+2: 90985.57 Scope 1+2+3: 611198.875	Scope 1: 87 Scope 2: 87 Scope 3: 85 Scope 1+2: 87 Scope 1+2+3: 85	Scope 1: 88 Scope 2: 88 Scope 3: 86 Scope 1+2: 88 Scope 1+2+3: 86
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 56.056 Scope 1+2+3: 350.433	Scope 1+2: 92 Scope 1+2+3: 85	Scope 1+2: 93 Scope 1+2+3: 86
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 946.821	Scope 1+2+3: 90	Scope 1+2+3: 90
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	13.18	92	92
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Consommation d'énergie: 63.36 Production d'énergie: 80.19	Consommation d'énergie: 83 Production d'énergie: 4	Consommation d'énergie: 83 Production d'énergie: 4

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	32.4	33	33
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	99	100
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	34.38	92	92
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	99	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2024-31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
HSBC 2.013% Var - 22/09/2028 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.76%	GB
C 2.572% Var - 03/06/2031 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.45%	US
JPM 2.963% Var - 25/01/2033 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.42%	US
BAC 2.972% Var - 04/02/2033 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.41%	US
BK 3.992% Var - 13/06/2028 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.31%	US
GS 1.948% Var - 21/10/2027 Call	Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.29%	US
FI 5.375% - 21/08/2028 Call	Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.19%	US
F 6.1% - 19/08/2032 Call	Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	1.14%	US
HCA 5.375% - 01/09/2026 Call	Human health activities	1.08%	US
AES 1.375% - 15/01/2026 Call	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.08%	US
GM 5.6% - 15/10/2032 Call	Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	1.05%	US
TTWO 5% - 28/03/2026	Publishing activities	1.04%	US
DELL 5.4% - 15/04/2034 Call	Manufacture of computer, electronic and optical products	0.98%	US
EFNCF 3.85% - 15/06/2025 Call	Rental and leasing activities	0.94%	CA
T 4.3% - 15/02/2030 Call	Telecommunications	0.93%	US

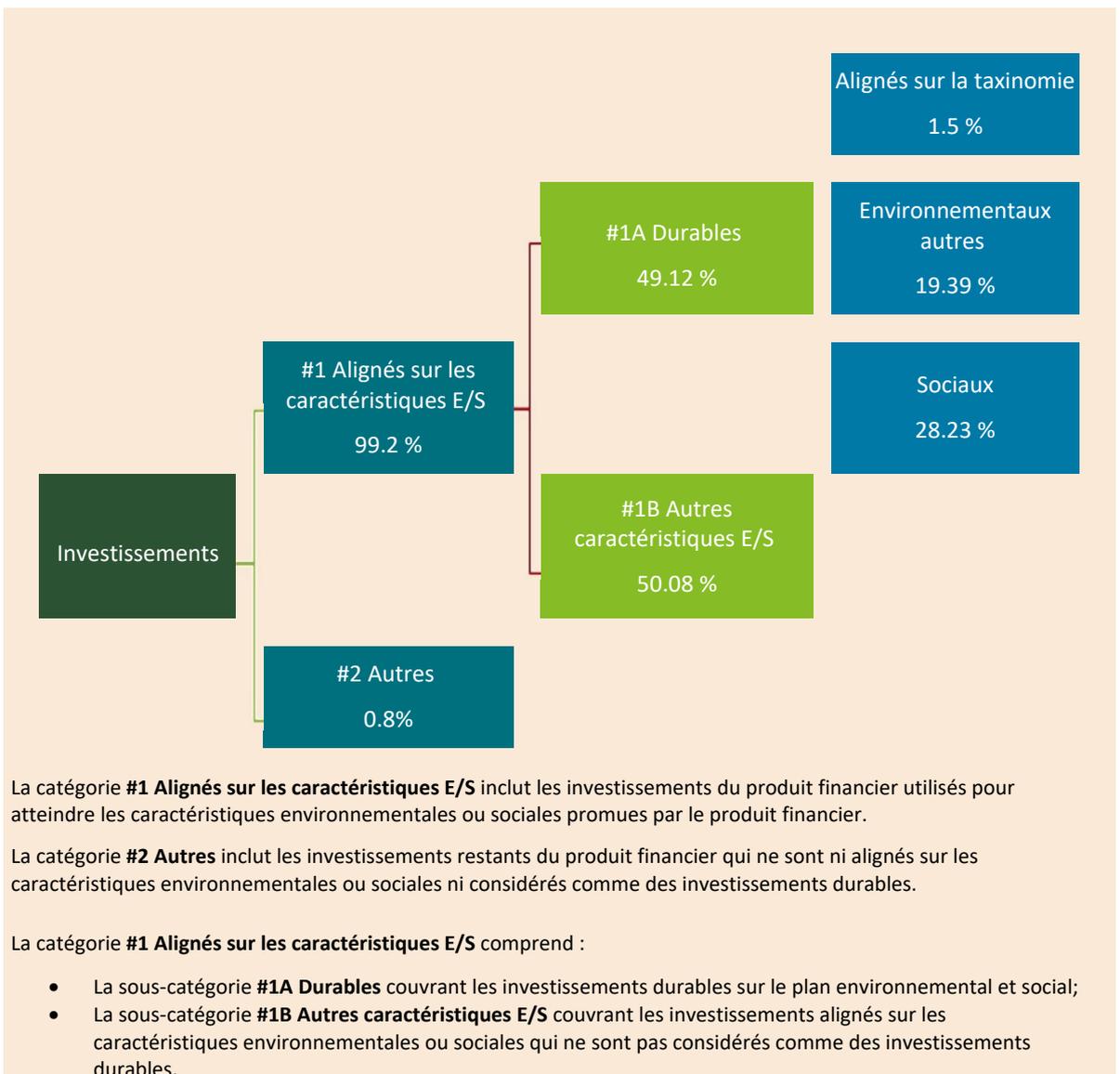
Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Financial service activities, except insurance and pension funding	26.07%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	9.05%
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	6.75%
Telecommunications	6.74%
Real estate activities	4.23%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	4.12%
Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security	3.77%

Land transport and transport via pipelines	3.52%
Rental and leasing activities	3.14%
Manufacture of food products	3.11%
Manufacture of computer, electronic and optical products	2.74%
Extraction of crude petroleum and natural gas	2.56%
Publishing activities	2.46%
Other manufacturing	1.91%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	1.9%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.84%
Manufacture of chemicals and chemical products	1.75%
Human health activities	1.68%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	1.58%
Scientific research and development	1.56%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.1%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	0.92%
Manufacture of rubber and plastic products	0.9%
Manufacture of coke and refined petroleum products	0.88%
Manufacture of paper and paper products	0.87%
Other	0.81%
Accommodation	0.77%
Information service activities	0.55%
Warehousing and support activities for transportation	0.51%
Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles	0.46%
Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	0.45%
Food and beverage service activities	0.38%
Manufacture of basic metals	0.36%
Manufacture of beverages	0.35%
Office administrative, office support and other business support activities	0.21%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

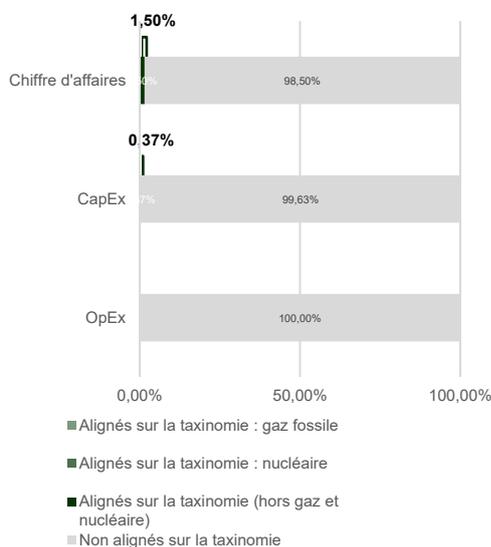
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

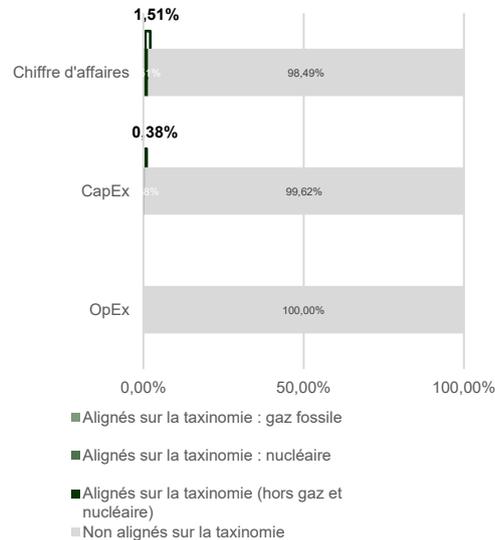
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier a investi 0% de son actif net dans des activités transitoires et 0% de son actif net dans des activités habilitantes.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie UE			
	2024	2023	2022
Basé sur le chiffre d'affaires	1.50%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	0.37%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%	0.00%

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2024

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 19.39% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 28.23% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 0.8% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- des investissements en liquidités et quasi-liquidités; et
- d'autres instruments éligibles au Produit Financier et qui ne remplissent pas les critères environnementaux et/ou sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de dette, des investissements dérivés et des organismes de placement collectif qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales ont été appliquées et évaluées sur tous les actifs « Autres » à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par une autre société de gestion et (iii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a continué à appliquer toutes les politiques d'exclusion d'AXA IM, dont les critères d'exclusion ont été mis à jour - pour les mises à jour les plus récentes - en 2023, mais dont les listes d'exclusion ont été mises à jour en 2024. Plus de détails sur ces politiques sont disponibles sous le lien suivant : [Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : AXA IM FIIS Europe **Identifiant d'entité juridique :** 213800FTL8OP544CLZ24
Short Duration High Yield (le "Produit Financier")

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47.87 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Score ESG

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :

Le produit financier a surperformé son score ESG par rapport à Portefeuille de Comparaison parallèle au cours de la période de référence.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Portefeuille de Comparaison parallèle	Couverture
Score ESG	6.39 / 10	6.09 / 10	97.54 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Portefeuille de Comparaison parallèle	Couverture
Score ESG	2023	6.12 / 10	6.09 / 10	98.82 %
Score ESG	2022	6.08 / 10	5.73 / 10	98.21 %

N.B. : Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que ceux divulgués pour le produit financier.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

3. Les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et dans des obligations liées à la durabilité :

a) Les obligations vertes, sociales et durables sont des instruments qui visent à contribuer à divers objectifs durables par nature. Ainsi, les investissements dans des obligations émises par des entreprises et des États qui ont été répertoriées comme des obligations vertes, obligations sociales ou obligations durables dans la base de données Bloomberg sont considérés comme des « investissements durables » selon le cadre SFDR d'AXA IM.

b) En ce qui concerne les obligations liées à la durabilité, un cadre interne a été développé pour évaluer la solidité des obligations utilisées pour financer un objectif durable général. Du fait que ces instruments sont nouveaux, les pratiques des émetteurs sont hétérogènes et seules les obligations liées à la durabilité auxquelles est attribuée une opinion positive ou neutre à l'issue du processus interne d'analyse d'AXA IM sont considérées comme des « investissements durables ». Le cadre d'analyse s'appuie sur les directives de l'International Capital Market Association (ICMA) avec une approche interne rigoureuse fondée sur les critères suivants : (i) stratégie de durabilité de l'émetteur et pertinence et matérialité des indicateurs de

performance clés, (ii) ambition de l'objectif de performance en matière de durabilité, (iii) caractéristiques des obligations et (iv) suivi et reporting de l'objectif de performance en matière de durabilité.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif ont constitué un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit Financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur, comme décrit ci-dessous.

Le vote aux assemblées générales a également été un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit et d'atténuer les incidences négatives, comme décrit ci-dessous.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 224040.375 Emissions de GES niveau 2: 23541.193 Emissions de GES niveau 3: 618254.125 Emissions de GES niveau 1+2: 247581.547 Emissions totales de GES: 861969.0	Emissions de GES niveau 1: 61 Emissions de GES niveau 2: 61 Emissions de GES niveau 3: 58 Emissions de GES niveau 1+2: 61 Emissions totales de GES: 58	Emissions de GES niveau 1: 63 Emissions de GES niveau 2: 63 Emissions de GES niveau 3: 59 Emissions de GES niveau 1+2: 63 Emissions totales de GES: 59
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 169.834 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 636.322	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 59 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 58	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 61 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 59

	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 1573.702	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 59	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 61
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	5.63	63	64
Politique de risques climatiques (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 59.61 Part de production d'énergie non renouvelable: 77.08	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 60 Part de production d'énergie non renouvelable: 1	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 62 Part de production d'énergie non renouvelable: 2
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE C: 0.79 Secteur NACE D: 2.959 Secteur NACE E: 2.832 Secteur NACE F: 0.016 Secteur NACE G: 0.071 Secteur NACE H: 0.596 Secteur NACE L: 0.209	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 0 Secteur NACE C: 18 Secteur NACE D: 2 Secteur NACE E: 0 Secteur NACE F: 1 Secteur NACE G: 3 Secteur NACE H: 1 Secteur NACE L: 0	Secteur NACE C: 57 Secteur NACE D: 26 Secteur NACE E: 3 Secteur NACE F: 75 Secteur NACE G: 40 Secteur NACE H: 58 Secteur NACE L: 75
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	19.52	20	20
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.004	21	22
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.511	33	34

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des	0%	97	100

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

	entreprises multinationales	principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)			
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes) ²	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	21.8 %	62	64
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12: Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	12.7%	53	55
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	34.71	63	64
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	97	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0.0	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 25 Proportion du nombre total de pays: 25

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Par le biais des politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 224040.375	Scope 1: 61	Scope 1: 63
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation			Scope 2: 23541.193		
			Scope 3: 618254.125	Scope 2: 61	Scope 2: 63
			Scope 1+2: 247581.547	Scope 3: 58	Scope 3: 59
			Scope 1+2+3: 861969.0	Scope 1+2: 61	Scope 1+2: 63
				Scope 1+2+3: 58	Scope 1+2+3: 59
Politique de Risque Climatique	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 169.834	Scope 1+2: 59	Scope 1+2: 61
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation			Scope 1+2+3: 636.322		
				Scope 1+2+3: 58	Scope 1+2+3: 59
Politique de Risque Climatique	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 1573.702	Scope 1+2+3: 59	Scope 1+2+3: 61
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	5.63	63	64
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle	Consommation d'énergie: 59.61 Production d'énergie: 77.08	Consommation d'énergie: 60 Production d'énergie: 1	Consommation d'énergie: 62 Production d'énergie: 2

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

		provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)			
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	19.52	20	20
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	97	100
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	34.71	63	64
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	97	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0.0	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 25 Proportion du nombre total de pays: 25

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions

dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2024-31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
AXA IM EURO LIQUIDITY SRI Capitalisation EUR pf	Financial service activities, except insurance and pension funding	3.44%	FR
IRM 3.875% - 15/11/2025 Call	Real estate activities	1.53%	GB
PPCGA 4.375% - 30/03/2026 Call	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.41%	GR
PINEFI 3.25% - 30/09/2025 Call	Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	1.41%	GB
CONGLO 2.75% - 01/01/2026 Call	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.34%	LU
NWG 3.622% Var - 14/08/2030 Call	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.28%	GB
Portfolio 38294 GBP SET SXX	Other	1.27%	N/A
IGT 3.5% - 15/06/2026 Call	Gambling and betting activities	1.25%	US
EUROCA 3% - 15/10/2026 Call	Rental and leasing activities	1.21%	GB
PAPREC 6.5% - 17/11/2027 Call	Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	1.19%	FR
EIRCOM 3.5% - 15/05/2026 Call	Telecommunications	1.18%	IE
DAR 3.625% - 15/05/2026 Call	Manufacture of food products	1.17%	NL
MANTEN 7.25% - 01/02/2026 Call	Services to buildings and landscape activities	1.16%	IT
AVTR 2.625% - 01/11/2025 Call	Manufacture of computer, electronic and optical products	1.14%	US
CHEPDE 3.5% - 11/02/2027 Call	Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	1.12%	DE

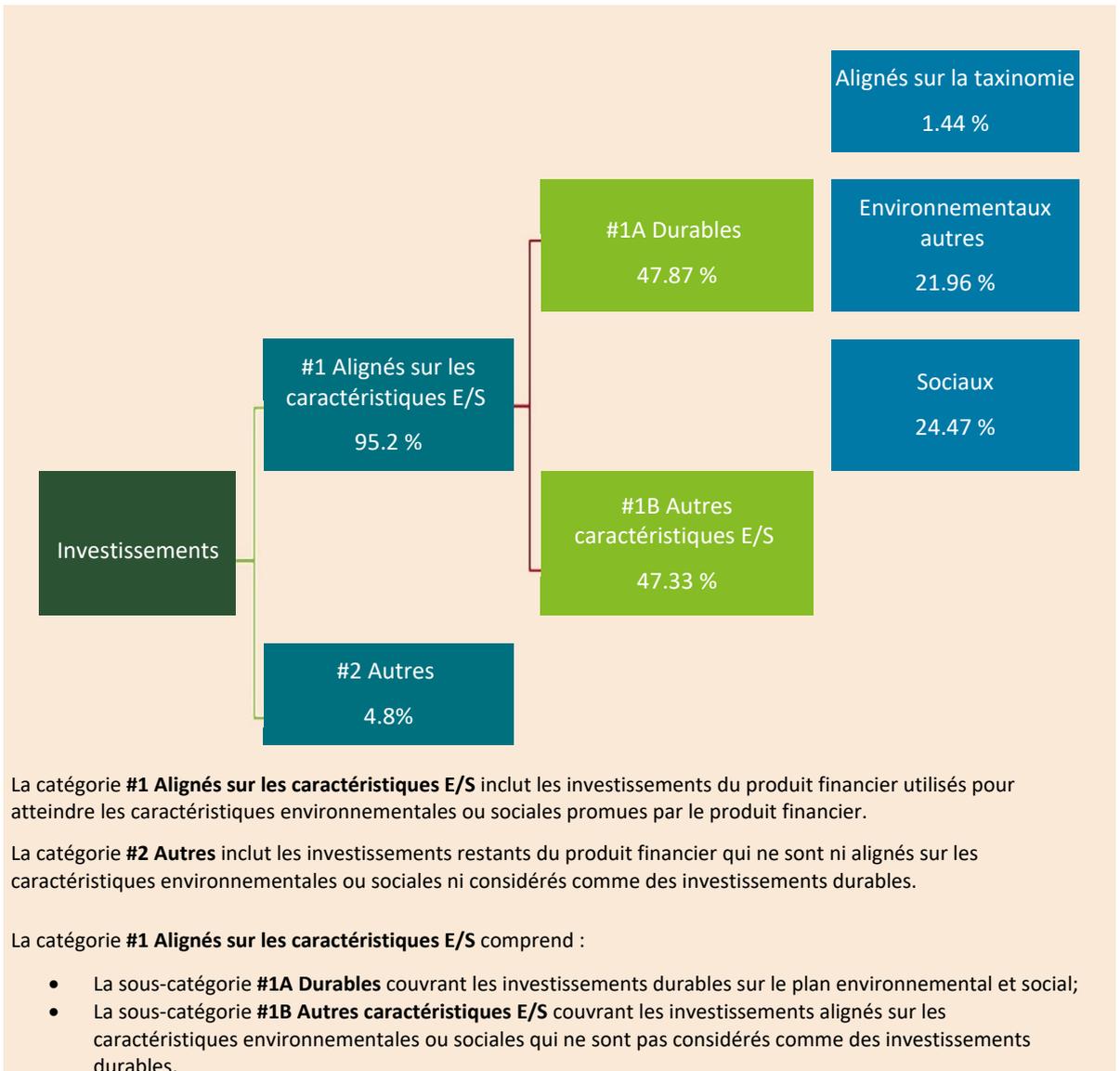
Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Financial service activities, except insurance and pension funding	14.3%
Telecommunications	11.86%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	6.04%
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	5.61%
Gambling and betting activities	5%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	4.04%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	3.89%

Rental and leasing activities	2.96%
Manufacture of chemicals and chemical products	2.84%
Real estate activities	2.62%
Manufacture of paper and paper products	2.52%
Manufacture of other non-metallic mineral products	2.37%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	2.35%
Other	2.28%
Warehousing and support activities for transportation	2.13%
Computer programming, consultancy and related activities	1.67%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.46%
Human health activities	1.34%
Office administrative, office support and other business support activities	1.32%
Information service activities	1.31%
Publishing activities	1.29%
Manufacture of other transport equipment	1.27%
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	1.23%
Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	1.19%
Manufacture of food products	1.17%
Services to buildings and landscape activities	1.16%
Food and beverage service activities	1.15%
Manufacture of computer, electronic and optical products	1.14%
Manufacture of electrical equipment	1.1%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.07%
Accommodation	1.06%
Scientific research and development	1.04%
Manufacture of rubber and plastic products	0.88%
Advertising and market research	0.87%
Manufacture of wearing apparel	0.84%
Civil engineering	0.82%
Security and investigation activities	0.82%
Repair and installation of machinery and equipment	0.79%
Crop and animal production, hunting and related service activities	0.78%
Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security	0.77%
Architectural and engineering activities, technical testing and analysis	0.74%
Mining of metal ores	0.56%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	0.25%
Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles	0.12%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

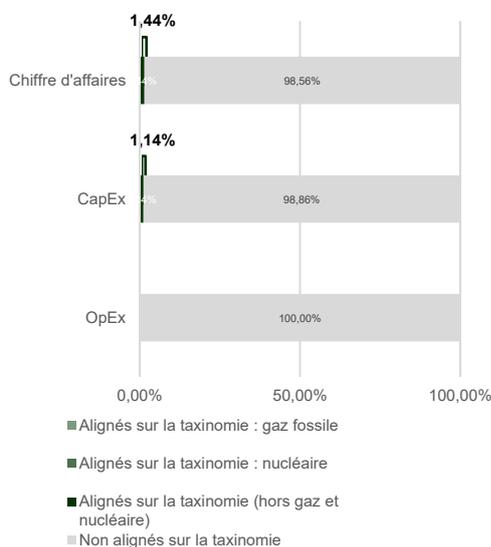
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

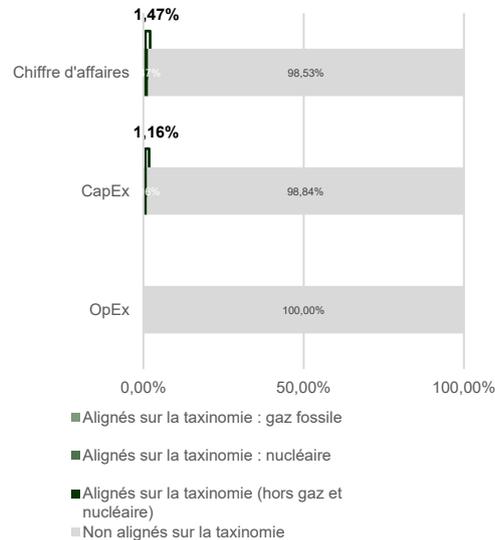
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier a investi 0% de son actif net dans des activités transitoires et 0% de son actif net dans des activités habilitantes.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie UE			
	2024	2023	2022
Basé sur le chiffre d'affaires	1.44%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	1.14%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%	0.00%

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2024

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 21.96% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 24.47% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 4.8% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- des investissements en liquidités et quasi-liquidités; et
- d'autres instruments éligibles au Produit Financier et qui ne remplissent pas les critères environnementaux et/ou sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de dette, des investissements dérivés et des organismes de placement collectif qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales ont été appliquées et évaluées sur tous les actifs « Autres » à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par une autre société de gestion et (iii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a continué à appliquer toutes les politiques d'exclusion d'AXA IM, dont les critères d'exclusion ont été mis à jour - pour les mises à jour les plus récentes - en 2023, mais dont les listes d'exclusion ont été mises à jour en 2024. Plus de détails sur ces politiques sont disponibles sous le lien suivant : [Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : AXA IM FIIS US High Yield B/BB (le "Produit Financier") **Identifiant d'entité juridique :** 213800E3FURAVHMWCV89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23.18 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Score ESG

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :

Le produit financier a surperformé son score ESG par rapport à l'Indice de Référence au cours de la période de référence.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Score ESG	5.55 / 10	5.42 / 10	99.7 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Indice de Référence	Couverture
Score ESG	2023	5.44 / 10	5.34 / 10	

N.B. : Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que ceux divulgués pour le produit financier.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

3. Les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et dans des obligations liées à la durabilité :

a) Les obligations vertes, sociales et durables sont des instruments qui visent à contribuer à divers objectifs durables par nature. Ainsi, les investissements dans des obligations émises par des entreprises et des États qui ont été répertoriées comme des obligations vertes, obligations sociales ou obligations durables dans la base de données Bloomberg sont considérés comme des « investissements durables » selon le cadre SFDR d'AXA IM.

b) En ce qui concerne les obligations liées à la durabilité, un cadre interne a été développé pour évaluer la solidité des obligations utilisées pour financer un objectif durable général. Du fait que ces instruments sont nouveaux, les pratiques des émetteurs sont hétérogènes et seules les obligations liées à la durabilité auxquelles est attribuée une opinion positive ou neutre à l'issue du processus interne d'analyse d'AXA IM sont considérées comme des « investissements durables ». Le cadre d'analyse s'appuie sur les directives de l'International Capital Market Association (ICMA) avec une approche interne rigoureuse fondée sur les critères suivants : (i) stratégie de durabilité de l'émetteur et pertinence et matérialité des indicateurs de performance clés, (ii) ambition de l'objectif de performance en matière de durabilité, (iii) caractéristiques des obligations et (iv) suivi et reporting de l'objectif de performance en matière de durabilité.

Le Produit Financier n'a pas pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif ont constitué un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit Financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur, comme décrit ci-dessous.

Le vote aux assemblées générales a également été un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit et d'atténuer les incidences négatives, comme décrit ci-dessous.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 851.295 Emissions de GES niveau 2: 287.369 Emissions de GES niveau 3: 7470.2 Emissions de GES niveau 1+2: 1138.664 Emissions totales de GES: 8314.188	Emissions de GES niveau 1: 58 Emissions de GES niveau 2: 58 Emissions de GES niveau 3: 55 Emissions de GES niveau 1+2: 58 Emissions totales de GES: 55	Emissions de GES niveau 1: 60 Emissions de GES niveau 2: 60 Emissions de GES niveau 3: 56 Emissions de GES niveau 1+2: 60 Emissions totales de GES: 56
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 72.249 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 345.152	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 62 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 55	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 63 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 56
	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 753.23	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 58	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 60
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	4.59	61	63
Politique de risques climatiques	PAI 5 : Part de consommation et de	Part de la consommation et	Part de consommation	Part de consommation	Part de consommation

(engagement uniquement)	production d'énergie non renouvelable	part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	d'énergie non renouvelable: 82.39	d'énergie non renouvelable: 53 Part de production d'énergie non renouvelable: 0	d'énergie non renouvelable: 54
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE B: 1.055 Secteur NACE C: 0.469 Secteur NACE E: 0.902 Secteur NACE F: 0.157 Secteur NACE G: 0.162 Secteur NACE H: 1.415 Secteur NACE L: 0.156	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 1 Secteur NACE C: 15 Secteur NACE D: 0 Secteur NACE E: 1 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE G: 7 Secteur NACE H: 4 Secteur NACE L: 1	Secteur NACE B: 31 Secteur NACE C: 46 Secteur NACE E: 75 Secteur NACE F: 16 Secteur NACE G: 53 Secteur NACE H: 42 Secteur NACE L: 59
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	13.77	14	14
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.022	14	14
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.089	7	7

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	98	100
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle	47.24 %	61	62

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes) ²	permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)			
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12: Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	15.74%	60	62
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	27.43	61	63
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	98	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Par le biais des politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 851.295 Scope 2: 287.369 Scope 3: 7470.2 Scope 1+2: 1138.664 Scope 1+2+3: 8314.188	Scope 1: 58 Scope 2: 58 Scope 3: 55 Scope 1+2: 58 Scope 1+2+3: 55	Scope 1: 60 Scope 2: 60 Scope 3: 56 Scope 1+2: 60 Scope 1+2+3: 56
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 72.249 Scope 1+2+3: 345.152	Scope 1+2: 62 Scope 1+2+3: 55	Scope 1+2: 63 Scope 1+2+3: 56
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 753.23	Scope 1+2+3: 58	Scope 1+2+3: 60
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	4.59	61	63
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Consommation d'énergie: 82.39	Consommation d'énergie: 53 Production d'énergie: 0	Consommation d'énergie: 54

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	13.77	14	14
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	98	100
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	27.43	61	63
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	98	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
Portfolio 101609 USD SET SXX	Other	1.96%	N/A
ZMINFO 3.875% - 01/02/2029 Call	Publishing activities	1.22%	US
IQV 5% - 15/05/2027 Call	Human health activities	0.98%	US
TIBX 6.5% - 31/03/2029 Call	Publishing activities	0.94%	US
SOLWAT 7.625% - 01/04/2026 Call	Mining support service activities	0.91%	US
ZIGGO 5% - 15/01/2032 Call	Telecommunications	0.88%	NL
CHTR 4.5% - 01/05/2032 Call	Telecommunications	0.88%	US
OTEXCN 4.125% - 01/12/2031 Call	Publishing activities	0.87%	US
SOLEIN 9.75% - 15/11/2028 Call	Manufacture of chemicals and chemical products	0.86%	US
BWY 7.875% - 15/04/2027 Call	Manufacture of paper and paper products	0.86%	US
GEL 8.875% - 15/04/2030 Call	Land transport and transport via pipelines	0.85%	US
VERCOR 8.5% - 15/08/2030 Call	Legal and accounting activities	0.83%	US
CZR 7% - 15/02/2030 Call	Gambling and betting activities	0.81%	US
IRM 5% - 15/07/2028 Call	Real estate activities	0.8%	US
TRIVIU 5.5% - 15/08/2026 Call	Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	0.79%	NL

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.

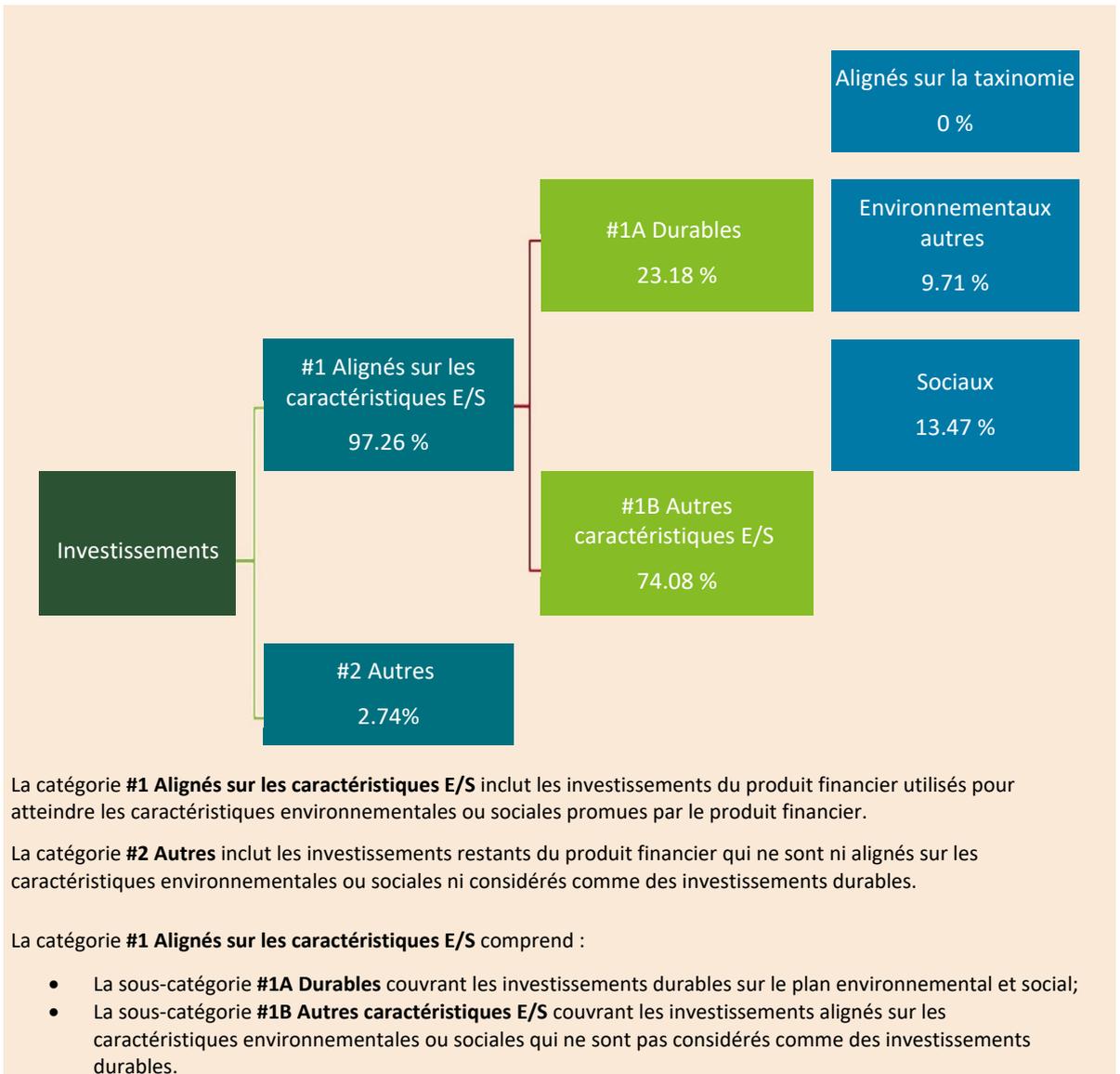
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2024-31/12/2024



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Publishing activities	8.13%
Land transport and transport via pipelines	6.63%
Human health activities	5.45%
Manufacture of chemicals and chemical products	5.14%
Telecommunications	5.01%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	3.46%
Financial service activities, except insurance and pension funding	3.19%

Gambling and betting activities	2.74%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	2.67%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	2.57%
Other	2.5%
Security and investigation activities	2.47%
Real estate activities	2.34%
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	2.3%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	2.27%
Rental and leasing activities	2.17%
Manufacture of food products	2.17%
Water transport	2.16%
Manufacture of paper and paper products	2.07%
Manufacture of other non-metallic mineral products	1.99%
Food and beverage service activities	1.99%
Other manufacturing	1.95%
Advertising and market research	1.88%
Extraction of crude petroleum and natural gas	1.87%
Manufacture of computer, electronic and optical products	1.84%
Manufacture of electrical equipment	1.67%
Accommodation	1.49%
Civil engineering	1.44%
Programming and broadcasting activities	1.38%
Mining support service activities	1.37%
Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles	1.35%
Computer programming, consultancy and related activities	1.23%
Manufacture of wearing apparel	1.21%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	1.21%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	1.13%
Manufacture of rubber and plastic products	1.06%
Office administrative, office support and other business support activities	1.05%
Information service activities	0.97%
Sports activities and amusement and recreation activities	0.96%
Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture, manufacture of articles of s	0.84%
Legal and accounting activities	0.83%
Other personal service activities	0.74%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	0.58%
Manufacture of basic metals	0.5%
Creative, arts and entertainment activities	0.46%
Construction of buildings	0.4%
Printing and reproduction of recorded media	0.4%
Manufacture of leather and related products	0.29%
Manufacture of beverages	0.29%
Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security	0.15%
Manufacture of other transport equipment	0.04%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier n'a pas pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Le Produit Financier n'a pas pris en considération le critère de « ne pas causer de préjudice important » de la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

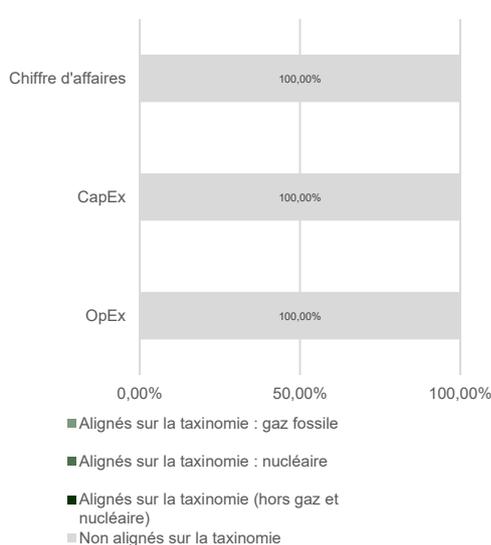
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

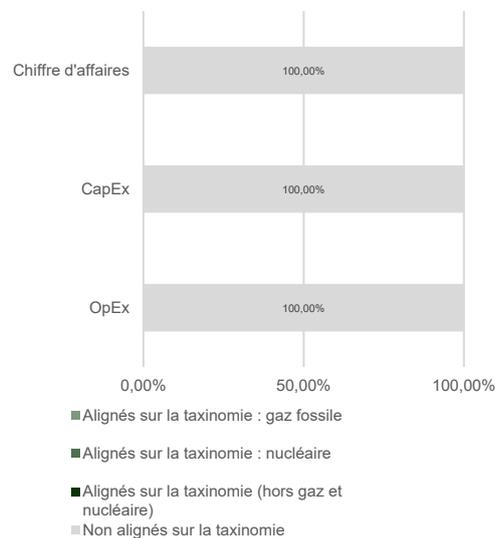
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier n'a pas pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Le Produit Financier n'a pas pris en considération le critère de « ne pas causer de préjudice important » de la taxinomie de l'UE.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie UE		
	2024	2023
Basé sur le chiffre d'affaires	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2024

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 9.71% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 13.47% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 2.74% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- des investissements en liquidités et quasi-liquidités; et
- d'autres instruments éligibles au Produit Financier et qui ne remplissent pas les critères environnementaux et/ou sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de dette, des investissements dérivés et des organismes de placement collectif qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales ont été appliquées et évaluées sur tous les actifs « Autres » à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par une autre société de gestion et (iii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a continué à appliquer toutes les politiques d'exclusion d'AXA IM, dont les critères d'exclusion ont été mis à jour - pour les mises à jour les plus récentes - en 2023, mais dont les listes d'exclusion ont été mises à jour en 2024. Plus de détails sur ces politiques sont disponibles sous le lien suivant : [Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du Produit : AXA IM FIIS Euro Credit Opportunities Target 2028 (le "Produit Financier")

Identifiant d'entité juridique : 213800AAVWIL66BDU594

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48.41 % d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Score ESG

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :

Indicateurs de durabilité	Valeur	Couverture
Score ESG	6.63 / 10	98.88 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

3. Les investissements dans des obligations vertes, sociales et durables et dans des obligations liées à la durabilité :

a) Les obligations vertes, sociales et durables sont des instruments qui visent à contribuer à divers objectifs durables par nature. Ainsi, les investissements dans des obligations émises par des entreprises et des États qui ont été répertoriées comme des obligations vertes, obligations sociales ou obligations durables dans la base de données Bloomberg sont considérés comme des « investissements durables » selon le cadre SFDR d'AXA IM.

b) En ce qui concerne les obligations liées à la durabilité, un cadre interne a été développé pour évaluer la solidité des obligations utilisées pour financer un objectif durable général. Du fait que ces instruments sont nouveaux, les pratiques des émetteurs sont hétérogènes et seules les obligations liées à la durabilité auxquelles est attribuée une opinion positive ou neutre à l'issue du processus interne d'analyse d'AXA IM sont considérées comme des « investissements durables ». Le cadre d'analyse s'appuie sur les directives de l'International Capital Market Association (ICMA) avec une approche interne rigoureuse fondée sur les critères suivants : (i) stratégie de durabilité de l'émetteur et pertinence et matérialité des indicateurs de performance clés, (ii) ambition de l'objectif de performance en matière de durabilité, (iii) caractéristiques des obligations et (iv) suivi et reporting de l'objectif de performance en matière de durabilité.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

;

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 6080.849 Emissions de GES niveau 2: 681.243 Emissions de GES niveau 3: 35583.703 Emissions de GES niveau 1+2: 6762.091 Emissions totales de GES: 42325.746	Emissions de GES niveau 1: 49 Emissions de GES niveau 2: 49 Emissions de GES niveau 3: 46 Emissions de GES niveau 1+2: 49 Emissions totales de GES: 46	Emissions de GES niveau 1: 49 Emissions de GES niveau 2: 49 Emissions de GES niveau 3: 46 Emissions de GES niveau 1+2: 49 Emissions totales de GES: 46
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 145.277 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 851.046	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 49 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 46	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 49 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 46
	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 1582.297	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 47	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 48
Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	4.45	51	51
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 64.03 Part de production d'énergie non renouvelable: 78.24	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 48 Part de production d'énergie non renouvelable: 1	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 48 Part de production d'énergie non renouvelable: 1
Politique de risques climatiques (compte)	PAI 6 : Intensité de consommation	Consommation d'énergie en GWh	Secteur NACE C: 0.82	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 0	Secteur NACE C: 19 Secteur NACE D: 1

tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique) ¹	d'énergie par secteur à fort impact climatique	par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE D: 4.249 Secteur NACE E: 0.399 Secteur NACE G: 0.021 Secteur NACE H: 0.256 Secteur NACE L: 0.344	Secteur NACE C: 19 Secteur NACE D: 1 Secteur NACE E: 1 Secteur NACE F: 0 Secteur NACE G: 5 Secteur NACE H: 0 Secteur NACE L: 1	Secteur NACE E: 1 Secteur NACE G: 5 Secteur NACE H: 0 Secteur NACE L: 1
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	19.2	19	19
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.002	19	19
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	1.489	24	25

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	100	100
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes) ²	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée	19.53 %	51	51

¹ L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

² L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

		en % du total d'actifs sous gestion)			
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12: Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	11.94%	45	45
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	32.77	51	51
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	100	100

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Par le biais des politiques d'exclusion ci-dessous, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 6080.849 Scope 2: 681.243 Scope 3: 35583.703 Scope 1+2: 6762.091 Scope 1+2+3: 42325.746	Scope 1: 49 Scope 2: 49 Scope 3: 46 Scope 1+2: 49 Scope 1+2+3: 46	Scope 1: 49 Scope 2: 49 Scope 3: 46 Scope 1+2: 49 Scope 1+2+3: 46
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 145.277 Scope 1+2+3: 851.046	Scope 1+2: 49 Scope 1+2+3: 46	Scope 1+2: 49 Scope 1+2+3: 46
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 1582.297	Scope 1+2+3: 47	Scope 1+2+3: 48
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation					
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	4.45	51	51
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	19.2	19	19
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	100	100

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	100	100
---------------------------------------	---	---	---	-----	-----

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
<ul style="list-style-type: none"> Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales 	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	N/A	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	N/A

Source: S&P Trucost, 2024

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications réglementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2024-31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
OI 6.25% - 15/05/2028 Call	Manufacture of paper and paper products	1.68%	NL
PROGRP 5.125% - 15/04/2029 Call	Manufacture of paper and paper products	1.6%	DE
VMED 5.25% - 15/05/2029 Call	Telecommunications	1.59%	GB
BOELST 6.25% - 15/02/2029 Call	Rental and leasing activities	1.59%	NL
ENRGRP 6.875% - 31/07/2028 Call	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.59%	IE
LOXAM 6.375% - 31/05/2029 Call	Rental and leasing activities	1.57%	FR
RCSRDS 3.25% - 05/02/2028 Call	Telecommunications	1.57%	RO
ILDFP 5.375% - 15/02/2029 Call	Telecommunications	1.57%	FR
PTECLN 5.875% - 28/06/2028 Call	Gambling and betting activities	1.57%	IM
FLTR 5% - 29/04/2029 Call	Gambling and betting activities	1.56%	IE
QPARKH 5.125% - 01/03/2029 Call	Warehousing and support activities for transportation	1.56%	NL
OPTICS 6.875% - 15/02/2028 Call	Telecommunications	1.55%	IT
NEXFP 5.5% - 05/04/2028 Call	Manufacture of electrical equipment	1.55%	FR
CONGLO 3.125% - 01/01/2028 Call	Electricity, gas, steam and air conditioning supply	1.53%	LU
BDC 3.875% - 15/03/2028 Call	Manufacture of electrical equipment	1.52%	US

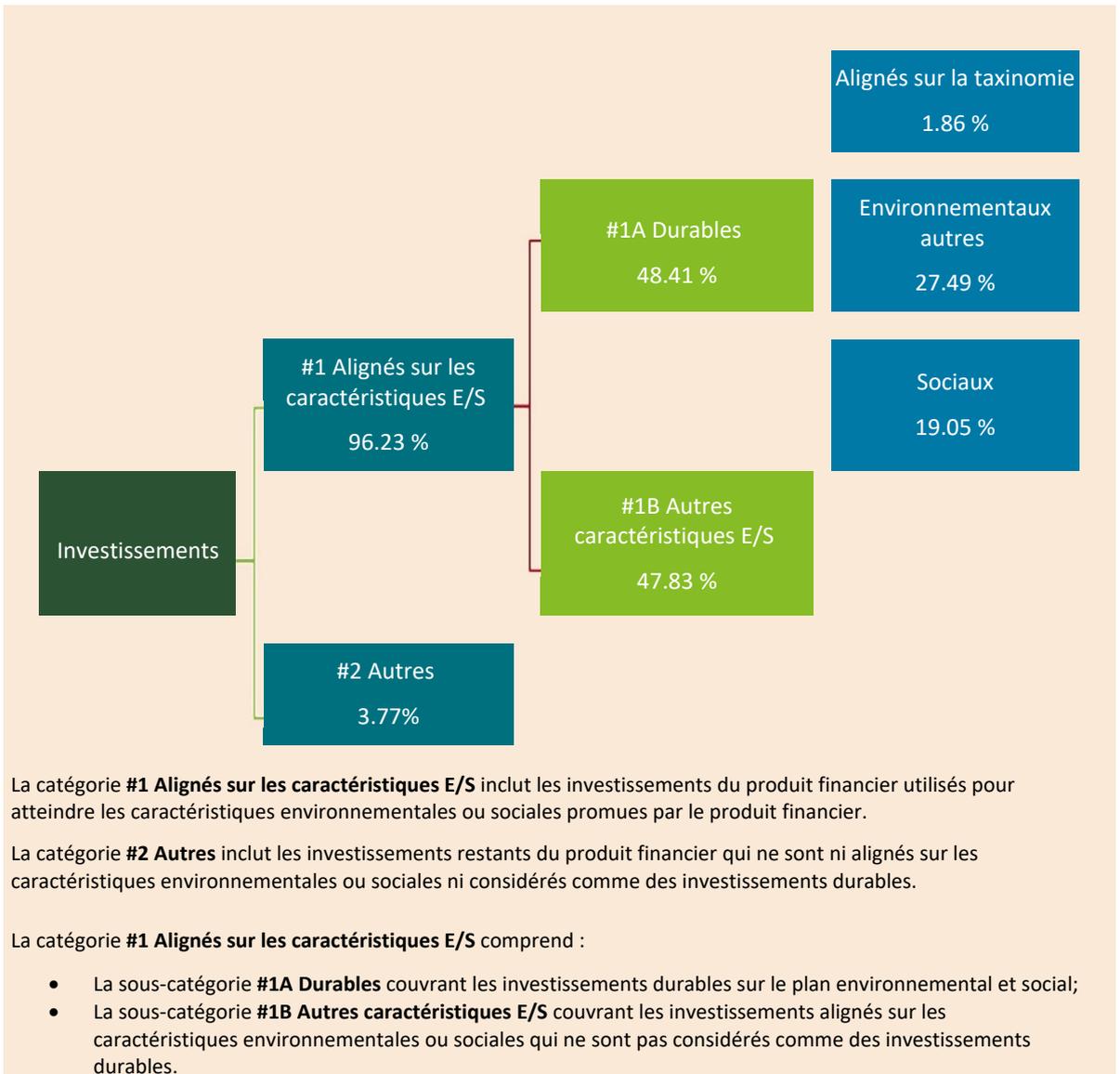
Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Telecommunications	13.06%
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	8.15%
Financial service activities, except insurance and pension funding	6.92%
Electricity, gas, steam and air conditioning supply	6.04%
Gambling and betting activities	5.85%
Manufacture of paper and paper products	5.7%
Retail trade, except of motor vehicles and motorcycles	5.44%

Manufacture of chemicals and chemical products	4.87%
Warehousing and support activities for transportation	3.46%
Rental and leasing activities	3.16%
Manufacture of electrical equipment	3.07%
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	3.05%
Waste collection, treatment and disposal activities, materials recovery	2.66%
Human health activities	2.29%
Sports activities and amusement and recreation activities	2.2%
Manufacture of wearing apparel	2.08%
Office administrative, office support and other business support activities	1.91%
Motion picture, video and television programme production, sound recording and music publishing acti	1.85%
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	1.84%
Real estate activities	1.64%
Crop and animal production, hunting and related service activities	1.36%
Manufacture of computer, electronic and optical products	1.33%
Water transport	1.27%
Manufacture of food products	1.25%
Wholesale trade, except of motor vehicles and motorcycles	1.05%
Computer programming, consultancy and related activities	0.96%
Insurance, reinsurance and pension funding, except compulsory social security	0.95%
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	0.75%
Publishing activities	0.73%
Manufacture of rubber and plastic products	0.66%
Scientific research and development	0.64%
Construction of buildings	0.6%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	0.59%
Civil engineering	0.41%
Education	0.41%
Other	0.41%
Security and investigation activities	0.4%
Services to buildings and landscape activities	0.39%
Wholesale and retail trade and repair of motor vehicles and motorcycles	0.33%
Manufacture of coke and refined petroleum products	0.29%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?³

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

³ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

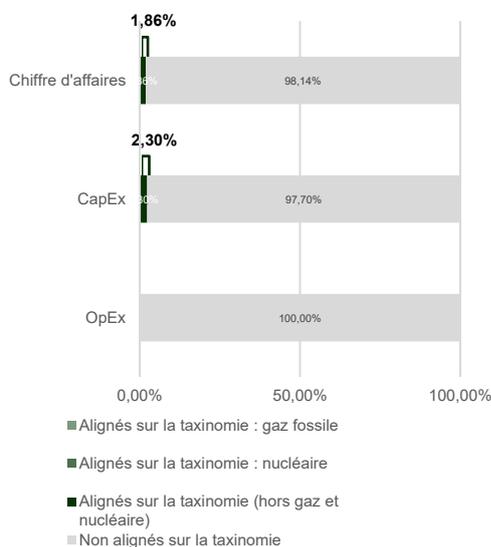
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

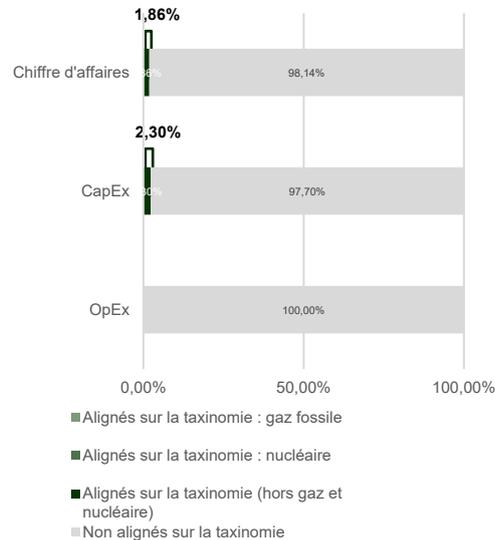
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Produit Financier a investi 0% de son actif net dans des activités transitoires et 0% de son actif net dans des activités habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 27.49% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 19.05% d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 3.77% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- des investissements en liquidités et quasi-liquidités; et
- d'autres instruments éligibles au Produit Financier et qui ne remplissent pas les critères environnementaux et/ou sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de dette, des investissements dérivés et des organismes de placement collectif qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales ont été appliquées et évaluées sur tous les actifs « Autres » à l'exception (i) des produits dérivés autres que mono-émetteurs, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par une autre société de gestion et (iii) des investissements en liquidités et quasi-liquidités décrits ci-dessus.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a continué à appliquer toutes les politiques d'exclusion d'AXA IM, dont les critères d'exclusion ont été mis à jour - pour les mises à jour les plus récentes - en 2023, mais dont les listes d'exclusion ont été mises à jour en 2024. Plus de détails sur ces politiques sont disponibles sous le lien suivant : [Nos Politiques et Rapports | AXA IM FR](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

